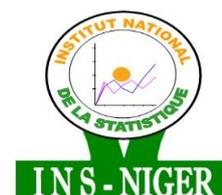




REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

**MINISTRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012

(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

MONOGRAPHIE REGIONALE DE NIAMEY

Octobre 2016



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général	Ibrahima SOUMAILA
Conseiller du Directeur Général	Sani OUMAROU
Directrice des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Mme KAMIL Halimatou Amadou

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Rédacteurs
<p style="text-align: center;">Mme Saïdou Fati KOUADIMA, Cadre à la DSEDS/INS</p> <p style="text-align: center;">Kabirou SAMAILA, Cadre à la DR/INS/Niamey</p>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	II
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES ACRONYMES	VIII
AVANT PROPOS.....	IX
RESUME EXECUTIF.....	XI
PRINCIPAUX INDICATEURS	XIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	3
I.1. contexte régional.....	3
I.1.1. Population	3
I.1.2. Administration territoriale	3
I.1.3. Milieu Physique	5
I.1.4. Economie	8
I.2. Aspects méthodologiques.....	10
I.2.1. Définition des concepts.....	11
I.2.2. Démarche d'analyse	18
CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION	19
II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population	19
II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe	19
II.1.2. Effectif de la population par arrondissement communal selon le sexe	20
II.2. Répartition de la population par âge selon le sexe	20
II.2.1. Répartition de la population par âge selon le sexe	20
II.2.2. Répartition de la population par arrondissement communal et groupe d'âges selon le sexe	21
II.3. Evolution des effectifs de la population	21
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES	22
III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages	22
III.1.1. Age et Sexe du Chef de Ménage	22
III.1.2. Taille et Typologie des ménages.....	23
III.1.3. Etat matrimonial et Niveau d'instruction du Chef de Ménage.....	24
III.1.3.1 Etat matrimonial	24
III.1.3.2 Niveau d'instruction.....	25
III.1.4. Situation d'activité du Chef Ménage	26
III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population	27
III.2.1. Nuptialité.....	27
III.2.1.1. Etat matrimoniale de la population par âge selon le sexe	27
III.2.2. Proportion de la population en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe	29
III.2.3. Proportion de la population en union par arrondissement communal selon le sexe	30
III.2.3.1. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe	31
III.2.4. Fécondité.....	31
III.2.4.1. Taux de fécondité des femmes par âges selon le milieu de résidence	31

III.2.4.2. Taux de fécondité des femmes par Arrondissement communal	32
III.2.4.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction	33
III.2.4.4. Parité moyenne des femmes	33
III.2.5. Migration.....	34
III.2.5.1. Proportion de migrants durée de vie inter-régionale selon le milieu de résidence et le sexe	35
III.2.5.2. Proportion des migrants durée de vie inter-régionale par âges selon le milieu de résidence et le sexe	36
III.3. Caractéristiques sociales	37
III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence.....	37
III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	37
III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents.....	38
CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION	41
IV.1. Alphabétisation	41
IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe	41
IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par Arrondissement communal selon le sexe	42
IV.2. Niveau d'instruction	43
IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence.....	43
IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par Arrondissement communal selon le sexe	44
IV.3. Fréquentation scolaire	45
IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence.....	45
IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe.....	46
IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1 ^{er} cycle, secondaire 2 nd cycle) selon le sexe.....	47
CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION	48
V.1. Situation d'activités de la population	48
V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe.....	48
V.1.2. Taux d'activité par arrondissement communal selon le sexe.....	48
V.1.3. Taux d'activité par groupe d'âges selon le sexe.....	49
V.1.4. Taux d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe.....	50
V.2. Branche et secteur d'activités	52
V.2.1. Branche d'activités.....	52
V.2.2. Secteur d'activités.....	52
V.3. Activité principale et situation dans l'emploi	53
V.3.1. Activité principale.....	53
V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe.....	53
V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe.....	54
V.4. Chômage	55
V.4.1. Taux de chômage.....	55
V.4.2. Primo demandeurs d'emploi.....	58
V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé.....	59
V.5. Travail des enfants	60
V.5.1. Situation d'activité.....	61

V.5.2. Activités principales des enfants.....	62
CHAPITRE VI : HABITAT ET CADRE DE VIE.....	64
VI.1. Logement des ménages.....	64
VI.1.1. Type de logement.....	64
VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal	65
VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal	68
VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées	69
VI.2. Cadre de vie des ménages	70
VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson	70
VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages	71
VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages	72
VI.3. Assainissement.....	73
VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	73
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées	74
VI.3.3. Mode d'aisance utilisé par les ménages	76
VI.4. Equipement	77
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE.....	79
ANNEXES	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population par arrondissement communal en 2012.....	3
Tableau 2 : Température et pluviométrie.....	6
Tableau 3: Répartition du cheptel dans la région de Niamey	8
Tableau 4: Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe	19
Tableau 5: Répartition de la population par arrondissement communal selon le sexe	20
Tableau 6: Evolution des effectifs de la population par sexe entre 2001 et 2012.....	21
Tableau 7: Pourcentage des ménages ordinaires par milieu de résidence et selon le groupe d'âges du chef de ménage	22
Tableau 8: Proportion de l'âge moyen et l'âge médian des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence	23
Tableau 9: Répartition des ménages par taille selon le sexe et le milieu de résidence	23
Tableau 10: Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon le sexe du chef de ménage	24
Tableau 11: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et l'état matrimonial	25
Tableau 12: Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage par milieu de résidence et par sexe	26
Tableau 13: Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et situation d'activité du chef de ménage selon le sexe du chef de ménage	27
Tableau 14: Proportion (%) de la population de 10 ans et plus par statut matrimonial selon le milieu de résidence	28
Tableau 15: Proportion de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	29
Tableau 16: Proportion de la population en union par arrondissement communal selon le milieu de résidence et le sexe	30
Tableau 17: Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe(%)	31
Tableau 18: Taux de fécondité des femmes par groupe âge selon le milieu de résidence	32

Tableau 19: Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction	33
Tableau 20: Parité moyenne des femmes selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 21: Parité moyenne des femmes par arrondissements communaux	34
Tableau 22: Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction.....	34
Tableau 23: Proportion des migrants durée de vie par arrondissement communal selon le milieu de résidence et le sexe	35
Tableau 24: Proportion des migrants durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	36
Tableau 25: Répartition de la population par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	37
Tableau 26: Proportion de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	38
Tableau 27: Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	39
Tableau 28: Répartition de la population (%) par statut d'handicap par Arrondissement communal	40
Tableau 29: Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	42
Tableau 30: proportion de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	44
Tableau 31: taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence	45
Tableau 32: taux de fréquentation scolaire de la population par arrondissement communal selon le sexe	46
Tableau 33: taux de fréquentation scolaire de la population par le cycle d'étude le milieu de résidence et le sexe	47
Tableau 34: Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe	48
Tableau 35: Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe ...	50
Tableau 36: Taux d'occupation de la population selon le niveau d'instruction et le sexe.....	51
Tableau 37: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe(%)	53

Tableau 38: Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe.....	54
Tableau 39: Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe	56
Tableau 40 : Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe	56
Tableau 41: Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	58
Tableau 42: Répartition de la population à la recherche premier emploi par groupe d'âges selon le sexe	58
Tableau 43: Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par niveau d'instruction selon le sexe.....	60
Tableau 44: Répartition(%) de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe ..	61
Tableau 45: Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe ...	62
Tableau 46: Répartition des ménages par typologie de logements selon le milieu de résidence	65
Tableau 47: Répartition de ménages par type d'habitation selon le statut d'occupation	66
Tableau 48: Répartition des ménages par arrondissement communal selon le statut d'occupation	67
Tableau 49: Répartition des ménages par caractéristiques du mûr selon le milieu de résidence	68
Tableau 50: Répartition des ménages par caractéristiques du toit selon le milieu de résidence	68
Tableau 51: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du plancher du logement selon le milieu de résidence.....	69
Tableau 52: Répartition des ménages selon le nombre de pièce et le milieu de résidence	70
Tableau 53: Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau le milieu de résidence	71
Tableau 54: Répartition des ménages par source d'énergie utilisée suivant le	73
Tableau 55: Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence.....	74

LISTE DES ACRONYMES

BCR	Bureau Central du recensement
BIT	Bureau International du Travail
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
DSBE	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EDS	Enquête Démographique et de Santé
INS	Institut National de la Statistique (Niger)
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAIP	Plans d'Action et d'Investissements Prioritaires en matière de population
PDES	Programme du Développement Economique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PNSSPSR	Plan Stratégique de Sécurisation des Produits en Santé de la Reproduction
RENACOM	Répertoire National des Communes
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SSP	Soins de Santé Primaires
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
VIH	Virus de l'immunodéficience Humaine
ZD	Zone de Dénombrement

AVANT PROPOS

Le gouvernement du Niger a réalisé du 10 au 24 décembre 2012, son quatrième (4^{ème}) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H_2012) après ceux de 1977, 1988 et 2001. Au moment où plusieurs documents essentiels de politiques et de programmes de développement économique et social sont en cours d'évaluation (le Plan de Développement Sanitaire (PDS), la Politique Nationale de Population (PNP)), ce 4^{ème} RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au Système Statistique National des données sociodémographiques et économiques plus récentes, fiables et de qualité.

Plusieurs raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième (4^{ème}) recensement en 2012 découlent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société nigérienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que le Niger a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2012. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 266 communes urbaines et rurales sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique (INS) a déjà produit et diffusé les premiers résultats globaux définitifs ainsi que le Répertoire National des Localités (RENALOC) issus des travaux du 4^{ème} RGPH_2012. Pour parachever le processus, l'INS a mis à la disposition des utilisateurs de données statistiques, les rapports d'analyse thématiques du 4^{ème} RGP/H_2012 et des monographies des adolescents en 2015. En 2016, l'INS a initié l'élaboration des monographies des huit (08) régions, afin de disposer de données spécifiques à la chacune des régions, en étroite collaboration avec ses Directions régionales.

La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du Système Statistique National.

En 2016, l'INS a initié l'élaboration des monographies des huit (08) régions, afin de disposer de données spécifiques à la chacune des régions et leurs départements, en étroite collaboration avec ses Directions régionales.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement du Niger, mais aussi de l'Union Européenne, du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Banque Mondiale (BM) à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous remercions également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions Régionales de l'INS, des services déconcentrés de l'Etat, mais aussi des gouverneurs, des préfets, des maires, des élus locaux et des députés nationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population nigérienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement de notre pays.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

Le présent document présente la monographie des populations de la région de Niamey. Les données utilisées sont issues du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGP/H) du Niger réalisé en 2012. Cette monographie a pour but de donner la photographie de la situation des populations vivant dans la région de Niamey. Il s'agit spécifiquement de connaître la répartition de la population de la région selon certaines caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le sexe, le niveau géographique, le niveau d'instruction, la nuptialité, la fécondité, la mortalité, la participation économique des populations et la situation de l'habitat. Ceci permet de mettre à la disposition des utilisateurs (gouvernement, ONG,...etc.), des indicateurs de suivi des politiques et programmes spécifiques à cette frange de la population.

Ainsi, il a été dénombré dans la région de Niamey, 1 026 848 habitants dont 50,2% de femmes et 49,8% d'hommes. Les arrondissements communaux Niamey 4 et Niamey 2 sont les plus peuplés parmi les cinq (5) arrondissements communaux que compte la région. Ces deux (2) arrondissements communaux représentent environ 47,2% de la population régionale. L'arrondissement communal Niamey 4 (274 484 habitants) occupe le premier (1^{er}) rang en termes d'importance numérique de la population, ensuite vient l'arrondissement communal Niamey 2 (246 898 habitants).

L'analyse selon les caractéristiques sociodémographiques révèle que 28,9% des hommes vivent en union, contre 33,1% pour les femmes et 31,0% pour l'ensemble des sexes.

28,4% des hommes sont des chefs de ménages et moins de 5% des chefs de ménage sont des femmes.

S'agissant de la fécondité, l'analyse des données montre que le taux de fécondité par âge est plus élevé dans la tranche d'âge des femmes de 30-34 ans (198‰) et plus faible dans le groupe des 15-19 ans (59‰). Dans l'ensemble de la population des femmes de 15-49 ans de la région de Niamey, le nombre moyen d'enfants par femme est estimé à 5,3 enfants contre 7,6 enfants pour l'ensemble du pays.

De même, le taux d'alphabétisation global est de 60,1% dans la région de Niamey. En effet, 64,4% des hommes sont alphabétisés contre seulement 55,9% pour les femmes. En milieu urbain ce taux est 61,3% contre 35,0% pour le milieu rural. L'alphabétisation des adultes est cernée par le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus. Pour cette tranche

d'âge ce taux est de 25,8% pour la région. Quant au taux de fréquentation, il concerne l'ensemble des personnes âgées de 5 ans et plus. Selon le RGP/H 2012, ce taux est de 73,9% pour la région de Niamey et il est un peu plus faible pour les femmes (73,4%) que les hommes (74,5%).

L'analyse de la situation économique montre que 29,1% de la population est occupée dont 43,1% d'hommes et 15,4% de femmes. Le taux d'activité est de 46,9% pour l'ensemble de la région de Niamey. Cependant, le taux de chômage est de 6,1% pour les hommes, 1,9% pour les femmes et 4,0% dans l'ensemble de la région. Par ailleurs, il y'a 27,6% de personnes occupées par le commerce de détail et réparation d'articles domestiques dont celle-ci implique 25,4% d'hommes et 33,6% de femmes.

S'agissant de l'habitat, il ressort que dans la région de Niamey, les maisons en dur (Villa, immeuble et célibatérium) sont plus fréquentes, avec une proportion de 51,6%, les maisons en banco (construction traditionnelle) ont une proportion de 31,1%. En outre, 8,8% des ménages sont propriétaires de leur habitat alors que 68,4% sont des locataires simples.

Selon les caractéristiques du logement, 45,7% des ménages ont les murs de leur logement en dur, 32,8% ont le mur de leur logement en banco et 7,6% ont des murs en paille, en tige et/ou en bois. Le toit est en tôle pour 41,0% des ménages,, en paille, en tige et/ou en bois pour 34,4% et en banco pour 0,8%, des ménages.

PRINCIPAUX INDICATEURS

LIBELLE DES INDICATEURS	Niamey	Niger
SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES		
Nombre total des ménages ordinaires	166 998	2 419 836
Taille moyenne des ménages ordinaires	6,1	7,1
Pourcentage des ménages ordinaires dirigés par les femmes	4,7	10,9
Nombre de ménages collectifs	717	5 683
Nombre de sans abris	1439	4 946
Volume, répartition par milieu de résidence		
Population totale	1 026 848	17 138 707
Masculin	511 166	8 518 818
Féminin	515 682	8 619 889
Population urbaine	978 029	2 778 337
Population rural	48 819	14 360 370
Densité de la population	4026,9	13,5
Taux d'urbanisation%	95,2	16,2
Taux d'accroissement annuel %		
Ensemble	3,3	3,9
Age moyen de la population		
Urbain	22	21
Rural	20	19
Ensemble	22	20
Masculin	22	19
Féminin	21	20
Ensemble	22	20
Age médian de la population		
Urbain	19	17
Rural	16	14
Masculin	19	14
Féminin	18	15
Ensemble	19	14
Structure de la population		
Population de moins de 15 ans (0-14 ans)	428 209	8 855 608
Population de 15-64 ans	575 383	7 754 669
Population de 65 ans et plus	23 256	528 430
Population de 10-19 ans	238 692	6 828 383
Population des femmes (15-49 ans)	513 230	3 891 592
Effectifs des personnes âgées	428 209	756 074
État matrimonial, nuptialité		
Proportion des célibataires%		
Homme	56,1	46,0

Femme	43,9	29,3
Proportion des mariés%		
Homme	42,4	52,4
Femme	48,5	62,7
Fécondité/Natalité		
ISF (15-49 ans)	5,0	7,5
TBN (15-49 ans) ‰	66,1	42,8
Population féminine (12-49 ans)	250 687	4 133 345
Naissances des 12 derniers mois (12-49 ans)	33 467	730 763
HANDICAP		
Taux de handicap (%)		
Urbain	6,1	4,6
Rural	9,7	4,0
Masculin	6,0	4,2
Féminin	6,5	4,1
Ensemble	6,3	4,1
Rapport de masculinité (RM) des personnes handicapées	92	101
ALPHABETISATION		
Taux d'Alphabétisation (%)		
Urbain	61,3	55,9
Rural	35,0	24,2
Masculin	64,4	35,5
Féminin	55,9	23,7
Ensemble	60,1	29,5
NIVEAU D'INSTRUCTION %		
Aucun Niveau	26,3	57,4
Ecole coranique	6,2	10,2
Cours d'adulte	0,6	2,4
Primaire	37,3	20,9
Secondaire 1	14,3	4,7
Secondaire 2	13,5	2,3
Education Non Formelle	1,8	2,1
FREQUENTATION SCOLAIRE		
Taux fréquentation scolaire %		
Urbain	74	74,4
Rural	71,1	66,8
Masculin	74,5	68,2
Féminin	73,4	68,0
Ensemble	73,9	68,1
ACTIVITES ECONOMIQUES		
Taux d'activité (Net)%		
Urbain	46,8	31,5

Rural	49,1	44,6
Hommes	68,1	57,5
Femmes	25,2	27,6
Ensemble	46,9	42,3
Taux d'emploi (taux d'occupation) %		
Hommes	43,1	56,1
Femmes	15,4	27,3
Ensemble	29,1	41,5
Taux de chômage %		
Urbain	4,1	6,5
Rural	2,9	1,3
Hommes	6,1	2,9
Femmes	1,9	1,4
Ensemble	4,0	2,4
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET CADRE DE VIE		
Proportion de ménage propriétaire de logement	35,5	77,1
Proportion de ménage utilisant un puits cimenté	3,5	34,1
Proportion de ménage utilisant un puits traditionnel	1,1	17,8
Proportion de ménage utilisant un robinet	58,3	12,8
Proportion de ménage utilisant un forage	2,3	12,0
Proportion de ménage utilisant une fontaine	27,9	14,2
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le béton	8,5	0,3
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la tôle	41,0	13,8
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le banco	0,8	40,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la paille	34,4	39,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement sont les peaux/nattes	1,3	2,8
Proportion de ménage vivant dans des maisons en banco	31,1	64,1
Proportion de ménage vivant dans des cases	11,8	26,7
Proportion de ménage vivant dans des villas	22,1	3,4
Proportion de ménage vivant dans des célibatériums	28,6	2,8
Proportion de ménage vivant dans des tentes	0,4	1,8
Proportion de ménage vivant dans des baraques	1,8	1,0
Proportion de ménage vivant dans des immeubles	0,9	0,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est l'électricité réseau	60,8	11,8

Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est la lampe à pile (pile électrique)	28,0	75,8
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le ramassage privé	43,2	6,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est la nature ou la rue	20,6	59,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le tas d'immondices	18,5	27,4
Proportion de ménage utilisant le bois pour la cuisine	73,4	84,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la cour du logement	8,5	25,3
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la nature	66,0	68,3
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'intérieur du logement	16,1	3,4
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'extérieur de la maison	27,5	6,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la brousse/nature	8,2	72,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la latrine moderne	20,2	5,5
Proportion de ménage disposant d'un poste téléviseur	60,8	10,9
Proportion de ménage disposant d'un poste radio	54,6	42,2
Proportion de ménage disposant d'un cellulaire	82,6	53,4
Proportion de ménage disposant d'un ordinateur	17,0	2,4
Proportion de ménage disposant d'une antenne parabolique	14,4	3,0
Proportion de ménage disposant d'un réfrigérateur	25,5	4,0
Proportion de ménage disposant d'un véhicule	18,0	2,9
Proportion de ménage disposant d'une motocyclette	32,2	11,5
Proportion de ménage disposant d'une charrette	4,1	20,5

INTRODUCTION GENERALE

Depuis son indépendance, le 3 août 1960, le Niger a subi une succession de réformes administratives allant dans le sens de la décentralisation.

Le processus de décentralisation au Niger a comme pierre angulaire le transfert au niveau régional des compétences et obligations jusque-là dévolues au niveau central, afin de doter le niveau infra national de capacités pour la conduite du développement à l'échelle régionale.

Ainsi, depuis les élections locales du 24 juillet 2004, le Niger est subdivisé en huit (08) régions administratives composées de départements et de communes et cela présente de nombreux avantages.

En effet, le fait régional connaît de nos jours un regain d'intérêt car il existe une dimension régionale des problèmes de développement dont le traitement et la gestion peuvent être spécifique.

Dans cette perspective, les monographies régionales constituent un outil précieux de présentation des régions sous leurs différentes facettes. Elles permettent de disposer d'un large éventail d'informations sur les différents aspects des régions, établissant ainsi un diagnostic sur leurs situations.

Il faut aussi relever que les monographies régionales représentent un outil important pour les acteurs du développement car ils peuvent se référer à ces documents pour mieux orienter les mesures à prendre pour favoriser le développement à l'échelle infra national.

En effet le Niger, à l'instar de plusieurs autres pays en voie de développement, a adhéré à un certain nombre de programme de développement tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont aujourd'hui été généralisés en Objectifs de Développement Durables (ODD). Tous ces programmes nécessitent la disponibilité de beaucoup d'indicateurs jusqu'au niveau régional.

L'objectif général de ces monographies est de faire la photographie des indicateurs sociodémographiques, culturels et économiques des différentes régions du Niger en utilisant les données du RGPH 2012.

Il s'agira de manière plus spécifique de :

- ✓ analyser la structure de la population ;
- ✓ analyser les caractéristiques sociodémographiques et culturelles de la population;

- ✓ analyser les activités économiques de la population ;
- ✓ analyser les conditions de vie de la population.

Le présent rapport est consacré particulièrement à la monographie de la région de Niamey et s'articule autour six (6) chapitres. Le premier (1^{er}) chapitre porte sur le contexte et les aspects méthodologiques ; le deuxième (2^{ème}) chapitre concerne l'effectif et la structure de la population; le troisième (3^{ème}) chapitre traite des caractéristiques sociodémographiques de la population ; le quatrième (4^{ème}) est relatif à l'alphabétisation et l'éducation de la population ; le cinquième (5^{ème}) traite de la participation de la population à l'activité économique et enfin le sixième (6^{ème}) porte sur l'habitat et le cadre de vie de la population.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

I.1. contexte régional

I.1.1. Population

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012, la Région de Niamey compte 1 026 848 habitants. Soit 6% de la population du pays. Cette population est majoritairement urbaine. En effet, 856 527 habitants soit 91,1% de la population vivent en milieu urbain. Le taux d'accroissement intercensitaire a légèrement baissé passant de 4,5% en 2001 à 3,3% en 2012.

L'indice synthétique de fécondité régional est de 5 enfants par femme contre 7,6 enfants pour la moyenne nationale. La densité moyenne régionale est de 4026,9 hbt/Km.

L'autre caractéristique de la population de la région de Niamey est son extrême jeunesse. En effet, 50% de la population sont des personnes âgées de 15 à 49 alors que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent seulement 2,3%.

La population de la région est inégalement répartie dans les arrondissements communaux avec une forte pression démographique.

La répartition par commune de cette population en 2012 est la suivante :

Tableau 1: Répartition de la population par arrondissement communal en 2012

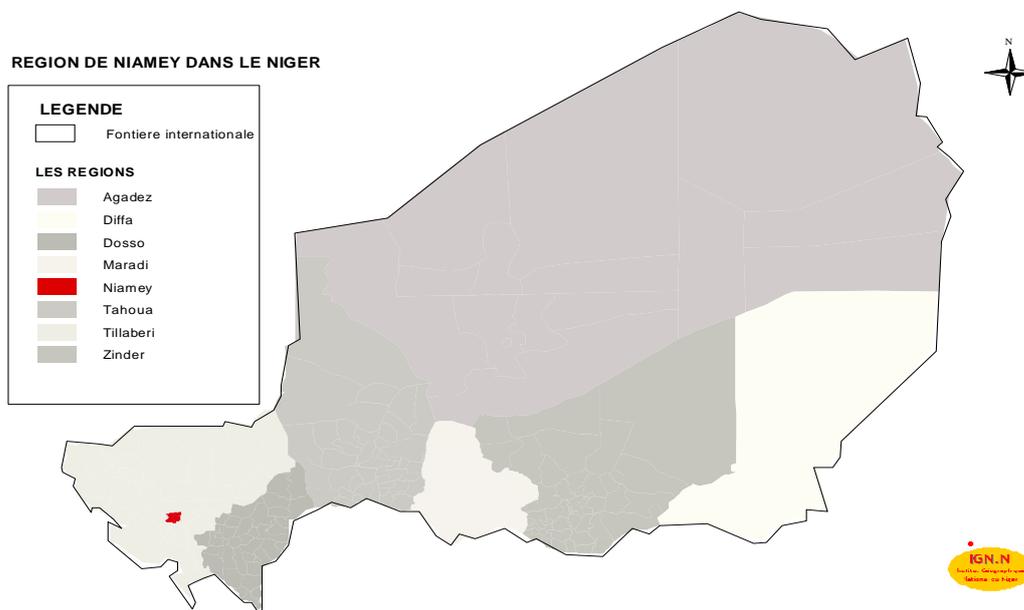
Arrondissements communaux	Homme	Femme	Total	%	Ménage
Arrondissement communal 1	104 702	105 318	210 020	20,5	36 422
Arrondissement communal 2	122 436	124 462	246 898	24,0	40 054
Arrondissement communal 3	82 641	80 534	163 175	15,9	275 71
Arrondissement communal 4	135 250	139 234	274 484	26,7	42 650
Arrondissement communal 5	66 137	66 134	132 271	12,9	20 301
Région de Niamey	511 166	515 682	1 026 848	100	166 998

I.1.2. Administration territoriale

La région de Niamey forme une enclave dans le département de Kollo. Elle est située dans la partie Sud-ouest du Niger (voir carte n°1 ci-dessous relative à l'emplacement de la région dans le pays) entre les latitudes 13°35' et 13°24' Sud et les longitudes 2°15' Est. Son altitude est comprise entre 160 m

et 250 m et ses limites administratives s'étendent sur 552,27 km² dont environ 185km² de superficie urbanisée en 2008.

Figure n°1 : la région de Niamey au Niger



Dans le cadre de la déconcentration, la région de Niamey est dirigée par un Gouverneur assisté par un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint tous représentants de l'Etat.

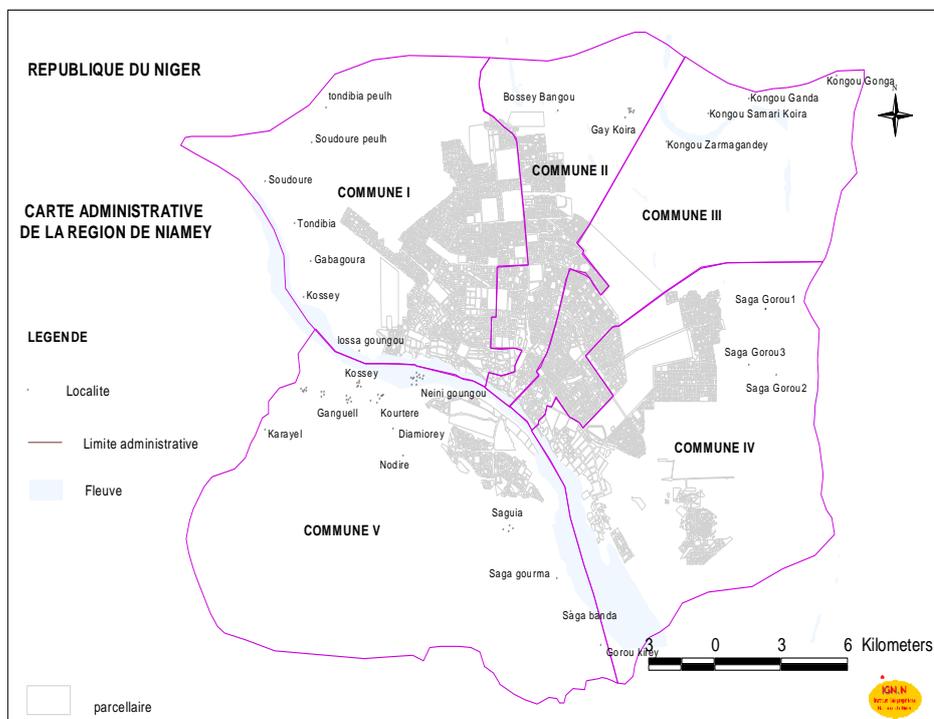
Avec l'avènement de la décentralisation à travers la communalisation intégrale, la région est aussi divisée en cinq (5) arrondissements communaux (illustration carte n°2 relative au découpage administratif) ayant chacun à sa tête un maire élu par ses pairs conseillers communaux pour un mandat de quatre (4) ans assisté par deux (2) adjoints.

Ces deux paliers de l'organisation administrative (déconcentration et la décentralisation), reçoivent tous l'appui des institutions traditionnelles communément appelées coutumières plus proches des populations.

Pour ce qui est de ces institutions coutumières, la région de Niamey compte trois (3) cantons : Saga, Karma et Lamordé. Seul le canton de Saga est couvert en totalité par la région. Les deux autres sont à cheval entre la région de Niamey et celle de Tillabéry.

La région est composée de vingt et sept (27) villages administratifs et soixante-cinq (65) quartiers dont chacun dispose d'un chef (voir carte n°2 donnant le découpage administratif).

Figure N°2 : Découpage administrative



I.1.3. Milieu Physique

Relief : le plateau de la rive gauche et la plaine de la rive droite constituent les deux éléments fondamentaux du relief de la région de Niamey. L'altitude moyenne du plateau de la rive gauche est de 250 m environ. Surplombant une dénivellation de 20 à 25 m, ce plateau occupe le plus grand espace urbanisé. La plaine de la rive droite est la zone par excellence du maraîchage urbain et périurbain.

Avec une altitude moyenne de 125 m, cette plaine s'étend sur plusieurs kilomètres. On note également la présence des dunes fossiles issues des périodes arides du quaternaire. Les dunes forment au niveau des plateaux des couvertures sableuses ou des cordons dunaires longitudinaux de direction Est-Ouest. Ce sont des sols peu évolués, pauvres et faciles à travailler. Ils conviennent surtout aux cultures céréalières.

Climat : la région de Niamey bénéficie d'un climat sahélo soudanien caractérisé par une courte saison de pluie (Juin à Septembre) et une longue saison sèche (Octobre à Mai).

Tableau 2 : Température et pluviométrie.

Température (en oc) et pluviométrie (en mm)	2011	2012
Température maximale	36,7	36,6
Température minimale	23,2	23,7
Pluviométrie annuelle	380,9	621,3
Nombre de jours de pluie	42	57

Source : Annuaire Statistique Régional de Niamey (édition 2012)

On distingue aussi deux types de vent :

- le harmattan, un vent chaud et sec, qui souffle du Nord-Est au Sud-Ouest pendant la saison sèche ;
- la mousson, un vent frais et humide qui souffle d'Ouest en Est pendant la saison des pluies.

Hydrographie : Les ressources en eau de la région sont constituées des eaux souterraines et des eaux de surface.

○ Les eaux souterraines : elles sont contenues dans les formations altérées ou fissurées du socle précambrien. Il existe trois (3) nappes aquifères liées aux grés du continental terminal et aux dépôts d'alluvions.

Pour les nappes se trouvant dans les zones du socle, le débit moyen des forages varie de 2,3 à 4,1 m³/h dans les formations granitoïdes et de 3,7 à 7,6 m³/s dans les formations volcano-sédimentaires.

Les transmissivités des aquifères varient entre 3.10^{-5} et 10^{-2} m²/s en fonction de la lithologie, de la fracturation et de l'intensité de l'altération.

Les alluvions constituées de gravier, de sable et d'argile, se rencontrent essentiellement dans les terrasses quaternaires notées T4 et T3. Leur épaisseur variant de 4 à 20 mètres et leur confère un potentiel aquifère plus ou moins important selon les zones. Ces nappes sont principalement exploitées pour l'irrigation des jardins.

○ Les eaux de surface : le réseau hydrographique de la région de Niamey est constitué par un seul cours d'eau, le fleuve Niger avec un débit maximal de 2 340 m³/seconde traversant cette entité administrative sur une longueur de 15 km. Cependant le fleuve connaît une perturbation de son régime et une baisse de son débit du fait des phénomènes d'ensablement et de sédimentation dus à l'érosion hydrique.

A cela il faut aussi noter l'existence de quelques mares permanentes et semi permanentes. La seule retenue artificielle est le seuil de Goudel, réalisé pour stocker une capacité de 3.000.000 m³ pour le soutien à l'alimentation en eau de la ville de Niamey.

Sols : On distingue trois types de sols :

- les sols des plateaux cuirassés, qui sont très dégradés et n'offrent aucune possibilité agricole du fait de leur profondeur et de leur perméabilité et surtout de leur extrême aridité.

- les sols à texture sableuse incluant les sols ferrugineux tropicaux des vallées sablonneuses.
- les sols hydromorphes localisés dans la vallée du fleuve Niger .Ils sont réservés aux cultures de contre saison et abritent la plupart des vergers de la capitale en raison de leur fertilité et des possibilités d'irrigation qu'offre le fleuve.

La faune : la région de Niamey dispose comme faune des petits gibiers (écureuils , oiseaux , pintades et poissons) , quelques reptiles , caïmans , hippopotames et des animaux sauvages en captivité au musée national Boubou Hama et chez des particuliers.

Quant au gros gibier, il a pratiquement disparu du fait de la dégradation de son habitat et du braconnage.

La présence du fleuve et des mares fait de la région de Niamey l'une des zones les plus riches en ressources halieutiques. Le fleuve Niger regorge comme espèces aquatiques : hippopotames, crocodiles, les canards sauvages et les poissons etc.

En ce qui concerne les ressources forestières, malgré l'absence de forêts naturelles, on constate assez aisément que la Région de Niamey dispose d'un potentiel appréciable de végétation.

Cette végétation est dominée par des parcs agro forestiers notamment à *Acacia albida* localisés dans les zones dépressionnaires, à *Combretum micranthum* et à *Combretum nigricans* au niveau des plateaux. A cela s'ajoute un important peuplement artificiel dans la ville, constitué par la ceinture verte qui s'étend sur 2 201 ha, des petits cordons arborés, des plantations d'arbres fruitiers et forêts galeries le long du fleuve et de la vallée du Gountou-yena, des plantations dans les concessions ou en bordure des avenues, et enfin quelques jardins publics et espaces verts aménagés (113

ha) par les municipalités, ce qui fait de Niamey l'une des capitales les plus boisées de la sous-région.

La flore naturelle le long du fleuve, des Koris et sur les plateaux est composée de *Hyphaene Thaebaïca*, *borassus aethiopum*, *acacia albida*, *Acacia balinates*, *combretum (gluttinosum, micranthun, nigricans, aculeatum)*, *prosopus africana*, *eucalyptus camaldulensis*, *terminalia mentalüü*, *azadirachta indica*. Elle est estimée à 25,9 % ;

I.1.4. Economie

Agriculture : d'après le RGA/C, la région de Niamey a une population agricole de 460 029 âmes en 2007. Le RGP/H 2012, donne 13 394 ménages agricoles pour la région.

En ce qui concerne la production, les limites des cultures se confondent aux limites des lotissements à certains endroits. Cependant, on remarque des terres incultes qui font actuellement l'objet de récupération.

Au-delà des lotissements, les spéculations cultivées sont essentiellement les cultures vivrières, mil et sorgho. Le long des berges du fleuve se pratique la culture du riz et du maraîchage.

Les rendements des cultures dunaires (mil, sorgho, niébé) sont en général très faible contrairement au riz cultivé en irriguée qui enregistre des rendements dans l'ensemble acceptable.

Élevage : la région de Niamey n'est pas une zone à vocation pastorale. Néanmoins, on constate quelques pratiquants surtout dans la commune V. L'absence de statistiques dans ce domaine ne permet pas de déterminer de manière exhaustive le nombre d'éleveurs.

Ainsi, malgré le manque d'aires de pâturage, la région de Niamey regorge d'un important cheptel. Le tableau ci-dessous, nous récapitule la situation du cheptel dans la région de 2011 à 2012.

Tableau 3: Répartition du cheptel dans la région de Niamey en 2011 et 2012

Cheptel	2011	2012
Bovins	51 884	54 996
Ovins	170 576	176 537
Caprins	95300	97 557
Camelins	45	46
Equins	291	291
Asins	2 781	2 836

Source : Annuaire Statistique Régional de Niamey (édition 2013)

Pêche : Malgré un potentiel hydraulique important, la production du poisson à Niamey est faible, très loin de satisfaire la demande sans cesse croissante due à l'évolution démographique. La pêche est pratiquée en grande partie sur le fleuve et dans les mares de Kongou Gorou et Tondibia Gorou.

Les principales espèces de poisson capturées sont: Lates, Synodontis, Clarias, Labeo, Tilapia Aulunglanus etc.

Mais il faut noter qu'il est difficile d'évaluer la production de poisson de la région compte tenu de la prédominance de la pêche informelle.

Artisanat : Les produits d'artisanat de la région de Niamey sont essentiellement la maroquinerie, la bijouterie, la poterie, la broderie, la couture, la fabrication des marmites etc.

Il existe trois grands centres artisanaux à Niamey : le village artisanal de Wadata, le centre de métiers d'art et le musée national Boubou Hama.

Les produits de l'artisanat sont écoulés sur les marchés de la place et à l'extérieur du pays.

Tourisme et Hôtellerie : la région de Niamey possède plusieurs sites touristiques dont : le musée national Boubou Hama, la corniche de Gamkallé, le fleuve Niger, le centre des métiers d'art, le village artisanal de Wadata, la pilule de Gorou Kirey, l'île de Néni (Néni Goungou), la place des monuments aux morts, la place du capitaine Monteil, les marchés de bétail, le marché de Katakou et le Grand marché.

Les principales structures d'accueil sont : Les agences de voyage de la place, les hôtels, les bars restaurants, et le Camping.

Mines et Industrie : Les oolithes ferrugineux du continental terminal constituent d'importantes réserves de fer. Mais les données actuelles ne permettent pas d'envisager leur utilisation.

Il est aussi à préciser qu'aux formations géologiques du socle sont associées des minéralisations en cassitérite, wolframite et columbite qui sont d'excellents matériaux de construction utilisés dans la réalisation des ouvrages de génie civil (routes et bâtiments).

Le secteur minier de la région de Niamey est essentiellement caractérisé par la gestion des carrières, les activités E.D.I.I et le contrôle des bijoux précieux et des objets d'art en or ou en argent.

Industrie : le tissu industriel de la région de Niamey enregistre la majorité des unités industrielles du pays.

Actuellement le parc industriel de la région de Niamey est composé d'une centaine d'unités industrielles. Elles sont réparties dans les branches suivantes : la construction métallique et bois, l'imprimerie et édition, l'industrie chimique et para-chimique, l'industrie agro-alimentaire, la fabrique de matériaux de construction, le textile et cuir.

Transport : le secteur du transport est un indicateur déterminant dans l'appréciation du degré du développement économique et social d'un pays.

Les moyens de transport dans la région de Niamey se limitent aux véhicules, motos, bicyclettes, pirogues et charrettes.

Les types de transport existants sont : le transport aérien, terrestre et fluvial.

Parmi ces différents types de transport, le transport terrestre est le plus dominant. Le transport inter urbain a connu un développement considérable ces dernières années. Le transport urbain est pratiquement dominé par les services de taxi au détriment du transport en commun qui se dégrade du jour au lendemain.

Le commerce : le commerce comprend deux volets : le commerce intérieur et le commerce extérieur, tous dominés par le secteur informel qui représente plus de 70% des activités économiques de la région.

Le commerce intérieur est difficile à maîtriser faute des statistiques.

La région de Niamey assure l'essentiel du commerce extérieur du pays. Les marchandises importées portent essentiellement sur les produits d'équipements, les produits alimentaires et les textiles.

Cependant, les exportations de la région sont très faibles. Les produits à l'exportation sont pour la plupart en transit des autres régions vers l'extérieur du pays .C'est le cas de l'Uranium, du souchet, du coton, l'oignon, l'arachide etc....

Les banques : la région de Niamey compte onze (11) banques y compris la banque centrale (BCEAO).

En dehors de la banque centrale dont la mission est d'émettre la monnaie, toutes ces banques répondent aux fonctions essentielles des institutions bancaires qui sont le crédit et l'épargne.

1.2. Aspects méthodologiques

Cette section se structure en deux points : la définition des concepts et la démarche d'analyse.

1.2.1. Définition des concepts

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes

de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des femmes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces femmes au nombre de femmes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les femmes (TGFGF)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes.

- **Taux spécifique par âge chez les femmes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge pour 1000 femmes. Il est obtenu par âge donné des femmes, en rapportant les

naissances vivantes des douze derniers mois issues des femmes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des femmes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des femmes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des femmes d'un âge donné par l'effectif de la population des femmes du même âge.

- **Taux brut de mortalité**

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, au cours d'une année donnée.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être

ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie¹ donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total des adolescents de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

¹ Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage**

C'est le rapport entre la population au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs).

- **Taux d'activité**

Il représente le rapport entre la population active de 15-64 ans sur la population totale de 15-64 ans

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active de 15-64 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

- **Situation dans l'emploi**

Elle permet de voir la situation dans l'occupation de la population de 15-64 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent cette population est nécessaire.

L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travail pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

1.2.2. Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGPH-2012 est la principale source de données utilisée pour l'analyse des niveaux et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques de la population (Structure, Éducation, Nuptialité, Fécondité, etc.). Toutefois, des données issues d'autres sources sont utilisées à des fins de comparaison et d'évaluation des tendances. L'étude porte essentiellement sur les ménages ordinaires. La démarche d'analyse est de type descriptif et consiste dans un premier temps à présenter le niveau et la tendance des indicateurs des phénomènes. Dans un second temps, une analyse différentielle est mise en évidence au moyen des tableaux croisés.

Aussi, les analyses s'effectuent aux niveaux régional et départemental tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est également porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION

Ce chapitre vise à répondre à la question quel est l'effectif global de la population de Niamey ? L'analyse du «Volume global de la population» a pour objectif de présenter les populations par sexe, par milieu de résidence, par âge, par état matrimonial, par arrondissement communal, etc. Cette partie renseigne également sur l'évolution de la population de Niamey de 2001 à 2012 ainsi que les rapports de masculinité.

En effet, la population se définit comme étant un ensemble d'individus coexistant à un moment donné et délimité selon les critères variés d'appartenance. Le mot population désigne communément l'ensemble des habitants d'une localité (Région, Etat, province, département, arrondissement, ville, commune urbaine et/ou rurale, cantons, village, hameau, points d'eau).

II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population

II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2012 (RGP/H-2012), la population de la Région de Niamey s'élève à 1 026 848 habitants représentant 6,0% de la population totale du Pays, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,3% contre 3,9% au niveau national.

La population citadine de la région s'élève à 978 029, soit 95,2% de la population totale de la région. Par ailleurs, la population rurale ne représente que 4,8% de la population totale de la Région avec 48 819 habitants.

Tableau 4: Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe

Milieu	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Urbain	486 879	95,2	491 150	95,2	978 029	95,2
Rural	24 287	4,8	24 532	4,8	48 819	4,8
Total Niamey	511 166	100,0	515 682	100,0	1 026 848	100,0
Niger	8 518 818		8 619 889		17 138 707	

II.1.2. Effectif de la population par arrondissement communal selon le sexe

Le tableau ci-dessous, indique que l'effectif des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes dans presque tous les arrondissements communaux de la région de Niamey, à l'exception de l'arrondissement communal 3 où cet effectif est plus important pour le sexe masculin, avec 50,6% des hommes contre 49,4% des femmes.

La répartition de la population selon les arrondissements communaux fait ressortir aussi une répartition inégale. L'arrondissement Niamey 4 renferme le plus grand poids (26,5%), suivi de l'arrondissement Niamey 2 avec 24,0%. Le plus petit poids se trouve dans l'arrondissement communal Niamey 5 avec 12,9%.

Tableau 5: Répartition de la population par arrondissement communal selon le sexe

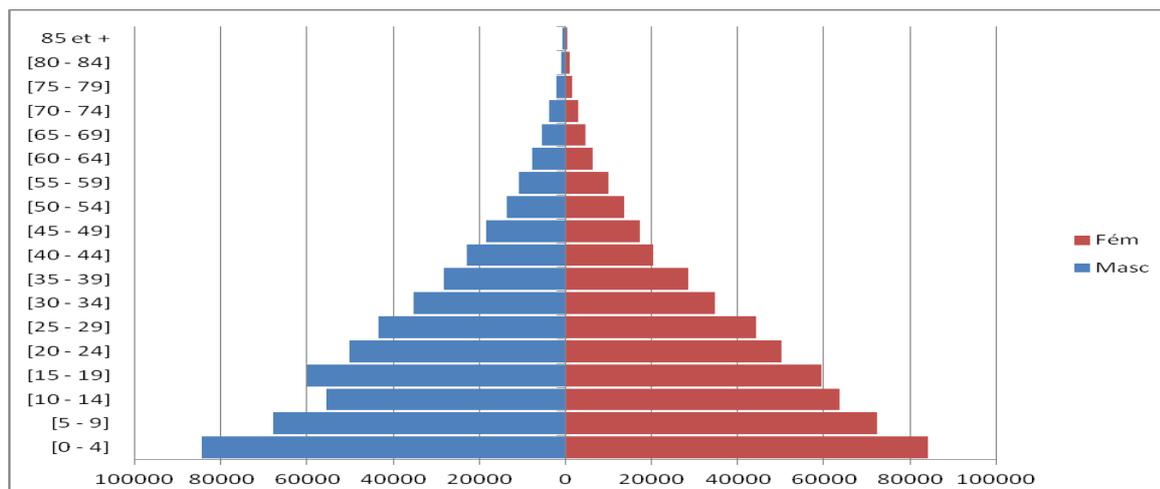
Arrondissement communal	Masculin		Féminin		Total	Poids (en %) par rapport à la Région		
	Effectif	(en%)	Effectif	(en%)		Masculin	Féminin	Ensemble
Arrondissement communal 1	104 702	49,9	105 318	50,1	210 020	20,5	20,4	20,5
Arrondissement communal 2	122 436	49,6	124 462	50,4	246 898	24,0	24,1	24,0
Arrondissement communal 3	82 641	50,6	80 534	49,4	163 175	16,2	15,6	15,9
Arrondissement communal 4	135 250	49,3	139 234	50,7	274 484	26,5	27,0	26,7
Arrondissement communal 5	66 137	50,0	66 134	50,0	132 271	12,9	12,8	12,9
REGION DE NIAMEY	511 166	49,8	515 682	50,2	1 026 848			100,0

II.2. Répartition de la population par âge selon le sexe

II.2.1. Répartition de la population par groupe d'âges selon le sexe

La pyramide par groupe d'âges de la population de Niamey a une base élargie et un sommet très rétréci, conséquence d'une population très jeune. On remarque aussi un déficit de la population masculine dans la classe d'âge 10-14 ans. En ce concerne les âges avancés, on note un faible effectif des personnes âgées.

Figure N°3 : Pyramide des groupes d'âge quinquennaux de la population Totale de Niamey



II.2.2. Répartition de la population par groupe d'âge et sexe aux niveaux des arrondissements communaux

La répartition de la population par arrondissement communal dans le tableau A2 en annexe montre qu'à Niamey la population du groupe d'âge 15-64 ans est supérieure à 50%. Celle de 0-14ans tourne au tour de 40%. Cette même tendance est observée dans tous les arrondissements communaux. Aussi, si on considère la même tranche d'âge 15-64 ans à Niamey les hommes sont plus nombreux que les femmes et dans tous les arrondissements communaux à l'exception de l'arrondissement communal 2 où les hommes et les femmes ont presque le même pourcentage soient 53,3 et 53,4 %

II.3. Evolution des effectifs de la population

Le tableau ci-dessous indique que le taux d'accroissement de la population 2001-2012, des différents groupes d'âges (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans et plus) varie entre 0,8 et 0,9 pour tous les sexes.

Néanmoins, le groupe d'âge 65 ans et plus a un taux d'accroissement de 1,7% pour le sexe masculin.

Tableau 6: Evolution des effectifs de la population par sexe entre 2001 et 2012

Groupe d'âges	2001		2012		Taux d'accroissement 2001-2012	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
0-14 ans	145 394	146 350	207 792	220 417	0,8	0,9
15- 64 ans	207 444	196 069	290 707	284 676	0,8	0,8
65 ans et +	5 658	7 032	12 667	10 589	1,7	0,9
Total	358 496	349 451	511 166	515 682	0,8	0,9

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Dans le cadre du quatrième RGPH de 2012, il a été distingué trois (3) types de ménages : ménages ordinaires, ménages collectifs et les sans-abris. Cette partie porte sur l'analyse de la situation des ménages ordinaires de la région de Niamey, plus précisément sur l'âge et le sexe de chef de ménage, la taille et la typologie de ménage, l'état matrimonial et la situation d'activité, selon le milieu de résidence.

III.1.1. Age et Sexe du Chef de Ménage

L'âge et le sexe du chef de ménage constituent des caractéristiques importantes dans l'analyse de la situation sociodémographique des ménages ordinaires.

L'examen du tableau7 suivant, montre que les personnes des groupes d'âges 35 - 39 ans et 40 - 44 ans dirigent plus les ménages que les autres groupes avec respectivement 14,5% et 13,6%. Les groupes d'âges 80-84 ans et 85 ans et plus, présentent des proportions les moins importantes en matière de la responsabilité dans la conduite des ménages. Cette répartition est presque la même en milieu urbain et qu'en milieu rural.

Tableau 7: Pourcentage des ménages ordinaires par milieu de résidence et selon le groupe d'âge du chef de ménage

Groupe d'âge du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15 - 19 ans	3,5	2,4	3,4	1,7	1,9	1,7	3,4	2,4	3,3
20 - 24 ans	2,7	3,0	2,8	2,3	2,7	2,4	2,8	3,0	2,8
25 - 29 ans	8,3	8,2	8,4	9,9	4,6	9,5	8,5	8,2	8,4
30 - 34 ans	14,2	6,2	13,0	13,2	4,2	12,5	14,1	6,1	13,0
35 - 39 ans	15,5	8,8	14,5	15,4	9,1	14,9	15,5	8,8	14,5
40 - 44 ans	14,3	9,8	13,6	12,1	9,3	11,9	14,2	9,8	13,6
45 - 49 ans	12,0	12,7	12,1	11,2	12,4	11,3	11,9	12,7	12,0
50 - 54 ans	9,1	13,0	9,6	8,6	16,0	9,1	9,0	13,1	9,6
55 - 59 ans	7,1	11,5	7,8	8,5	14,1	8,9	7,2	11,6	7,8
60 - 64 ans	5,1	8,8	5,7	5,6	6,7	5,7	5,1	8,8	5,7
65 - 69 ans	3,6	7,2	4,1	4,8	7,2	5,0	3,6	7,2	4,1
70 - 74 ans	2,4	4,2	2,7	3,0	5,3	3,2	2,4	4,2	2,7
75 - 79 ans	1,3	2,4	1,4	2,3	4,0	2,4	1,3	2,4	1,5
80-84 ans	0,5	1,2	0,6	0,9	1,1	1,0	0,5	1,2	0,6
85 ans et plus	0,4	0,6	0,3	0,5	1,4	0,5	0,5	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En 2012, dans la région de Niamey, l'âge moyen et l'âge médian tournent au tour de 40 à 50 ans non seulement en milieu urbain qu'en milieu rural, mais aussi pour tous les sexes confondus. Néanmoins, l'âge moyen en milieu rural des femmes présente une proportion un peu plus élevée avec 50,9%.

Tableau 8: Proportion de l'âge moyen et l'âge médian des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âge en union	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Age moyen	43,1	48,5	43,9	44,9	50,9	45,3	43,2	48,6	44,0
Age médian	42,0	49,6	42,9	43,1	51,8	43,8	42,0	49,6	43,0

III.1.2. Taille et Typologie des ménages

Le tableau ci-après donne la répartition en pourcentage des ménages par taille de ménages ordinaires selon le milieu de résidence. L'examen du tableau entrevoit que la taille moyenne du ménage ordinaire à Niamey est de 6 personnes et la taille médiane est un peu plus de 5 personnes. Cette répartition est presque la même qu'en milieu urbain. En milieu rural la taille moyenne est de 7,7 personnes et la taille médiane est 7,2 personnes.

Les ménages dirigés par les hommes ont une taille plus importante que les ménages dirigés par les femmes surtout en milieu rural.

Tableau 9: Répartition des ménages par taille selon le sexe et le milieu de résidence

Taille du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
1pers	5,6	9,1	6,1	1,3	5,7	1,7	5,4	9,0	5,9
2-4 pers	33,6	39,6	34,5	23,4	41,5	24,8	33,2	39,6	34,1
5-7 pers	33,0	30,9	32,7	32,6	34,3	32,7	33,0	30,9	32,7
8 pers et plus	27,8	20,4	26,7	42,7	18,5	40,8	28,4	20,4	27,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille Moyenne	6,2	5,3	6	7,9	5,3	7,7	6,2	5,3	6,1
Taille Médiane	6	5,1	5,9	7,3	5,2	7,2	6	5,1	5,9

L'analyse du tableau ci-dessous laisse remarquer que le ménage nucléaire élargi est beaucoup plus fréquent parmi les ménages dirigés par les hommes (70,2% contre seulement 1,1% chez les ménages dirigés par les femmes). Cela est aussi valable pour le ménage polygame élargi (10,7% contre 0,2%). Tandis que les femmes sont plus nombreuses à diriger un ménage monoparental simple, le ménage monoparental étendue ou composite et le ménage unipersonnel.

Tableau 10: Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon le sexe du chef de ménage

Typologie de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Non Familiaux	0,9	0,8	0,9	0,3	0,0	0,3	0,9	0,8	0,9
Ménage Unipersonnel	5,6	9,3	6,2	1,3	5,7	1,7	5,4	9,2	6,0
Nucléaire simple	5,9	0,3	5,1	3,8	0,0	3,5	5,9	0,3	5,0
Nucléaire Polygame	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Monoparental Simple	0,0	16,9	2,5	0,0	17,3	1,3	0,0	16,9	2,4
Nucléaire Elargie	70,1	1,1	59,9	72,4	2,7	67,2	70,2	1,2	60,2
Monoparental Etendue ou Composite	0,0	26,2	3,9	0,0	27,6	2,1	0,1	26,2	3,8
Polygame élargie	10,5	0,2	8,9	18,6	0,2	17,2	10,7	0,2	9,3
Ménage Elargie	6,9	45,2	12,5	3,5	46,5	6,6	6,7	45,2	12,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.3. Etat matrimonial et Niveau d'instruction du Chef de Ménage

III.1.3.1 Etat matrimonial

Tout comme l'âge et le sexe du chef de ménage, l'état matrimonial de ce dernier fait partie intégrante des facteurs socioculturels des ménages ordinaires. Le tableau ci-dessous donne la répartition de ces ménages selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et l'état matrimonial du chef de ménage.

Les chefs de ménage mariés monogames (66,4%) sont les plus nombreux à Niamey. Ils sont suivis des chefs de ménages mariés polygames à 2 épouses (14,5%) ainsi que des chefs de ménage célibataires (6,2%). Les veufs, les mariés polygames 3 épouses, les divorcés et les mariés polygames 4 épouses et plus sont relativement d'une moindre importance par rapport aux personnes ayant en charge les ménages ordinaires à Niamey. L'importance numérique des chefs de ménage mariés monogames pourrait être liée au rôle du mariage en tant que facteur de responsabilisation au Niger.

L'analyse selon le milieu de résidence permet de relever que la proportion des chefs de ménage mariés monogames est relativement plus élevée en milieu rural (71,3%) qu'en milieu urbain (66,2%). Egalement, La comparaison de la proportion des chefs de ménages qui sont polygames donne 21,5% des CM en milieu rural contre 18,1% en milieu urbain.

Concernant la proportion des chefs de ménage célibataires, elle est plus élevée en milieu urbain 6,4% qu'en milieu rural 1,8%.

En considérant le sexe du chef de ménage, on constate que les veufs chefs de ménages sont numériquement importantes chez les femmes chefs de ménage quel que soit le milieu considéré. Cela pourrait être dû à l'attache que les femmes veuves accordent aux ménages et aux enfants de leurs défunts maris.

Tableau 11: Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et l'état matrimonial

Etat matrimonial du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	6,4	6,3	6,4	1,9	1,5	1,8	6,2	6,2	6,2
Marié monogame	73,8	22,2	66,2	75,1	24,7	71,3	73,9	22,2	66,4
Marié polygame à 2 épouses	14,3	14,8	14,4	18,4	14,9	18,1	14,4	14,8	14,5
Marié polygame à 3 épouses	2,7	4,3	2,9	2,7	3,2	2,7	2,7	4,3	2,9
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,6	1,2	0,8	0,6	1,5	0,7	0,7	1,2	0,8
Veuf (ve)	1,1	39,8	6,8	0,8	46,6	4,2	1,0	40,0	6,7
Divorcé(e)	1,0	11,0	2,4	0,4	7,6	1,1	1,0	10,9	2,4
Autres à préciser	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,4	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

III.1.3.2 Niveau d'instruction

Selon le tableau n°12, les répartitions en pourcentages des ménages selon le sexe du chef de ménage par niveau d'instruction fait relater qu'à Niamey dans son ensemble 27,3 % des chefs des ménages n'ont aucun niveau d'instruction suivis de ceux qui ont le niveau primaire 17,3%, ensuite vient ceux qui ont le niveau secondaire avec 13,2%. 12,9% et 12,0% des chefs des ménages ont fait respectivement l'école coranique et l'enseignement supérieur. 4,6%, 4,2% et 3,1% ont fréquenté respectivement des écoles, non formelles, secondaires² et professionnelles supérieures. Seulement 2,0% et 1,7 ont fait les écoles professionnelles secondaires¹ et ². Quant aux 1,5% des chefs des ménages ils ont suivis des cours d'adultes. Les répartitions des ménages selon le sexe du chef des ménages en milieu urbain se présentent comme suit: chez les hommes, 23,8% n'ont aucun niveau, 17,7% ont fait l'école primaire et 14,0% ont le niveau secondaire¹; au niveau des femmes 41,4% n'ont aucun niveau, 16,3% ont le niveau primaire et 9,9% ont le niveau secondaire¹. On constate aussi que les hommes ont fait l'école coranique un peu moins que les femmes avec respectivement 12,6% et 13,5%.

Les répartitions des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage en milieu rural sont suit : chez les hommes, 50,2% n'ont aucun niveau, 17,9% ont fait l'école coranique et 13,1% ont le niveau primaire ; chez

les femmes 61,7% n'ont aucun niveau, 15,2% primaire et 10,7 ont le niveau coranique.

Tableau 12: Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage par milieu de résidence et par sexe

Niveau d'instruction du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	23,8	41,4	26,4	50,2	61,7	51,1	24,9	41,8	27,3
Préscolaire	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Primaire	17,7	16,3	17,5	13,1	15,2	13,3	17,5	16,3	17,3
Secondaire 1	14,0	9,9	13,4	7,8	6,5	7,7	13,8	9,9	13,2
Secondaire 2	4,6	2,4	4,3	1,0	0,4	1,0	4,5	2,4	4,2
Ecole Prof. Second. 1	2,0	2,9	2,1	0,6	1,6	0,7	1,9	2,9	2,0
Ecole Prof. Second. 2	1,7	2,0	1,8	0,4	0,4	0,4	1,7	2,0	1,7
Ecole Prof. Sup.	3,3	2,3	3,1	0,7	0,7	0,7	3,2	2,3	3,1
Ens. Supérieur	13,5	6,3	12,5	1,6	0,9	1,5	13,0	6,2	12,0
Ecole Coranique	12,6	13,5	12,7	17,9	10,7	17,4	12,8	13,4	12,9
Cours d'adulte	1,6	1,3	1,5	1,2	1,1	1,2	1,5	1,2	1,5
Education Non Formelle	5,1	1,6	4,6	5,4	0,8	5,1	5,1	1,5	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.1.4. Situation d'activité du Chef Ménage

La situation d'activité du chef de ménage constitue un des éléments permettant d'examiner les déterminants des ménages ordinaires. Le tableau ci-dessous retrace la répartition des ménages ordinaires selon la situation d'activité du chef de ménages.

La plupart des chefs de ménage sont occupés (77,1%) dans l'ensemble de la région. Par ailleurs, on remarque une disparité selon le sexe. 83,2% des CM masculin sont occupés alors que cette proportion est estimée à 41,2% chez les femmes CM.

Parmi les chefs de ménage non occupés, dans l'ensemble les autres inactifs sont les plus nombreux chez les hommes CM (8,6%), alors que cette domination se constate au niveau des femmes au foyer chez les femmes CM avec 33,5%.

Tableau 13: Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et situation d'activité du chef de ménage selon le sexe du chef de ménage

Situation d'activité du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	82,9	41,2	76,7	90,4	39,2	86,5	83,2	41,2	77,1
Au chômage	1,3	0,5	1,2	0,8	0,2	0,8	1,3	0,5	1,2
Femme au foyer	0,0	33,6	5,0	0,0	39,2	3,0	0,0	33,7	4,9
Elève/Étudiant	1,4	1,5	1,4	0,2	0,2	0,2	1,4	1,5	1,4
A la recherche du premier emploi	0,7	0,6	0,7	0,2	0,2	0,2	0,7	0,6	0,7
Retraité	1,2	1,0	1,2	0,8	0,0	0,7	1,2	1,0	1,2
Rentier	3,7	8,2	4,3	2,7	7,8	3,1	3,6	8,2	4,3
Autres inactifs	8,8	13,4	9,5	4,9	13,2	5,5	8,6	13,3	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population

III.2.1. Nuptialité

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

III.2.1.1. Etat matrimoniale de la population par âge selon le sexe

Lors du dénombrement général de la population et de l'habitat de 2012, il a été demandé à toutes les personnes âgées de 10 ans et plus, leur situation matrimoniale. Lorsque la personne est déclarée mariée, on lui demande aussi le type de régime conjugal dans lequel elle évolue : régime monogamique ou polygamique. Pour les personnes vivant en régime polygamique, il leur a été demandé le nombre d'épouses (pour les hommes) ou de coépouses (pour les femmes).

La situation de l'état matrimonial de la région de Niamey révèle que le phénomène du célibat touche beaucoup plus les hommes que les femmes avec respectivement 56,1% des hommes âgés 10 ans et plus, contre 43,9% pour les femmes âgées de 10 ans et plus. Toutefois, on constate que cette proportion est plus élevée pour les deux sexes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Il est à signaler également que la proportion des mariés monogames est beaucoup moins importante, avec 34,5% pour le sexe masculin et 34,9% pour le sexe féminin.

Le tableau indique aussi que 7,9% des hommes âgés de 10 ans et plus de la région de Niamey sont polygames contre 13,6% des femmes.

La proportion des divorcés est plus ou moins élevée chez les femmes que chez les hommes (2,9% des femmes contre 0,8% des hommes), de même que les femmes demeurent beaucoup plus touchées par le phénomène de veuvage que les hommes avec respectivement 4,7% pour les femmes et 0,6% pour les hommes.

Tableau 14: Proportion (%) de la population de 10 ans et plus par statut matrimonial selon le milieu de résidence

Situation matrimoniale	Urbain			rural			ensemble		
	masc	fém	Total	masc	fem	total	masc	Fém	total
Célibataire (Jamais marié(e))	56,4	44,4	50,3	49,3	34,5	41,8	56,1	43,9	50
Marié monogame	34,3	34,6	34,5	40	40,4	40,2	34,5	34,9	34,7
Marié polygame à 2 épouses	6,3	10,1	8,2	8	14,5	11,3	6,3	10,3	8,3
Marié polygame à 3 épouses	1,2	2,5	1,9	1,2	2,6	1,9	1,2	2,5	1,9
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,4	0,8	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,8	0,6
Veuf (ve)	0,6	4,7	2,7	0,6	5,1	2,9	0,6	4,7	2,7
Divorcé(e)	0,7	2,8	1,7	0,5	2	1,3	0,8	2,8	1,7
Autres à préciser	0,1	0,1	0,1	-	0,1	-	0,1	0,1	0,1
Total	100								

En matière de répartition par effectif de la population de 10 ans et plus selon le statut matrimonial, les célibataires viennent en amont avec 350 168 habitants suivis des mariés monogames avec 243 278 habitants. Les moins nombreux sont les mariés polygames à 4 épouses et plus et les veufs avec respectivement 4 008 habitants et 18 703 habitants. (Voir annexe Tableau A3).

III.2.2. Proportion de la population en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe

On observe la proportion de la population en union la plus élevée dans le groupe d'âge 40-44 ans, non seulement dans les deux sexes mais aussi bien en milieu urbain que rural. Globalement on note 88,4% des hommes et 80,5% des femmes du groupe d'âge 40-44 ans qui sont en union dans la région de Niamey.

Néanmoins, le mariage précoce des filles est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, 9,4% des filles d'âges compris entre 10-14ans sont en union en milieu rural, contre 6,6% en milieu urbain.

Tableau 15: Proportion de la population en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
10 - 14 ans	1,3	6,6	4,2	2,4	9,4	5,9	1,4	6,8	4,3
15 - 19 ans	8,5	26,1	17,2	10,3	46,1	27,7	8,6	27,0	17,7
20 - 24 ans	9,4	37,9	23,6	25,9	59,4	42,9	9,9	38,6	24,2
25 - 29 ans	32,0	63,5	47,9	58,8	80,0	69,2	33,1	64,1	48,7
30 - 34 ans	61,2	77,7	69,4	78,4	86,6	82,4	61,9	78,0	69,9
35 - 39 ans	80,9	81,0	80,9	89,4	88,8	89,1	81,3	81,3	81,3
40 - 44 ans	88,3	80,1	84,5	92,1	88,5	90,2	88,4	80,5	84,7
45 - 49 ans	90,7	76,5	83,9	93,6	87,3	90,4	90,8	76,9	84,1
50 - 54 ans	91,5	66,7	79,2	94,3	76,8	84,9	91,6	67,1	79,4
55 - 59 ans	91,8	61,8	77,3	95,9	72,7	84,4	92,0	62,4	77,7
60 - 64 ans	91,7	52,2	73,9	95,0	66,2	81,6	91,8	52,8	74,2
65 - 69 ans	90,8	44,4	69,2	93,0	53,0	74,3	90,9	44,8	69,5
70 - 74 ans	89,3	36,3	66,4	92,3	40,4	67,1	89,5	36,6	66,4
75 - 79 ans	87,9	27,1	60,7	91,3	31,4	62,6	88,1	27,4	60,8
80-84 ans	83,7	27,9	55,3	85,9	22,1	53,0	83,8	27,5	55,2
85 ans et plus	85,6	25,4	61,0	88,2	20,6	54,4	85,8	25,1	60,6
Total	28,8	32,9	30,9	30,7	36,7	33,7	28,9	33,1	31,0

L'effectif total de la population en union est de 318 653 habitants pour la région de Niamey. Pour la répartition par groupe d'âge, l'effectif le plus élevé appartient à la tranche d'âge 30–34 ans (48 887 habitants), suivi de la tranche d'âge 35–39 ans avec 46 164 habitants. Les groupes d'âges ayant les plus faibles effectifs sont les 85 ans et plus, les 80-84 ans et les 10-14 ans avec respectivement 634, 986 et 5 088 habitants

III.2.3. Proportion de la population en union par arrondissement communal selon le sexe

L'examen des données du tableau ci-dessous révèle que la population en union par arrondissement communal de la région de Niamey est inégalement répartie en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, en 2012, l'arrondissement communal Niamey 4 est en tête vis-à-vis de la population en union de la région, avec 26,0%, suivi de l'arrondissement communal 2 avec 24,4%. L'arrondissement communal 5 a la plus faible proportion (12,9%), suivi de l'arrondissement communal 3 avec 15,1%. Il faut aussi signaler que cette proportion en milieu rural, est beaucoup plus élevée dans l'arrondissement communal 1, avec 27,7%. L'arrondissement communal 3 a la plus faible proportion (3,2%). En milieu urbain la proportion est plus élevée dans l'arrondissement communal 4, (26,3%), suivi de l'arrondissement communal 2 (25,5%).

Tableau 16: Proportion de la population en union par arrondissement communal selon le milieu de résidence et le sexe

Arrondissements communaux	Urbain			Rural			Ensemble		
	masc	fém	total	masc	fém	total	masc	fém	total
Arrondissement communal 1	21,5	21,2	21,4	27,6	27,9	27,7	21,9	21,5	21,7
Arrondissement communal 2	25,2	25,8	25,5	3,3	3,2	3,2	24,1	24,6	24,4
Arrondissement communal 3	15,8	15,2	15,5	7,6	7,6	7,6	15,4	14,8	15,1
Arrondissement communal 4	26,2	26,4	26,3	19,5	20,2	19,9	25,9	26,1	26,0
Arrondissement communal 5	11,3	11,4	11,3	42,0	41,2	41,4	12,7	13,0	12,8
Région de Niamey	100,0								

III.2.3.1. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe

Le tableau 17 indique que 31,5% de la population en union n'a aucun niveau d'instruction, 18,7% ont un niveau primaire et 18,5% ont le niveau secondaire 2 et plus.

Quelque soit le milieu de résidence, les femmes sont moins instruites que les hommes en union.

Tableau 17: Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe(%)

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Aucun Niveau	24,5	34,6	30,0	50,9	65,8	59,0	25,9	36,3	31,5
Ecole Coranique	13,1	12,1	12,5	17,2	5,0	10,5	13,3	11,7	12,4
Cours d'adulte	1,6	1,0	1,3	1,1	1,3	1,2	1,6	1,0	1,3
Primaire	17,2	20,2	18,9	13,9	18,2	16,3	17,1	20,1	18,7
Secondaire 1	14,6	14,4	14,4	7,9	6,4	7,1	14,2	13,9	14,1
Secondaire 2 et plus	23,7	15,6	19,3	3,9	2,5	3,2	22,7	14,9	18,5
Education Non Formelle	5,3	2,1	3,6	5,1	0,8	2,7	5,2	2,1	3,5
Total	100								

III.2.4. Fécondité

Le comportement de fécondité des femmes à Niamey est lié à un ensemble de facteurs dont ceux géographiques, démographiques, économiques et culturels. Certaines caractéristiques semblent avoir une influence positive et d'autres agissent négativement sur la fécondité.

III.2.4.1. Taux de fécondité des femmes par groupe d'âges selon le milieu de résidence(‰)

Le tableau 18 ci-dessous donne un taux de fécondité global pour la région de Niamey de 117‰. Les femmes en âge de procréer ayant le plus grand taux de fécondité sont celles âgées de 30-34 ans avec 198‰, suivi de la tranche d'âge 25-29 ans avec 184‰.

Toutefois, ce taux présente un écart important entre le milieu urbain et le milieu rural et dans presque toutes les tranches d'âges. Il varie entre 224‰ à 80‰ respectivement pour les tranches d'âge 25-29ans et 15-19 ans en milieu rural. Or en milieu urbain, il varie de 198‰ à 58‰ respectivement pour les tranches d'âges 30-34 ans et 15-19 ans.

Ce taux élevé de fécondité en milieu rural s'explique par non seulement les facteurs culturels et religieux mais aussi le faible niveau d'instruction des femmes.

Tableau 18: Taux de fécondité des femmes par groupe âge selon le milieu de résidence

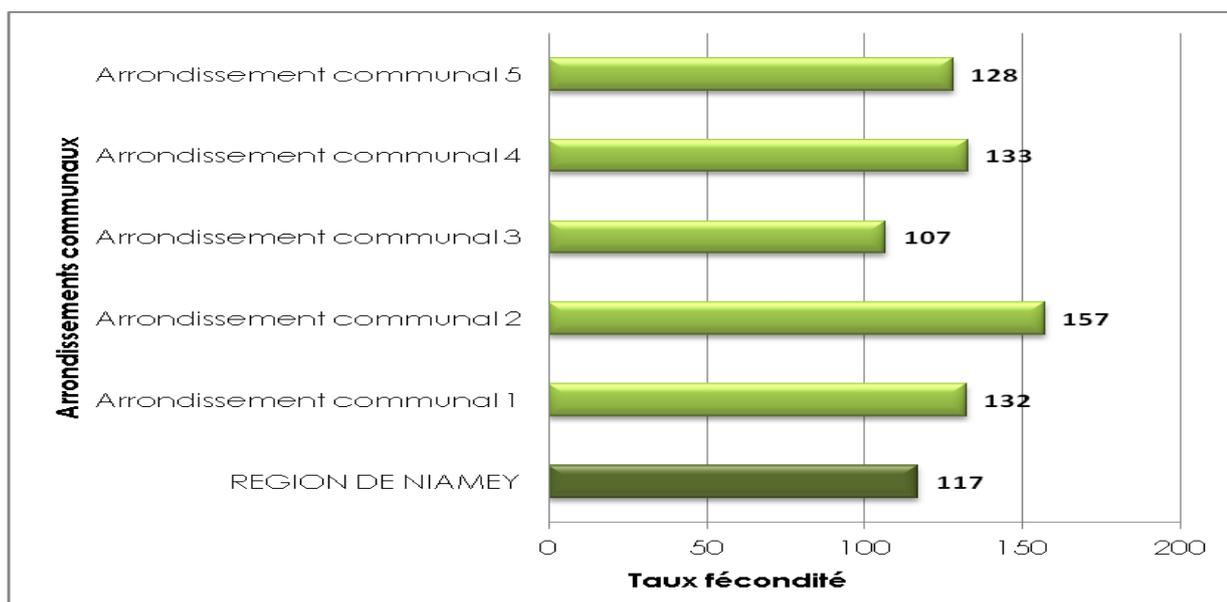
Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Eff.	Nais.	Taux	Eff.	Nais.	Taux	Eff.	Nais.	Taux
15-19 ans	56 158	3 270	58	2 873	231	80	59 031	3 501	59
20-24 ans	48 452	5 114	106	1 555	239	154	50 007	5 353	107
25-29 ans	42 317	7 702	182	1 700	380	224	44 017	8 082	184
30-34 ans	33 267	6 580	198	1 320	282	214	34 587	6 862	198
35-39 ans	26 997	4 698	174	1 249	255	204	28 246	4 953	175
40-44 ans	18 369	2 532	138	824	130	158	19 193	2 662	139
45-49 ans	14 980	1 969	131	626	85	136	15 606	2 054	132
Total	240 540	31 865	132	10 147	1 602	158	288 446	33 877	117

III.2.4.2. Taux de fécondité des femmes par Arrondissement communal

Le graphique n°1 ci-dessous explique que l'arrondissement communal 2 présente le plus grand taux de fécondité (157‰), suivi de l'arrondissement communal 4 avec 133‰.

Le faible taux est observé dans l'arrondissement communal 3 avec 107‰, et la seule localité ayant un taux inférieur à celui de la région (117‰).

Graphique 1 : Taux de fécondité des femmes par Arrondissement communal



III.2.4.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2012, le taux de fécondité le plus élevé de la région de Niamey est aperçu chez les femmes de 15 à 49ans ayant un niveau d'instruction école coranique avec 177‰. Celles-ci sont suivies des femmes ayant comme niveau d'instruction Cours d'adulte avec 174‰.

Toutefois, on relève que le groupe des femmes en âge de procréer ayant un niveau d'instruction préscolaire présente le plus faible taux (49‰). Mais cela peut s'expliquer par la faiblesse de leur effectif.

En outre, les données du tableau 12 indiquent aussi que quatre groupes d'âges ont un taux de fécondité inférieur à la moyenne de la région (117‰). Ces groupes d'âges sont les suivants : le préscolaire, le secondaire 2, le secondaire 1 et le primaire avec respectivement 49‰, 78‰, 88‰, et 103‰.

Tableau 19: Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif des adolescentes (1)	Naissance des 12 derniers mois (2)	Taux de fécondité par niveau 1000*(2) /(1)
Aucun Niveau	72 584	10 590	146
Ecole Coranique	21 994	3 900	177
Cours d'adulte	1 771	308	174
Préscolaire	734	36	49
Primaire	77 805	7 997	103
Secondaire 1	57 072	4 998	88
Secondaire 2	13 644	1 065	78
Ecole Prof. Second. 1	6 762	808	119
Ecole Prof. Second. 2	4 962	669	135
Ecole Prof. Sup.	4 861	662	136
Ens. Supérieur	13 201	1 578	120
Education Non Formelle	4 506	743	165
ND	8 550	523	61
Total	288 446	33 877	117

III.2.4.4. Parité moyenne des femmes

La parité moyenne des femmes indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des femmes d'un âge donné par l'effectif de la population des femmes du même âge.

Avec une moyenne régionale de 2,2, la parité moyenne la plus forte a été observée en milieu rural avec 3,0, contre 2,1 pour le milieu urbain.

Tableau 20: Parité moyenne des femmes selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Parité moyenne
Urbain	2,1
Rural	3,0
Total	2,2

Les arrondissements communaux 4 et 5 ont une parité égale à la moyenne régionale (2,2). L'arrondissement communal Niamey3 détient la plus petite parité 1,9.

Tableau 21: Parité moyenne des femmes par arrondissements communaux

Département	Parité moyenne
ARRONDISSEMENT NIAMEY1	2,0
ARRONDISSEMENT NIAMEY2	2,4
ARRONDISSEMENT NIAMEY3	1,9
ARRONDISSEMENT NIAMEY4	2,2
ARRONDISSEMENT NIAMEY5	2,2
REGION DE NIAMEY	2,2

Concernant la parité moyenne des femmes par niveau d'instruction, les femmes ayant les niveaux d'instruction cours d'adulte et école coranique ont des parités les plus élevées avec respectivement 4,0 et 3,7. Celles détenant les niveaux d'instruction secondaire et supérieure ont les plus faibles parités (respectivement 1,2 et 1,6).

Tableau 22: Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Parité moyenne
Aucun Niveau	3,2
Ecole Coranique	3,7
Cours d'adulte	4,0
Primaire	2,1
Secondaire	1,2
Ens. Supérieur	1,6
ND	0,9
Total	2,2

III.2.5. Migration

L'accroissement démographique de la population de la région de Niamey est attribué, en plus de l'accroissement naturel de la population, à l'extension

des périmètres urbains, à l'accroissement des activités économiques et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

En effet, au Niger les quinze dernières années, sont caractérisées par une situation politique plus ou moins stable, ce qui a favorisé l'émergence des activités économiques dans les grandes villes du pays. Cette situation associée aux conflits dans la sous-région a favorisé le phénomène de la migration vers la capitale, chef-lieu de la région de Niamey.

III.2.5.1. Proportion de migrants durée de vie inter-régionale selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau ci-dessous indique qu'en 2012, l'arrondissement communal1 dispose la proportion la plus élevée des migrants durée de vie inter-régionale (25,6%), suivi l'arrondissement communal3 avec 25,4%. La plus petite proportion est remarquée à l'arrondissement communal 5 avec 18,7%.

La plus part des migrants réside dans le centre urbain, très peu ont choisi d'être au milieu rural. Globalement 5,4% seulement des migrants sont en milieu rural.

Tableau 23: Proportion des migrants durée de vie par arrondissement communal selon le milieu de résidence et le sexe

Arrondissements communaux	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Arrondissement communal 1	27,5	26,0	26,8	7,7	10,7	9,2	26,3	25,0	25,6
Arrondissement communal 2	24,4	23,9	24,1	5,0	6,8	5,9	24,3	23,8	24,0
Arrondissement communal 3	26,0	25,9	26,0	1,3	0,8	1,0	25,5	25,4	25,4
Arrondissement communal 4	21,8	20,9	21,3	4,4	5,1	4,7	21,2	20,3	20,7
Arrondissement communal 5	22,5	20,2	21,4	3,6	4,1	3,8	19,6	17,7	18,7
Région de Niamey	24,4	23,4	23,9	4,8	5,9	5,4	23,5	22,6	23,0

III.2.6. Proportion des migrants durée de vie inter-régionale par âges selon le milieu de résidence et le sexe

Les données des migrants, durée de vie selon le groupe d'âge place la tranche d'âge 60-64ans en tête avec 50,5%, vient après la tranche d'âge 70-74ans avec 49,6%. Tandis que les plus petites proportions sont constatées dans les tranches d'âges 5-9ans et 0-4ans avec respectivement 9,1% et 8,0%.

Aussi, cette même répartition en fonction du milieu de résidence montre que la tranche d'âge 60 - 64 ans, a la proportion la plus importante (52,4%) en milieu urbain. De même qu'en milieu rural, la même tranche d'âge (60 - 64 ans) dispose de la plus grande proportion (11,4%), nonobstant que globalement la plus faible proportion dans toutes les tranches d'âges est observée en milieu rural.

Tableau 24: Proportion des migrants durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0 - 4 ans	8,5	8,2	8,4	1,9	2,1	2,0	8,1	7,9	8,0
5 - 9 ans	9,2	9,8	9,5	2,7	2,8	2,8	8,8	9,4	9,1
10 - 14 ans	14,1	17,0	15,7	4,0	4,4	4,2	13,6	16,4	15,1
15 - 19 ans	23,4	23,5	23,5	4,5	5,8	5,2	22,4	22,7	22,6
20 - 24 ans	22,8	21,5	22,2	4,8	8,2	6,5	22,3	21,1	21,7
25 - 29 ans	27,8	30,3	29,0	5,0	8,9	6,9	26,9	29,4	28,2
30 - 34 ans	32,6	32,7	32,6	5,5	9,4	7,4	31,5	31,8	31,7
35 - 39 ans	39,6	38,1	38,9	9,1	8,8	8,9	38,3	36,8	37,6
40 - 44 ans	46,0	41,9	44,1	9,7	9,9	9,8	44,7	40,4	42,7
45 - 49 ans	47,8	43,0	45,5	8,2	10,2	9,2	46,2	41,5	43,9
50 - 54 ans	51,1	45,2	48,2	10,9	11,1	11,0	49,6	43,7	46,6
55 - 59 ans	51,5	46,0	48,8	10,8	11,2	11,0	49,5	44,2	47,0
60 - 64 ans	55,3	48,9	52,4	10,5	12,4	11,4	53,3	47,2	50,5
65 - 69 ans	51,5	49,2	50,4	10,6	12,0	11,3	49,2	47,1	48,2
70 - 74 ans	52,9	51,3	52,2	9,5	12,0	10,7	50,4	48,5	49,6
75 - 79 ans	51,1	49,8	50,6	8,1	12,4	10,1	48,0	46,7	47,4
80-84 ans	49,4	50,7	50,0	7,8	8,8	8,3	46,4	47,5	47,0
85 ans et plus	49,8	47,4	48,8	5,9	5,9	5,9	47,4	44,1	46,0
Total	24,4	23,4	23,9	4,8	5,9	5,4	23,5	22,6	23,0

Le tableau A7 en annexe nous donne une population globale de 236 165 migrants durée de vie pour la région de Niamey, dont 119 873 hommes et 116 292 femmes. Par milieu de résidence on trouve 233 550 migrants en milieu urbain dont 118 709 hommes contre 114 841 femmes. L'effectif en milieu rural est faible avec 2 615 migrants (1164 hommes et 1451 femmes).

III.3. Caractéristiques sociales

Le ménage constitue l'unité socio-économique de base dans la plupart des opérations de collecte de données dont le recensement. Cette unité statistique est au centre de l'analyse économique et sociale. Ainsi, le nombre, la dimension, la structure, de même que l'évolution du rythme de formation des ménages servent à la planification et sont utiles à connaître pour formuler des politiques concernant certains groupes de populations (Nations Unies, 2010).

III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Concernant la répartition de la population par type de ménages, 99% des ménages recensés en 2012 sont des ménages ordinaires, seulement 1% sont de type collectif ou sans abri.

Tableau 25: Répartition de la population par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

TYPE DE MENAGE	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masc		Fém		Masc		Fém		Masc		Fém		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Ordinaire	479 161	98,4	489 240	99,6	23 745	97,8	24 500	99,9	502 906	98,3	513 740	99,6	1 016 646	99
Collectif	6 593	1,4	1 800	0,4	343	1,4	27	0,1	6 936	1,3	1 827	0,4	8 763	0,8
Sans abri	1 125	0,2	110	-	199	0,8	5	-	1 324	0,4	115	-	1 439	0,2
Total	486 879	100	491 150	100	24 287	100	24 532	100	511 166	100	515 682	100	1 026 848	100

III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau 26 indique que 46,5% des membres de ménage de Niamey ont comme lien de parenté avec le chef de ménage, fils ou fille et cette proportion est la même en milieu urbain qu'en milieu rural. Le poids le plus faible a été observé au niveau Père/Mère du chef de ménage avec 0,2%.

On constate également que 0,1% seulement des chefs de ménage vivent avec leurs parents en milieu urbain, contre 0,4% en milieu rural.

Il est à noter que 28,6% des membres des ménages sont déclarés chefs de ménage hommes en milieu urbain contre 24,5% en milieu rural. Pour le milieu rural, 4,5% des membres des sont déclarés sont déclarés membres de ménage femmes.

Tableau 26: Proportion de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Lien de parenté avec le chef de ménage	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
CM (Chef de Ménage)	28,6	4,8	16,6	24,5	1,9	13	28,4	4,7	16,4
EP (Epoux/Epouses)	0,1	27,9	14,1	0	28	14,3	0,1	27,9	14,1
FF (Fils/Fille)	48,9	44,1	46,5	52,4	40,8	46,5	49,1	44	46,5
PM (Père/Mère)	0,1	0,2	0,1	0,3	0,6	0,4	0,1	0,2	0,2
PF (Petit fils/Petite fille)	4,1	4,2	4,1	7,1	6,9	7	4,2	4,3	4,3
FS (Frère/Sœur)	2,3	1,6	1,9	2,8	1,7	2,2	2,4	1,6	2
NN (Neveux/Nièce)	7,8	8,4	8,1	8,4	7,6	8	7,9	8,3	8,1
AP (Autres Parents)	5,6	7,3	6,5	3,3	11,7	7,5	5,5	7,6	6,4
SP (Sans lien de parenté)	2,5	1,5	2	1,2	0,8	1,1	2,3	1,4	2
Total	100								

III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents

Le tableau A8 en annexe indique la répartition de la population par groupe d'âge et sexe selon la survie des parents.

Au RGP/H-2012, 54 075 enfants de moins de 21 ans orphelins (soit de père, soit de mère ou bien des deux parents) ont été dénombrés à Niamey, soit 5,3 % de l'ensemble de la population de la Région. On note 49,6% (soit 26 834 enfants) orphelins de sexe masculin et 50,4% (soit 27 241 enfants) orphelins de sexe féminin. Globalement, 42 416 orphelins de père, 12 767 orphelins de mère et 8 892 orphelins de père et de mère ont été observés à Niamey.

La répartition par groupe d'âge présente la tranche d'âge 15-19 ans en tête avec 43% de l'ensemble des orphelins de la région dont : 13 737 enfants orphelins de père, 4 711 enfants orphelins de mère et 4 754 enfants orphelins des deux parents.

En effet, les soins en matière de santé sont souvent fonction de la présence ou pas des parents géniteurs dans la famille. Ainsi, les enfants orphelins de moins de cinq ans (0-4ans), pourraient courir des risques de décès plus élevés que ceux dont le père et la mère sont en vie. Ainsi, cette tranche d'âge vulnérable donne 2 315 enfants orphelins de père, 1 399 orphelins de mère et 1 314 orphelins de deux parents.

La tranche d'âge 20-21 ans, présente l'effectif le plus faible avec 2 356 enfants orphelins de père, 860 orphelins de mère et 480 orphelins de deux parents.

III.3.4 Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

En ce qui concerne la situation d'handicap, le tableau ci-dessous présente la Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe. On constate que les personnes handicapées représentent 6,3% de la population totale résidente de Niamey.

En effet, 6,1% de la population résidente urbaine est handicapée, contre 9,7% en milieu rural.

L'examen du tableau donne aussi, sur l'ensemble des femmes résidentes, 6,5% d'handicapées, contre 6,0% d'handicapés des hommes résidents de la région.

Tableau 27: Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'handicaps		MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Total		
		Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Non handicapé	EFF	451292	458154	909446	21418	22134	43552	472710	480288	952998
	%	94,2	93,6	93,9	90,2	90,3	90,3	94,0	93,5	93,7
Handicapé	EFF	27869	31086	58955	2327	2366	4693	30196	33452	63648
	%	5,8	6,4	6,1	9,8	9,7	9,7	6,0	6,5	6,3
Total	EFF	479161	489240	968401	23745	24500	48245	502906	513740	1 016 646
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.3.5 Répartition de la population par statut d'handicap par Arrondissement communal

L'analyse comparative du poids des personnes handicapées par arrondissement communal donnée en tableau 28, place l'arrondissement 4 en première position avec 9,5% des personnes handicapées par rapport à la population total de l'arrondissement, suivi de l'arrondissement1 avec 7,6%. L'arrondissement2 vient en dernière position avec 2,7% des personnes handicapées sur la population totale de la commune.

A cet effet, trois arrondissements communaux de Niamey présente un taux d'handicap supérieur à celui National (4,2%), il s'agit de l'arrondissement communal Niamey4, Niamey1 et Niamey5. Les deux autres arrondissements communaux (Niamey2 et Niamey3) ont chacun un taux d'handicap inférieur à celui national.

Toutefois, il faut noter que toutes ces proportions des personnes handicapées par arrondissement communal sont largement en deçà des estimations de l'OMS et de la banque mondiale.

Selon le dernier rapport mondial sur le handicap publié par ces institutions en juin 2011, les personnes handicapées représenteraient en moyenne plus de 15% de la population mondiale.

Tableau 28: Répartition de la population (%) par statut d'handicap par Arrondissement communal

DEPARTEMENT	Statut d'handicaps	Masculin	Féminin	Total
ARRONDISSEMENT 1	Non handicapé	92,6	92,2	92,4
	Handicapé	7,4	7,8	7,6
	Total	100,0	100,0	100,0
ARRONDISSEMENT 2	Non handicapé	97,2	97,5	97,3
	Handicapé	2,8	2,5	2,7
	Total	100,0	100,0	100,0
ARRONDISSEMENT 3	Non handicapé	96,1	96,3	96,2
	Handicapé	3,9	3,7	3,8
	Total	100,0	100,0	100,0
ARRONDISSEMENT 4	Non handicapé	91,3	89,7	90,5
	Handicapé	8,7	10,3	9,5
	Total	100,0	100,0	100,0
ARRONDISSEMENT 5	Non handicapé	93,2	92,5	92,9
	Handicapé	6,8	7,5	7,1
	Total	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION

IV.1. Alphabétisation

Dans l'esprit du RGPH 2012, l'alphabétisation est l'aptitude pour une personne de lire, d'écrire et de comprendre un exposé simple et bref de faits se rapportant à sa vie quotidienne. Dans le cadre de cette analyse, les différents indicateurs seront présentés selon le groupe d'âge, l'arrondissement communal, le milieu de résidence et le sexe. Elle porte sur toutes les personnes âgées de 6 ans et plus, exception faite de l'alphabétisation des adultes qui cible la population de 15 ans et plus.

IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Le Taux d'alphabétisation renseigne sur la proportion de la population qui sait lire et écrire dans une langue quelconque.

La région de Niamey présente un taux d'alphabétisation de 60,1% ; ce qui est naturellement au-dessus de la moyenne nationale de 30,1% vue la position de capitale et de centre d'excellence de l'instruction qu'occupe la région de Niamey au niveau national. Comme on pouvait si attendre, ce taux est plus élevé en milieu urbain (61,3%) qu'en milieu rural (35,0%). On note également une prépondérance de l'alphabétisation chez les hommes ;(64,4% contre 55,9%) et chez les individus du groupe d'âge 20-24 ans. Ces résultats s'expliquent en partie par la préférence de la scolarisation masculine remarquée en général en Afrique subsaharienne et l'instruction qui est plus répandue chez les individus de cette tranche d'âge grâce aux différents programme de scolarisation de masse qui ont porté essentiellement sur les individus de cette tranche d'âge. En effet à la date du recensement les individus de cette tranche d'âge sont ceux qui sont nées entre 1992 et 1998 et qui en principe ont commencé leur scolarité entre 1999 et 2003. Or cette période coïncide avec la mise en œuvre des recommandations du forum de Dakar (l'an 2000) sur l'alphabétisation et du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE) en 2003.

Tableau 29: Taux d'alphabétisation de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
5 - 9 ans	22,4	22,0	22,2	9,8	9,8	9,8	21,7	21,3	21,5
10 - 14 ans	79,2	76,3	77,6	59,7	57,4	58,5	78,1	75,4	76,7
15 - 19 ans	77,5	69,3	73,4	51,2	46,6	48,9	76,2	68,2	72,1
20 - 24 ans	86,8	80,8	83,8	55,8	54,0	54,8	85,9	80,0	82,9
25 - 29 ans	74,7	63,8	69,3	39,7	34,6	37,2	73,3	62,6	68,0
30 - 34 ans	72,1	59,5	65,9	40,0	32,3	36,2	70,9	58,5	64,7
35 - 39 ans	69,3	53,6	61,5	39,4	29,1	34,2	68,1	52,5	60,3
40 - 44 ans	67,4	52,2	60,4	37,6	25,5	31,2	66,4	51,0	59,2
45 - 49 ans	65,6	49,7	58,0	31,1	19,6	25,3	64,2	48,4	56,6
50 - 54 ans	60,8	46,2	53,6	25,1	17,6	21,0	59,5	44,9	52,2
55 - 59 ans	59,7	40,2	50,3	23,9	13,3	18,7	58,1	38,9	48,8
60 - 64 ans	48,9	31,0	40,9	16,9	10,6	13,9	47,5	30,1	39,7
65 - 69 ans	44,5	22,5	34,4	15,1	5,3	10,6	42,9	21,5	33,1
70 - 74 ans	38,7	14,3	28,4	10,2	2,1	6,3	37,0	13,4	27,0
75 - 79 ans	37,2	13,4	26,7	9,3	2,4	6,0	35,2	12,5	25,1
80-84 ans	40,8	10,5	25,5	15,9	3,3	9,7	38,9	10,0	24,3
85 ans et plus	48,1	12,0	33,6	16,1	3,0	9,4	46,4	11,2	32,0
Total	65,6	57,1	61,3	37,5	32,6	35,0	64,4	55,9	60,1

IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par Arrondissement communal selon le sexe

Le Tableau A9 en annexe présentant l'effectif des alphabétisées, par arrondissement communal donne la répartition suivante : L'arrondissement communal Niamey 4 dispose du plus grand effectif avec 209 096 personnes alphabétisées, suivi de l'arrondissement communal Niamey 3 avec 193 777 personnes. Selon le milieu de résidence, le milieu urbain dispose de l'effectif le plus élevé 385 674 contre 36 324 en milieu rural.

Il faut aussi le signaler que globalement le nombre des femmes alphabétisées est plus élevé que celui des hommes avec respectivement 404 164 contre 399 291.

L'analyse du tableau 30 ci-dessous fait ressortir des taux d'alphabétisation qui tournent autour de la moyenne régionale exception faite de l'arrondissement communal 3, qui est l'arrondissement ayant le plus grand taux d'alphabétisation 67,6%. Ce dernier constitue avec l'arrondissement communal 1, les arrondissements qui ont des taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne régional. Les autres arrondissements même s'ils ne sont pas loin de la moyenne régional, ont néanmoins des taux qui lui sont inférieur ; c'est le cas de arrondissement communal 4 (59,2%) et de l'arrondissement communal 5 (58,3%).

Tableau 30 : Taux d'alphabétisation de la population par arrondissement communal selon le milieu de résidence et le sexe

Arrondissement communal	Taux d'Alphabétisation			Indice de parité
	Masculin	Féminin	Total	
ARRONDISSEMENT 1	67,4	59,9	63,6	0,89
ARRONDISSEMENT 2	58,3	49,9	54,0	0,86
ARRONDISSEMENT 3	71,5	63,8	67,6	0,89
ARRONDISSEMENT 4	64,0	54,5	59,2	0,85
ARRONDISSEMENT 5	62,5	54,1	58,3	0,87
REGION DE NIAMEY	64,4	55,9	60,1	0,87

IV.2. Niveau d'instruction

Par définition le niveau d'instruction est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. Dans le cadre du RGPH 2012 cette information a été collectée pour les individus âgés de 15 ans et plus et selon les différents cycles de l'enseignement formel, de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Pour ce travail il sera procédé à une analyse selon le milieu de résidence, l'arrondissement communal et le sexe

IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence

A Niamey, en 2012, sur 1 026 848 habitants, 869 379 sont instruits dont 430 023 hommes et 439 356 femmes. Compte tenu du plus grand nombre de la population urbain dans la région, le milieu urbain dispose d'un nombre plus élevé des instruits (829 084) contre 40 295 en milieu rural.

Cependant la majorité de cette population instruite n'a que le niveau primaire (324 232), 124 397 le niveau secondaire 1 et 117 718 le niveau secondaire 2 et plus. Les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction est aussi plus ou moins important avec 228 239 individus. (Voir tableau A10 en annexe)

Vue le faible taux d'alphabétisation au niveau national (30,1%), on s'attend logiquement à un niveau d'instruction faible dans le cycle formel d'enseignement. Cette situation qui est à l'image du pays, est aussi constatée dans la région de Niamey à quelques exceptions près. Ainsi plus de un quart (26,3) de la population 15 ans et plus de la région de Niamey n'ont aucun niveau d'instruction ; 37,3% de cette population ont le niveau primaire et 6,2% coranique. 30,0% des femmes sont sans niveau d'instruction contre 22,4% d'hommes et 50,3% de ceux qui sont du milieu rural vivent la même situation contre seulement 25,1 pour le milieu urbain. Même si on peut supposer que l'exode rural avec l'installation des ruraux à la périphérie de la

ville de Niamey peut influencer ces résultats ; il convient de noter que le niveau d'instruction dans l'éducation formelle de la population de la région de Niamey est faible.

Tableau 30: proportion de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fémi	Total	Masc	Fémi	Total	Masc	Fémi	Total
Aucun Niveau	21,3	28,8	25,1	45,4	54,9	50,3	22,4	30,0	26,3
Ecole Coranique	6,1	6,4	6,2	9,0	3,0	5,9	6,2	6,2	6,2
Cours d'adulte	0,7	0,5	0,6	0,5	0,7	0,6	0,7	0,5	0,6
Primaire	37,4	37,6	37,5	32,0	32,7	32,4	37,2	37,4	37,3
Secondaire 1	15,4	14,0	14,7	7,7	6,2	6,9	15,0	13,6	14,3
Secondaire 2 et plus	16,7	11,5	14,1	2,9	2,0	2,4	16,1	11,0	13,5
Education Non Formelle	2,4	1,2	1,8	2,5	0,5	1,5	2,4	1,3	1,8
Total	100								

IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par Arrondissement communal selon le sexe

Les résultats du tableau A11 en annexe montrent qu'aux deux antipodes du niveau d'instruction se trouvent les arrondissements communaux 4 et 5 avec respectivement 27,6% et 31,4% pour ceux ayant déclaré n'avoir aucun niveau d'instruction et les arrondissements communaux Niamey 1 (18,8%) et 3 (18,4%) pour le niveau secondaire et plus. Le niveau coranique est plus répandu au niveau de l'arrondissement communal Niamey 2 (9,4%) et le niveau cours d'adulte à l'arrondissement communal 5 (0,7%). Cependant il faut noter que quel que soit l'arrondissement communal qui est considéré les femmes ont un niveau d'instruction plus faible que les hommes. Elles représentent la proportion la plus élevée parmi ceux n'ayant aucun niveau d'instruction et la proportion la plus faible chez ceux qui ont un niveau secondaire et plus.

Le tableau A11 en annexe permet aussi de dégager le niveau d'instruction des arrondissements communaux. Ainsi dans tous les arrondissements communaux plus de 35% de la population ont fait le primaire. Pour celle qui ont fréquenté le secondaire l'arrondissement communal 3 a le niveau le plus élevé avec un taux de 16,7%, suivie de l'arrondissement communal 4 (14,8) et 3 (14,5). Pour les taux les plus faibles, ils s'observent au niveau des arrondissements communaux 2 et 5 avec respectivement des taux 12,5 et 12,8.

IV.3. Fréquentation scolaire

Ce sous chapitre analyse les données relatives à la fréquentation scolaire selon le milieu de résidence, l'arrondissement communal et le sexe.

La fréquentation scolaire indique si oui ou non une personne fréquente, à plein temps ou à temps partiel, un établissement ou un programme d'enseignement reconnu par le Niger pendant l'ensemble ou une partie d'une période de référence donnée. Il porte en générale sur les individus âgés de 7 à 24 ans du cycle formel d'enseignement, de l'école coranique et l'éducation non formelle.

IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence

Comparativement aux autres régions, la capitale du Niger, Niamey offre une image plus reluisante vis-à-vis de la fréquentation scolaire. 73,9 % des jeunes âgés de 7-24 ans déclarent fréquenter un des cycles d'enseignement cités ci haut. Ce résultat est pratiquement le même chez hommes et chez les femmes avec respectivement 74,5% et 73,4% qui ont déclaré fréquenter un cycle d'enseignement au moment du recensement. Par contre quand on regarde ces résultats au niveau du milieu de résidence, on constate une différence de 3 points de pourcentage entre le milieu urbain et le milieu rural soit 74% contre 71,1.

Tableau 31: taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence

Statut de fréquentation	Urbain			Rural			ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Fréquente	74,5	73,5	74,0	72,8	69,5	71,1	74,5	73,4	73,9
Ne fréquente pas	25,5	26,5	26,0	27,2	30,5	28,9	25,5	26,6	26,1
Total	100,0								

IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

L'analyse de la fréquentation scolaire au niveau de la région de Niamey selon l'arrondissement communal fait ressortir des taux de fréquentation qui gravitent autour de la moyenne régionale de 73,8%. L'arrondissement communal 3 est l'arrondissement où les individus de cette tranche d'âge fréquentent le plus (75,8%) ; suivit des arrondissements communaux 4, 2 et 1 avec respectivement 74,2%, 73,64%, 72,8%. L'analyse selon le sexe montre que quel que soit l'arrondissement communal qui est considéré, les filles fréquentent les cycles d'enseignement au même titre que les garçons ; 73,35% contre 74,45% pour toute la région.

Tableau 32: taux de fréquentation scolaire de la population par arrondissement communal selon le sexe

FREQUENTATION	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
ARRONDISSEMENT communal 1			
FREQUENTE	73,2	72,5	72,9
NE FREQUENTE PAS	26,8	27,5	27,1
Total	100	100	100
Arrondissement 2			
FREQUENTE	74,1	73,2	73,6
NE FREQUENTE PAS	25,9	26,8	26,4
Total	100	100	100
Arrondissement 3			
FREQUENTE	76,8	74,9	75,9
NE FREQUENTE PAS	23,2	25,1	24,1
Total	100	100	100
Arrondissement 4			
FREQUENTE	75	74	74
NE FREQUENTE PAS	25	26	26
Total	100	100	100
Arrondissement 5			
FREQUENTE	72,8	71,7	72,3
NE FREQUENTE PAS	27,2	28,3	27,8
Total	100	100	100
Région de Niamey			
FREQUENTE	74,5	73,4	73,9
NE FREQUENTE PAS	25,6	26,7	26,1
Total	100	100	100

IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle) selon le sexe

Le système éducatif nigérien comprend 4 cycle : primaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle et l'enseignement supérieure. Pour le taux de fréquentation au niveau du primaire, on note un taux de 113,1%, ce qui paraît fantaisiste. Cependant vue la proportion des élèves qui sont en retard ou en avance de scolarité qui viennent gonfler le numérateur de ce taux, on comprend aisément qu'un tel taux est possible. En effet se retrouve au numérateur en plus des enfants d'âge légal de scolarité au primaire (7-12 ans) ; des enfants de 5 ; 6 et 13 ans qui fréquentent effectivement ce cycle ; alors que ne sont considérés au dénominateur que les seuls 7-12 ans. Même si cette situation peut se refléter dans les autres cycles d'enseignement, les taux aux niveaux secondaire 1 ; 2 et supérieur paraissent plus réalistes ; soit respectivement 69,1% ; 33,5% et 16,9%. Cette même analyse est valable quel que soit le milieu de résidence considéré et le sexe. D'une manière générale on constate une amélioration de l'indicateur en milieu urbain plus qu'en milieu rural et pour les hommes plus que pour les femmes. On note aussi une baisse du taux de fréquentation au fur et à mesure que le niveau augmente.

Tableau 33: taux de fréquentation scolaire de la population par le cycle d'étude le milieu de résidence et le sexe

Cycle d'étude	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Primaire	118,5	110,2	114,2	94,4	93,0	93,7	117,3	109,4	113,1
Secondaire 1	74,5	68,6	71,3	30,5	26,7	28,6	72,1	66,5	69,1
Secondaire 2	38,1	31,3	34,7	9,3	5,9	7,6	36,8	30,1	33,5
Ens. Supérieur	22,4	12,4	17,3	2,8	1,4	2,1	21,8	12,1	16,9
Total	71,2	65,0	68,0	49,5	46,8	48,1	70,2	64,2	67,1

CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

V.1. Situation d'activités de la population

La population totale se décompose selon l'activité économique en population active et en population inactive. La définition de ces deux types de population n'est pas figée et peut différer selon les contextes, les pays ou autres. Cependant, la tendance vers une définition universelle pour des raisons de comparaison internationale (celui du BIT) semble être adoptée par certains pays comme le Niger.

En effet, compte tenu des demandes accrues sur les statistiques relatives à l'activité, le RGP/H 2012 a collecté plusieurs informations utiles pour les décideurs et pour les chercheurs.

V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

En 2012, plus de quatre (4) personnes sur dix sont actives (46,9%) à Niamey. Ce rapport est un peu plus élevé pour les hommes (68,1%) et reste relativement faible pour les femmes (25,2%). Le niveau de l'activité des hommes et des femmes varie d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, 82,8% des hommes sont actifs en milieu rural, contre 67,4% en milieu urbain, alors que pour les femmes, ce rapport est de 15,4% en milieu rural, contre 25,6% en milieu urbain.

Tableau 34: Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	67,4	82,8	68,1
Féminin	25,6	15,4	25,2
Total	46,8	49,1	46,9

V.1.2. Taux d'activité par arrondissement communal selon le sexe

Les taux d'activité Régional est de 46,9% avec un maximum de 51,2% pour l'arrondissement communal 3 et un taux d'activité minimal de 43,4% à l'arrondissement communal 5. L'arrondissement communal 1 (49,0%) occupe la deuxième place, suivi de l'arrondissement communal 2 (47,0%) et l'arrondissement communal 5 (43,4%).

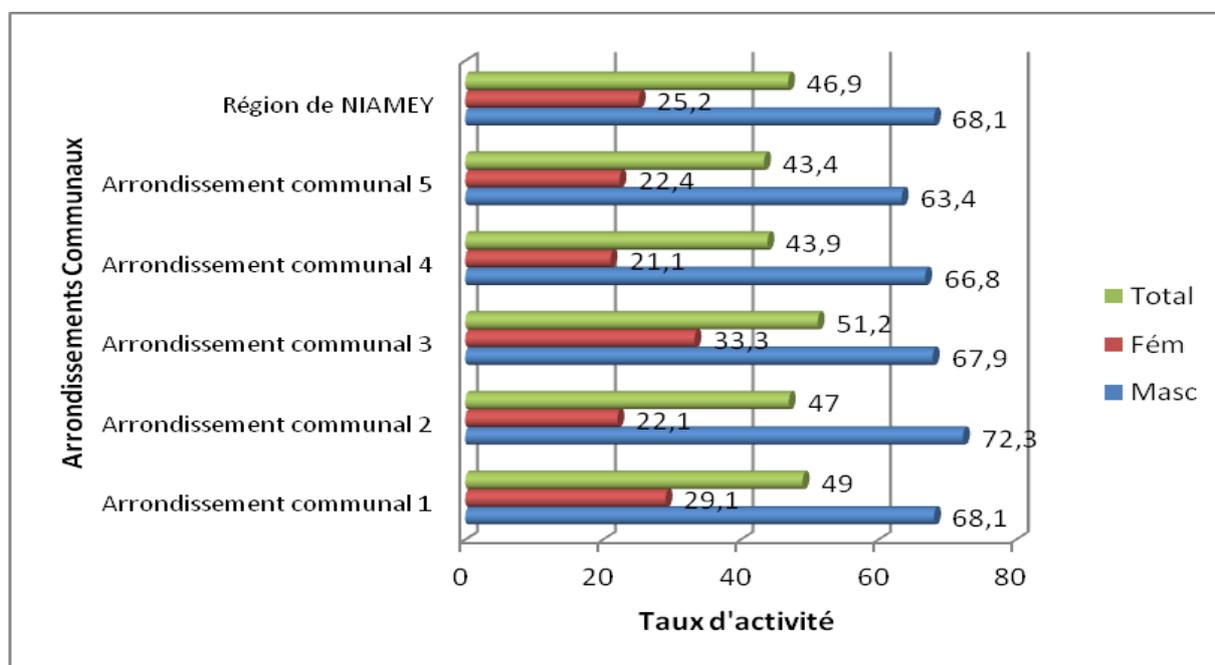
Il faut aussi signaler qu'en milieu urbain, l'arrondissement communal 3 présente le plus fort taux (51,1%), et le plus faible taux est observé à

l'arrondissement communal Niamey5 (42,9%). En milieu Rural l'arrondissement communal Niamey2, a le plus grand Taux (63,3) et il faut noter que le taux d'activité des hommes pour cet arrondissement en milieu rural est de 100%.

Le taux d'activité des femmes est très faible par rapport à celui des hommes, en milieu urbain qu'en milieu rural. Néanmoins, ce taux d'activité des femmes est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Chez les hommes, l'arrondissement communal Niamey2 a le plus grand taux d'activité avec 72,3%, suivi par l'arrondissement communal Niamey1 (68,1%), l'arrondissement communal Niamey3 (67,9%) et l'arrondissement communal Niamey4 (66,8%) et l'arrondissement communal Niamey5 vient en dernière position avec 63,4%.

Graphique 2 : Taux d'activité de la population par arrondissement communal selon le sexe



V.1.3. Taux d'activité par groupe d'âges selon le sexe

Le taux d'occupation représente le rapport entre la population pourvue d'un emploi dans une économie donnée (population active occupée) et la population en âge de travailler. Ce taux est de 29,1% pour la Région de Niamey.

L'examen du tableau ci-dessous indique que la population de groupe d'âge 40-44ans est la population la plus occupée (63,3%), suivie de la tranche d'âge 45-49 ans (63,1%).

En effet, au Niger pour capitaliser le travail des enfants, ce taux est calculé aussi bien que pour les majeurs que pour les mineurs des tranches d'âges 5-9ans avec un taux d'occupation de 0,4%, 10-14ans avec 4,9% et la tranche d'âge 15-19ans présente un taux d'occupation de 20,0%.

Ainsi, on remarque que les femmes sont, économiquement, beaucoup moins actives que les hommes (15,4% contre 43,1% respectivement). Les considérations socioculturelles, la faible scolarisation des jeunes filles, leur mariage précoce, en sont les principales causes, malgré la multitude de petites activités génératrice de revenu exercée par les femmes surtout en zone rural où elles pratiquent également certaines activités agricoles.

Tableau 35: Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
5 - 9 ans	0,6	0,2	0,4
10 - 14 ans	6,8	3,3	4,9
15 - 19 ans	30,5	9,6	20,0
20 - 24 ans	28,1	9,6	18,7
25 - 29 ans	62,3	24,3	42,8
30 - 34 ans	78,7	27,6	53,2
35 - 39 ans	87,9	32,0	59,7
40 - 44 ans	89,5	34,1	63,3
45 - 49 ans	88,7	35,7	63,1
50 - 54 ans	86,3	36,2	61,3
55 - 59 ans	81,7	32,2	57,7
60 - 64 ans	59,1	22,4	42,5
65 - 69 ans	48,0	19,0	34,5
70 - 74 ans	40,4	13,3	28,6
75 - 79 ans	37,4	11,1	25,6
80-84 ans	43,5	9,6	26,2
85 ans et plus	58,4	9,0	37,9
Total	43,1	15,4	29,1

V.1.4. Taux d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe

A Niamey, au total 240 660 personnes âgées de 5ans et plus sont occupées lors des opérations du 4ème RGP/H, dont 175 601 hommes et 65 059 femmes.

Parmi cette population occupée, 24,4% ont un niveau d'instruction secondaire 2 et plus, 22,6% ont un niveau d'instruction primaire. La population des occupées ayant le niveau d'instruction cours d'adulte présente la proportion la plus faible (1,1%), suivie de l'éducation non formelle avec 3,6%. La répartition des hommes occupés par niveau d'instruction place ceux ayant le niveau primaire en tête avec 23,1%, suivi de aucun niveau avec 22,3%. La proportion minimale revient à la population ayant le niveau d'instruction cours d'adulte avec 1,2%. Pour les femmes, celles ayant le

niveau secondaire 2 et plus vient en première position avec 33,1% suivi de aucun niveau avec 22,5%, et la plus faible proportion est observée au niveau des femmes occupées ayant le niveau cours d'adulte comme niveau d'instruction avec 0,8%.

Tableau 36: Taux d'occupation de la population selon le niveau d'instruction et le sexe

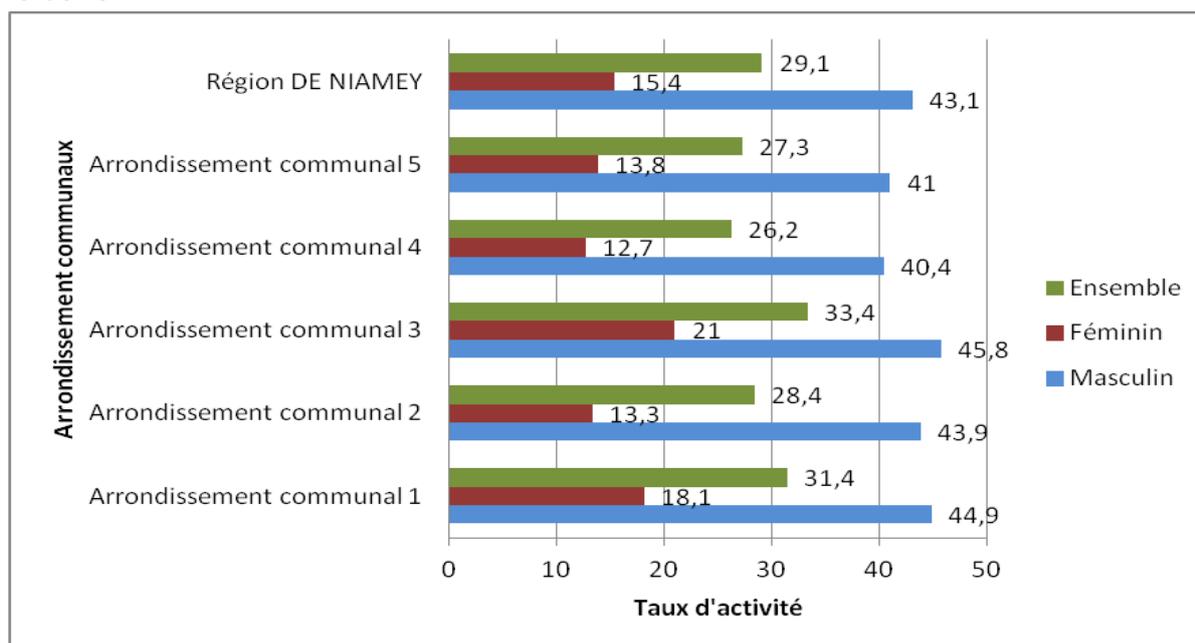
Niveau d'Instruction	EFFECTIF			POURCENTAGES		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	39 190	14 617	53 807	22,3	22,5	22,4
Ecole Coranique	20 243	5 064	25 307	11,5	7,8	10,5
Cours d'adulte	2 108	550	2 658	1,2	0,8	1,1
Primaire	40 507	13 920	54 427	23,1	21,4	22,6
Secondaire 1	28 612	8 469	37 081	16,3	13	15,4
Secondaire 2 et plus	37 104	21 548	58 652	21,1	33,1	24,4
Education Non Formelle	7 837	891	8 728	4,5	1,4	3,6
Total	175 601	65 059	240 660	100	100	100

Le graphique ci-dessous indique que l'arrondissement communal 3 présente le taux d'occupation le plus élevé avec 33,4%, suivi de l'arrondissement communal 1 avec 31,4%. Le taux le plus faible est observé dans l'arrondissement communal 4 avec 26,2%.

En ce qui concerne les hommes, le taux d'occupation le plus élevé se trouve toujours au niveau de l'arrondissement communal 3 (45,8%) et le plus petit taux est remarqué dans l'arrondissement communal 4 (40,4%).

Pour les femmes, l'arrondissement communal 3 présente aussi le taux le plus élevé (21%), et le taux minimal est observé à l'arrondissement communal 4 avec 12,7%.

Graphique 3 : Taux d'occupation (en %) par arrondissement communal selon le sexe



V.2. Branche et secteur d'activités

V.2.1. Branche d'activités

La branche d'activités relative à l'agriculture, la chasse et la sylviculture est la branche d'activités qu'occupe la majorité de la population active au Niger, ensuite viennent le commerce et réparation de véhicules, réparation d'articles domestiques, puis les activités de fabrication et en fin l'éducation avec une présence féminine plus marquée. Les autres branches présentent des taux de représentativité plus ou moins petit.

Cependant à Niamey, la branche la plus représentative est le commerce de détail et réparation d'articles domestiques (27,6%), suivi des activités d'administration publique avec 10,7%. Néanmoins en milieu rural la structure est la même que le niveau national, La branche d'activités relative à l'agriculture, la chasse et la sylviculture présente la plus forte proportion (63,5%), suivi de commerce de détail et réparation d'articles domestiques avec 12%. (Voir annexe tableau A12)

V.2.2. Secteur d'activités

L'économie de la région de Niamey repose essentiellement sur le secteur tertiaire car Niamey demeure la métropole des grands commerçants nigériens et de l'administration publique et privée.

Ainsi, la répartition de la population active occupée par secteur d'activité de cette région montre que les actifs sont plus nombreux dans le tertiaire (77,2%) suivis du secondaire (15,8%). Ce qui met en exergue une économie tertiaire dominante. Le secteur primaire participe peu à l'activité économique avec 7,0% des actifs occupés. Les femmes représentent 82,0% des actifs occupés du secteur Tertiaire et 14,8% dans le secteur secondaire. Les hommes ont un taux d'occupation de 78,6% au tertiaire, 14,1% au secondaire et 7,3 au primaire.

En milieu urbain 79,5% de la population occupée travaille dans le secteur tertiaire, or en milieu rural 66,5% de cette population est occupée par le secteur primaire.

Tableau 37: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe(%)

Secteur d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	5	2,2	4,2	71,4	40,3	66,5	7,3	3,2	7
Secondaire	16,8	15	16,3	5,8	8	6,2	14,1	14,8	15,8
Tertiaire	78,2	82,8	79,5	22,8	51,7	27,3	78,6	82	77,2
Total	100								

V.3. Activité principale et situation dans l'emploi

V.3.1. Activité principale

L'activité principale des actifs hommes occupés de la région de Niamey est artisans ouvriers de l'industrie (23,4%) suivi des employés hors commerce (22,6%). Pour les femmes, l'activité indépendants du commerce est l'activité la plus importante avec 26,5% des actives occupées suivie de cadres moyens et techniciens (Fonction publique et entreprise) avec 16,6%.

En milieu rural, l'activité principale est l'agriculture aussi bien pour les hommes que pour les femmes (100% contre 37,1% respectivement).

V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe

Dans le questionnaire du RGP/H 2012, une question permettant de classer la personne recensée selon l'une des catégories suivantes : Employeur, salarié du secteur public, salarié du secteur privé, salarié du parapublic, indépendant, aide-familial, travailleur à la tâche, apprenti, membre de coopérative, et autre a été posée.

Ainsi, la répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée par situation dans l'emploi place les indépendants en tête suivi des salariés du public ensuite les salariés du privé.

En milieu rural les indépendants viennent en première position ensuite les aides familiaux et les salariés privés. (Voir tableau A12 et A13 en annexe)

V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

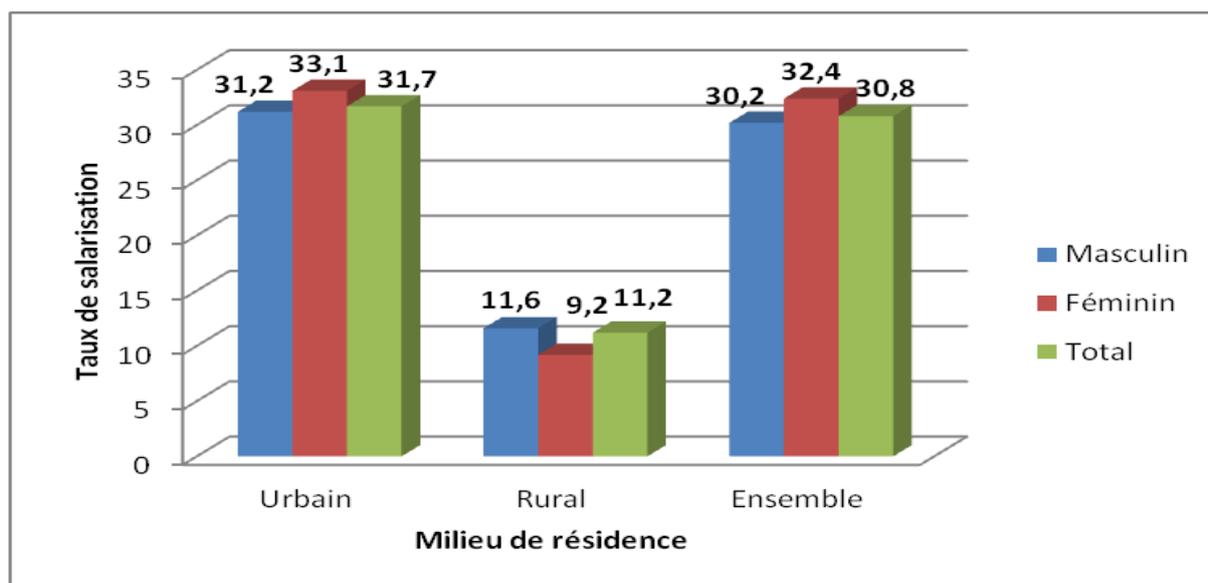
Tableau 38: Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes occupées			Nombre de personnes salariées			Taux de salarisation		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	171350	9200	180550	53534	1069	54603	31,2	11,6	30,2
Féminin	64469	1766	66235	21331	162	21493	33,1	9,2	32,4
Total	235819	10966	246785	74865	1231	76096	31,7	11,2	30,8

Le taux de salarisation représente le rapport entre le nombre de salariés et la population active occupée. Ce taux pour la région de Niamey est de 30,8%. En milieu urbain il est nettement supérieur qu'en milieu rural (31,7% contre 11,2% respectivement).

A Niamey le taux de salarisation des femmes actives occupées est supérieur à celui des hommes avec 32,4% contre 30,2% pour les hommes.

Graphique 4 : Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe



V.4. Chômage

Le chômeur, au sens du BIT, est toute personne âgée d'au moins 15 ans qui est sans travail, disponible pour travailler et qui recherche du travail au cours de la période de référence précédent l'enquête. Cette définition n'est pas adaptée à toutes les économies et surtout à l'organisation de tous les marchés du travail. C'est pourquoi le BIT laisse à chaque pays le soin de l'adapter à son contexte socioéconomique sans que, toutefois, l'âge ne descende en dessous de treize (13) ans. Par exemple, au Niger l'âge minimum retenu est de quinze (15) ans, la Côte d'Ivoire quatorze (14) ans, le Sénégal quinze (15) ans.

Le chômeur ne dispose pas d'un emploi, contre son gré et c'est pour cela qu'il est classé parmi les actifs. Durant le RGP/H 2012, il a été demandé aux agents recenseurs de considérer le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) sur une période de référence de 6 mois.

Au sens du BIT et tel qu'il a été spécifié dans le manuel de l'agent recenseur (pp. 60) du 4^{ème} RGP/H, un chômeur est toute personne qui :

- ✓ est sans travail, c'est-à-dire n'est pas pourvu d'emploi, salarié ou non, durant la période de référence ;
- ✓ est disponible pour travailler dans un emploi, salarié ou non, durant la période de référence ;
- ✓ est à la recherche d'un travail, c'est-à-dire ayant pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié ou non.

L'inconvénient de cette définition, telle qu'elle a été utilisée lors du 4^{ème} RGP/H2², est de ne pas permettre la mesure du sous-emploi et de la proportion de chômeurs découragés. Or, le dénombrement général de la population a eu lieu en décembre 2012, sur une période de référence de 6 mois, incluant donc la campagne agricole pluviale 2012. Le sous-emploi post-champêtre n'a donc pas été pris en compte.

V.4.1. Taux de chômage

L'examen des données du tableau ci-dessous révèle que le taux de chômage dans la région de Niamey (4,0%) est nettement supérieur à celui de niveau national (2,4%).

² Face à une personne sans emploi, l'agent recenseur n'inscrit la modalité chômeurs que lorsque tous les trois critères du BIT sont respectés sans pour autant inscrire le statut du répondant par rapport à chacun des critères de non occupation, disponibilité et recherche d'emploi.

A Niamey, selon le milieu de résidence, le taux de chômage s'est établi en 2012 à 4,1% en milieu urbain contre 2,9% seulement dans le rural. Ce taux pour les actifs de sexe féminin est nettement en deçà de celui des actifs de sexe masculin (1,9% et 6,1% respectivement).

Tableau 39: Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	6,1	5,3	6,1
Féminin	2,0	0,5	1,9
Total	4,1	2,9	4,0

A propos de taux de chômage selon les groupes d'âges spécifiques, on observe des différences assez importantes. Il est élevé aux âges inférieurs avec le pique à la tranche d'âge 15-19ans (6,3%) et présente une tendance décroissante entre 15 et 39 ans, et se stabilise à 1%, pour les âges de 40 à 54 ans, avant de croître à la tranche d'âge 55-59 ans puis revenir à 1% pour la dernière tranche.

Le taux de chômage élevé chez les jeunes pourrait s'expliquer principalement par le fait qu'ils ont moins d'expérience voir pas du tout pour certains, ce qui constitue un handicap pour trouver ou pour créer un emploi.

Tableau 40 : Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe

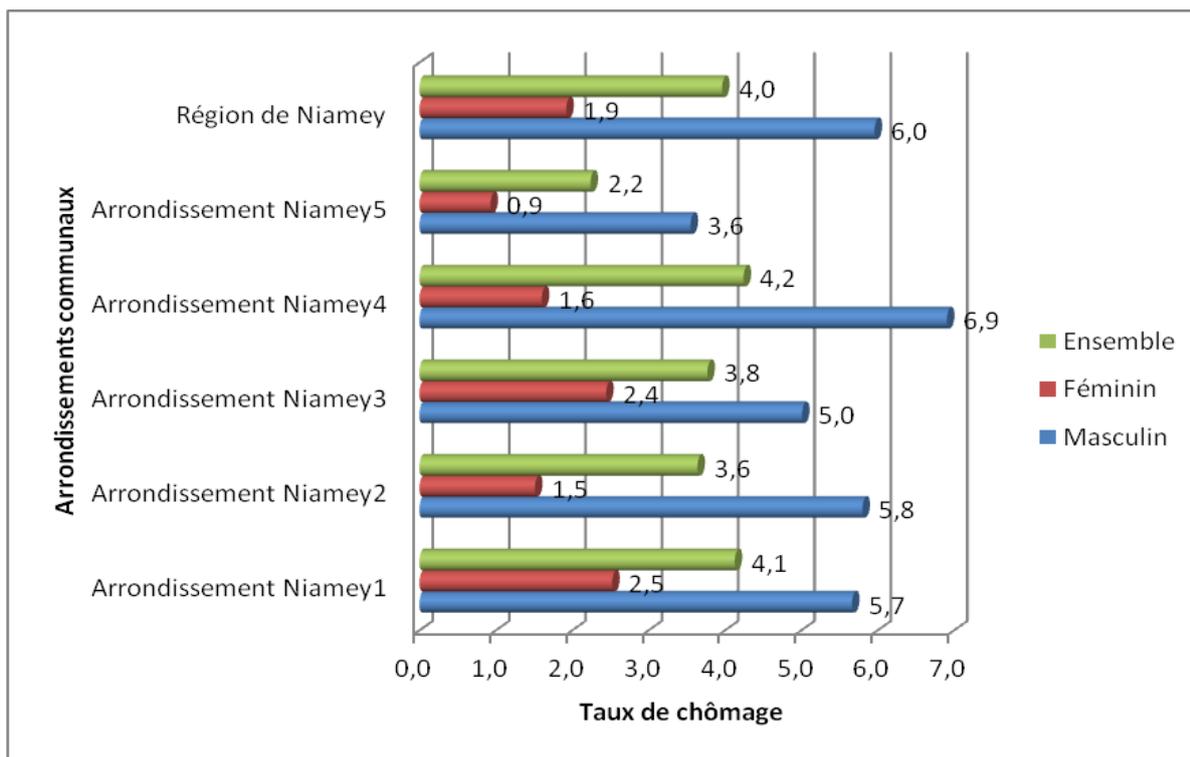
Groupes d'âge	Masculin	Féminin	Total
15 - 19 ans	10,7	1,9	6,3
20 - 24 ans	5,4	1,7	3,5
25 - 29 ans	8,4	3,0	5,6
30 - 34 ans	5,9	2,8	4,4
35 - 39 ans	4,0	2,0	3,0
40 - 44 ans	2,3	0,9	1,7
45 - 49 ans	2,2	1,0	1,6
50 - 54 ans	2,5	1,2	1,9
55 - 59 ans	3,1	0,9	2,1
60 - 64 ans	2,5	1,1	1,9
Total	6,1	1,9	4,0

Selon le graphique ci-dessous, en 2012, le taux de chômage par arrondissement communal, place l'arrondissement communal 4 en tête avec 4,2%. Les arrondissements communaux 1 et 3 occupent le deuxième et troisième rang avec respectivement 4,1% et 3,8%. L'arrondissement communal 5 possède le plus petit taux (2,2%).

En ce qui concerne le taux de chômage des hommes, l'arrondissement communal N4 est encore le premier avec 6,0% et l'arrondissement communal 5 occupe encore le dernier rang avec 3,6%.

Pour les femmes la première place revient à l'arrondissement communal 1 avec 2,5% et l'arrondissement 5 occupe toujours la dernière place avec 0,9%.

Graphique 5 : Taux de chômage par arrondissement communal selon le sexe



Les taux de chômage les plus faibles concernent d'une part, les individus qui ont secondaire 1 et école coranique comme niveau d'instruction (3,0%) et d'autre part ceux ayant l'éducation non formelle (3,6%), puis primaire avec 4,1%. Cependant, les plus forts taux de chômage sont identifiés parmi les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction et ceux ayant le niveau secondaire 2 et plus avec respectivement 4,8% et 4,2%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les plus instruits auraient des attentes plus élevées en matière de qualité d'emploi et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction par le fait que le tissu industriel à Niamey se résume par des petites unités de production et généralement elle sont familiales, d'où l'insuffisance d'offres d'emploi pour les ouvriers.

Tableau 41: Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction ADO	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Sans niveau	10,5	1,3	4,9	7,2	0,5	3,2	10,2	1,2	4,8
Ecole Coranique	5,6	0,6	3,0	4,2	0,7	3,3	5,5	0,6	3,0
Non Formelle	5,2	1,3	3,7	1,7	0,0	1,2	5,0	1,2	3,6
Primaire	7,1	1,3	4,2	4,3	0,4	2,3	7,0	1,3	4,1
Secondaire 1	4,2	1,6	3,0	3,2	0,5	2,0	4,2	1,5	3,0
Secondaire 2 et plus	3,5	5,3	4,3	2,3	2,4	2,4	3,5	5,3	4,2
ND	13,1	1,4	6,2	13,6	0,3	6,3	13,1	1,3	6,2
Total	6,1	2,0	4,1	5,4	0,5	2,9	6,1	1,9	4,0

V.4.2. Primo demandeurs d'emploi

La proportion des demandeurs du premier emploi est largement élevée dans la tranche d'âge 15-19ans (36,8) suivi de la tranche d'âge 25-29ans (22,5%). Ceci peut s'expliquer pour le groupe d'âge 15-19ans par le fait que cette population est très jeune et peut être sans qualification ni expérience. Pour la tranche d'âge 25-29ans, la raison peut être le manque d'expérience surtout pour les diplômés.

Ainsi, on remarque que le groupe 50 - 64 ans dispose de la plus faible proportion et cela peut être dû à l'âge avancé de cette population, car la plus part parmi les éléments de cette population sont soit occupés ou bien à la retraite.

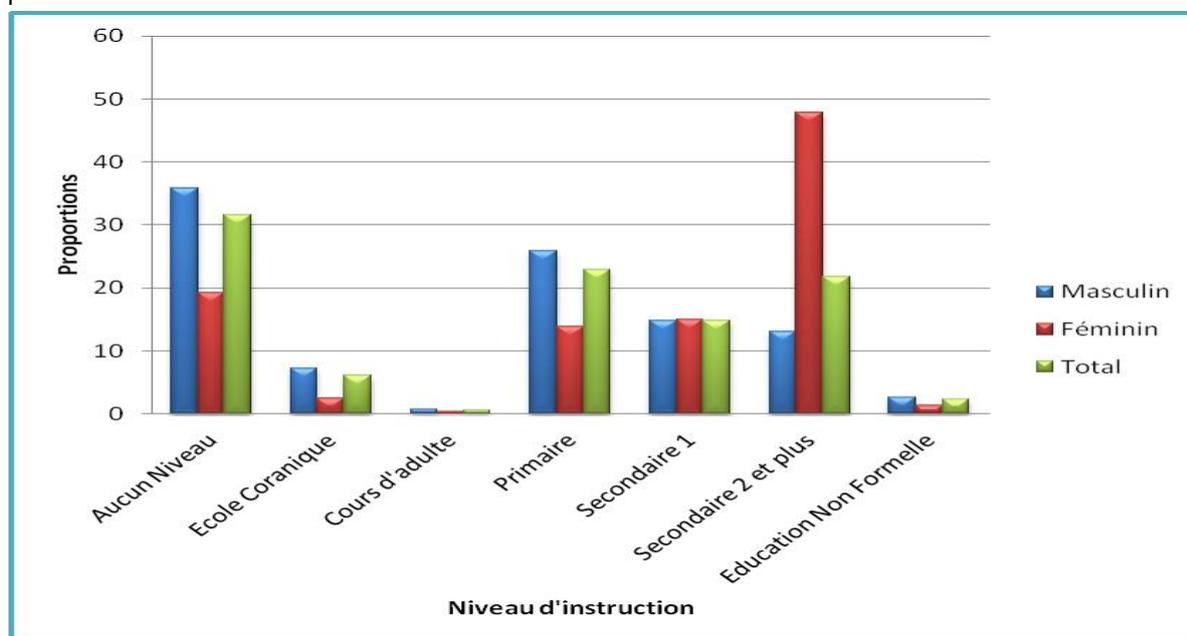
Tableau 42: Répartition de la population à la recherche premier emploi par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'Age	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
15 - 19 ans	5988	41,3	1066	22,9	7054	36,8
20 - 24 ans	2451	16,9	778	16,7	3229	16,9
25 - 29 ans	3146	21,7	1172	25,2	4318	22,5
30 - 34 ans	1667	11,5	807	17,3	2474	12,9
35 - 39 ans	798	5,5	445	9,6	1243	6,5
40 - 44 ans	219	1,5	136	2,9	355	1,9
45 - 49 ans	108	0,7	90	1,9	198	1,0
50 - 54 ans	76	0,5	84	1,8	160	0,8
55 - 59 ans	51	0,4	53	1,1	104	0,5
60 - 64 ans	0	0,0	22	0,6	22	0,2
Total	14504	100,0	4653	100,0	19157	100,0

La répartition de la population à la recherche du premier emploi par niveau d'instruction place celle n'ayant aucun niveau d'instruction en premier rang avec 31,6, suivi du primaire avec 22,8%, puis secondaire 2 et plus avec 21,7%. Les derniers rangs reviennent à la population ayant comme niveau d'instruction cours d'adulte et éducation non formelle avec respectivement 0,6% et 2,3%.

Selon le sexe masculin cette proportion est plus élevée pour aucun niveau d'instruction et le primaire (35,8% et 25,8% respectivement). Et le sexe féminin le secondaire 2 et plus se situe au premier rang avec 47,8% et la dernière place revient à cours d'adulte avec 0,4%.

Graphique 6 : Répartition de la population à la recherche du premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe



V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé

La définition du chômeur est : toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi. Ainsi le chômeur ayant travaillé est celui qui a travaillé mais qui ne travaille plus au passage de l'agent recenseur et qui est à la recherche d'un nouvel emploi tout en tenant compte de la période de référence.

En 2012, à Niamey, la répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par situation dans l'emploi antérieur selon le sexe donne les effectifs de 2 827 et 823 respectivement des hommes et des femmes. Cette situation est plus importante chez les indépendants avec 21,9%.

Par tranche d'âge elle est plus observée dans la classe d'âge 30 – 34 ans avec 540 individus, suivi de 25 – 29 ans avec 498. Cette situation selon le niveau d'instruction place la population de secondaire 2 et plus avec 27,4% suivi de celle du primaire avec 21,3%. (Voir tableaux A14, A15 et A16 en annexe).

En effet, le tableau ci-dessous montre que la proportion des chômeurs ayant déjà travaillé est plus élevée pour les personnes ayant le secondaire 2 et plus comme niveau d'instruction, avec 27,4%. Cela peut s'expliquer par le fait que, non seulement la région de Niamey regorge le plus grand nombre des diplômés surtout supérieurs, mais aussi il existe parmi cette catégorie de population des appelés de service civique en fin d'exercice, des temporaires, des personnes licenciées et des employés dont leurs entreprises ont fermés.

La répartition par sexe de cette population donne la proportion la plus élevée pour les hommes au niveau la catégorie des personnes n'ayant niveau d'instruction, contrairement pour les femmes la proportion la plus élevée se trouve au niveau de secondaire 2 et plus. Cela peut s'expliquer par le nombre pléthorique des diplômés femmes issues des écoles de santé et des écoles normales ayant travaillé soit en tant contractuelles ou temporaires dans les écoles primaires ou centres sanitaires

Tableau 43: Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

niveau d'instruction	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Aucun Niveau	640	23,3	105	13,0	745	20,9
Ecole Coranique	293	10,7	36	4,4	329	9,2
Cours d'adulte	51	1,9	6	0,7	57	1,6
Primaire	617	22,4	142	17,6	759	21,3
Secondaire 1	466	16,9	124	15,3	590	16,6
Secondaire 2 et plus	586	21,3	389	48,1	975	27,5
Education Non Formelle	97	3,5	7	0,9	104	2,9
Total	2750	100,0	809	100,0	3559	100,0

V.5. Travail des enfants

Le travail des enfants est mesuré de deux manières : au sens large pour prendre en compte toute activité ayant occupé l'enfant durant au moins une heure par jour et le travail au sens strict (ou restreint) limité à la seule activité économique au sens de la comptabilité nationale. Dans le RGP/H-2012, c'est cette seconde forme d'activité qui est mesurée. Rappelons que suivant l'Article 108 portant Application de l'article 99 du Code du Travail du

Niger, l'emploi des enfants de moins de douze (12) ans est interdit de façon absolue. Toutefois, ces enfants peuvent, en dehors des 38 heures de fréquentation scolaire, être occupés à des travaux légers, sous réserve que ces travaux :

- ✓ ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité à l'école ou à leur faculté de bénéficier de l'instruction qui y est donnée ;
- ✓ n'excèdent pas deux (2) heures par jour aussi bien pour les jours de classe que pour les jours de repos ; le nombre total quotidien des heures consacrées à l'école et aux travaux légers ne devant en aucun cas dépasser sept (7) ;
- ✓ n'excèdent pas quatre heures et demie (4,5) par jour en dehors des périodes de fréquentation scolaire.

Pour cerner le travail des enfants à travers le 4ème RGPH, une seule période de référence a été considérée: les six (6) derniers mois qui donne une mesure du travail des enfants au cours d'une période de référence relativement moyenne tenant compte des travaux de la campagne agricole.

V.5.1. Situation d'activité

L'examen du tableau ci-dessous indique que 71,8% de la population résidente des enfants de 5-14 ans est élève/étudiant, 22,3% est inactifs, 3,5% est femmes au foyer et 2,5% est occupé. Cette répartition est presque la même en urbain et quel que soit le sexe. Néanmoins en rural cette répartition est la suivante : 54,1% des élèves/étudiants, 37,5% des autres inactifs, 4,4% des femmes au foyer et enfin 4,1% sont des occupés.

Tableau 44: Répartition(%) de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Occupé	3,2	1,7	2,4	6,8	1,4	4,1	3,4	1,6	2,5
Au chômage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Femme au foyer	0,0	6,6	3,4	0,0	8,5	4,4	0,0	6,7	3,5
Elève/Étudiant	75,3	70,5	72,8	55,1	53,1	54,1	74,2	69,6	71,8
A la recherche du premier emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres inactifs	21,5	21,2	21,4	38,1	37,0	37,4	22,4	22,1	22,2
Total	100,0								

V.5.2. Activités principales des enfants

La Répartition de la population résidente des enfants de 5-14ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence se présente comme suit :

- ✓ Pour ensemble Niamey, les proportions les plus élevées sont 34,2% pour artisans/ ouvriers de l'industrie et 18,9% pour Indépendants du commerce. Les plus faibles sont 4,2% pour artisans et ouvriers des services et 6,4% pour élevage, pêche, chasse.
- ✓ En milieu urbain, la répartition est presque la même que celle régionale. On a comme proportions les plus élevées 36,9% pour artisans et ouvriers de l'industrie et 20,3% pour Indépendants du commerce. Les plus faibles sont 4,6% pour artisans et ouvriers des services et 6,1% pour élevage, pêche et chasse.
- ✓ Contrairement, en rural les proportions les importantes sont 76,3% et 9,2% respectivement pour Agriculture et élevage, pêche, chasse. Les faibles proportions sont observées au niveau des artisans et ouvriers des services et employés hors commerce avec respectivement 0,2% et 1,1%.

Tableau 45: Répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

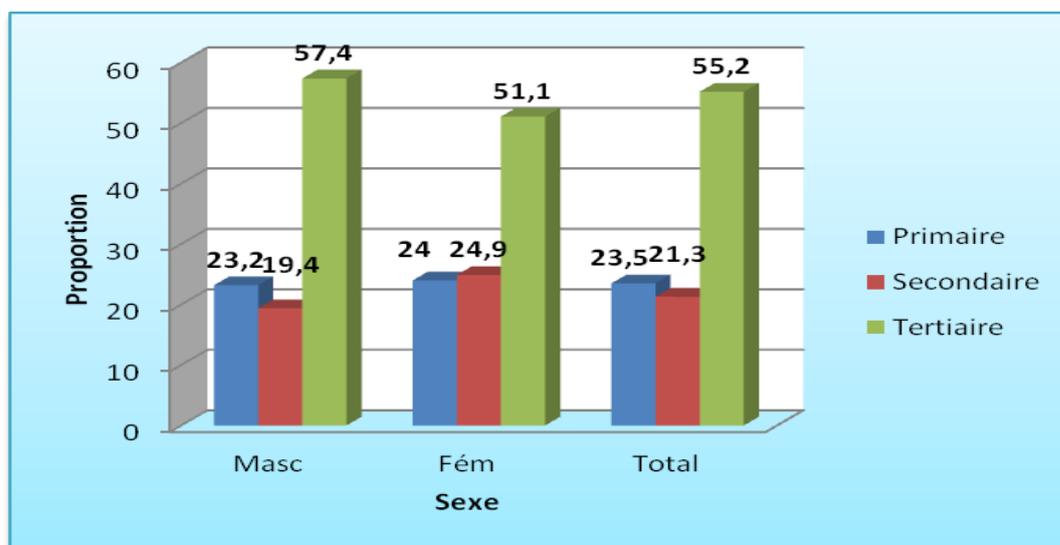
Activité principale	Urbain			Rural			Total		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Agriculture	9,9	12,9	11,0	79,3	62,7	76,3	17,6	15,1	16,7
Elevage, pêche, chasse	4,6	8,7	6,1	9,7	6,9	9,2	5,2	8,6	6,4
Employés du commerce	8,0	6,9	7,6	0,9	8,8	2,3	7,2	7,0	7,1
Indépendants du commerce	21,7	17,8	20,3	2,2	13,7	4,3	19,5	17,7	18,9
Employés hors commerce	10,1	19,4	13,5	1,1	2,9	1,4	9,1	18,6	12,5
Artisans et ouvriers de l'industrie	42,1	28,0	36,9	6,6	4,9	6,3	38,2	26,9	34,2
Artisans et ouvriers des services	3,6	6,3	4,6	0,2	0,1	0,2	3,2	6,1	4,2
Total	100,0								

La répartition de la population résidente des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires occupés par secteur d'activité montre que le secteur tertiaire absorbe plus de 50% de ces jeunes. Les secteurs primaire et secondaire ont respectivement 23,5% et 21,3% de cette population.

Ainsi, il est à noter que cette répartition est presque identique en milieu urbain.

En outre, dans cette catégorie de population, quel que soit le sexe considéré, le travail des enfants est observé plus dans le secteur primaire que dans les autres secteurs, avec 89,1% des garçons et 70,0% des filles.

Graphique 7 : Proportion de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe



CHAPITRE VI : HABITAT ET CADRE DE VIE

Depuis les indépendances, le Niger a mis en œuvre plusieurs politiques de l'habitat. Ces politiques qui visent également l'amélioration du cadre de vie de la population ont été le plus souvent élaborées grâce aux données des différents recensements généraux de la population et de l'habitat. C'est en ce sens que l'habitat et le cadre de vie ont été au centre du quatrième recensement général de la population et de l'habitat. Ce chapitre relate les caractéristiques de l'habitat et le cadre de vie de la région de Niamey qui constituent des données importantes du bien-être de la population. Il porte sur le type de logement des ménages le Statut d'occupation du logement principal, Les caractéristiques du logement principal, etc. Il comporte aussi une partie sur le cadre de vie à savoir le Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson, le mode d'éclairage utilisé par les ménages et le mode de cuisson utilisé par les ménages etc.

VI.1. Logement des ménages

Un logement se caractérise par plusieurs éléments à savoir les pièces utilisées, la nature des murs et celle du toit. Le logement regroupe le logement traditionnel et moderne. Les caractéristiques du logement diffèrent selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. Le logement traditionnel est celui construit avec les matériaux locaux (banco, paille bois) et le logement moderne avec du ciment, fer, etc.

VI.1.1. Type de logement

Le type de logement correspond à la nature des constructions servant d'habitation. Celle-ci peut être une case, une tente, une maison en banco, une villa, un immeuble, une baraque, une cabane ou un autre type non défini. De ce fait le tableau A19 de l'annexe illustre les différents types de logement de ménages selon le milieu de résidence. Il montre que, bien que Niamey soit un centre urbain, 32% des ménages vivent dans des maisons en banco, 29% dans des maisons en matériaux définitifs de type célibatierium et 23% dans des villas. Les immeubles, les tentes et les baraques/Cabanes/hangars sont les types de logements les moins rencontrés avec des taux respectivement de 0,9, 0,4 et 1,9 des ménages qui les occupent. Cette prépondérance des habitations en banco peut s'expliquer par la relation étroite qui existe entre le type d'habitation, la culture de la population et le climat de la région. Niamey est reconnue comme une région chaude et les maisons en banco sont reconnues être adaptées à ce type de

climat, par conséquent on peut penser que cela explique leur prépondérance dans le type d'habitation.

L'analyse au niveau départemental, montre aussi à l'image de la région une prépondérance des maisons en banco dans les arrondissements communaux 4 et 5 soient respectivement 42,0 et 52,2% et des maisons en matériaux définitifs de type célibatérium dans les arrondissements communaux 2 et 3 soient 42,1 et 37,8% à l'exception de l'arrondissement communal Niamey 1 où on compte plus de villa que tout autre type d'habitation. Les tentes, les baraques, les cabanes et les hangars qui ne sont des types d'habitation faisant partie de la culture des populations de Niamey sont sous représentés dans tous les arrondissements communaux comme en témoigne leurs pourcentages au niveau régional 0,4 et 1,9 sur un taux total de 100% des ménages. (Voir Tableau A20 en annexe).

S'agissant de la typologie de l'habitation le tableau ci-dessous montre qu'en milieu urbain de Niamey (communauté urbaine) les constructions modernes sont dominantes 36,2% suivies de constructions traditionnelles précaires 33,9% et les constructions traditionnelles 29,9%. En milieu rural (périphérie) la construction traditionnelle est dominante avec un taux de presque 60% des ménages qui les occupent. Elle est suivie de la construction traditionnelle précaire qui est habitée par 36,1% des ménages. Quant à la construction moderne, elle est logée par 4,8 % des ménages. Ces résultats s'expliquent par la composition du milieu rural de Niamey qui est dominée par les villages environnants.

Tableau 46: Répartition des ménages par typologie de logements selon le milieu de résidence

Typologie de l'habitation	Urbain	% Urbain	Rural	% Rural	Total	% total
Construction Traditionnelle Précaire	54 431	33,9	2 274	36,1	56 705	34,0
Construction Traditionnelle	47 997	29,9	3 717	59,1	51 714	31,0
Construction Moderne	58 274	36,2	305	4,8	58 579	35,0
Total	160 702	100,0	6 296	100,0	166 998	100,0

VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal

Le statut d'occupation du logement définit la situation du ménage par rapport à l'occupation de la résidence principale. Le statut dominant dans la région de Niamey est le statut propriétaire du logement : case, maison en

banco ; villa, et immeuble qui concerne respectivement 11, 2%, 37,1%, 30,0% et 1,4% des ménages. Pour les tentes et les baraques/cabanes hangars il y a respectivement 1,6 et 10,5 qui sont en logement gratuit.

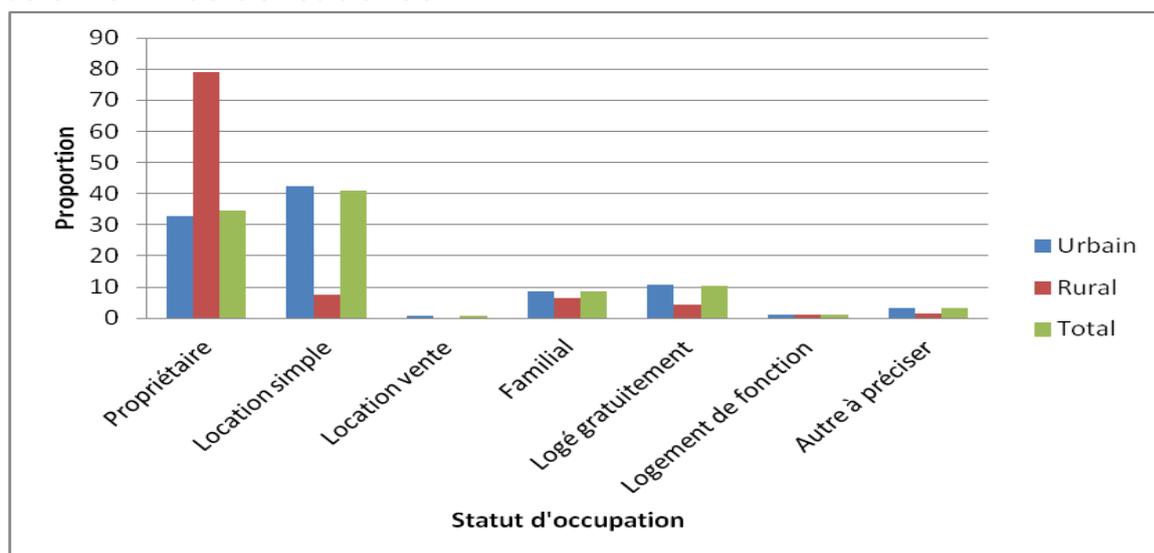
Vue sous l'angle du type d'habitation maison en matériaux définitifs de type célibatérium on constate que là c'est le statut de location-vente qui domine.

Tableau 47: Répartition de ménages par type d'habitation selon le statut d'occupation

Type de l'habitation du ménage	Statut d'occupation						Total
	Propriétaire	Location simple	Location-vente	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre à préciser	
Case	11,2	5,6	9,2	45,0	12,6	3,1	11,8
Maison en banco (construction traditionnelle)	37,1	30,0	19,5	13,6	7,1	6,7	31,1
Villa	30,0	20,9	25,9	9,7	41,0	4,6	22,1
Immeuble	1,4	0,6	0,7	0,6	1,3	0,3	0,9
Tente	0,3	0,2	0,1	1,6	1,0	0,2	0,4
Baraque/Cabane/Hangar	1,1	0,5	0,9	10,5	5,1	0,4	1,8
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	18,3	41,7	43,3	18,7	30,9	4,5	28,6
Autre à préciser	0,6	0,5	0,4	0,2	1,2	80,2	3,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

En ce qui concerne le statut d'occupation par milieu de résidence, le graphique ci-dessous indique que 79,0% des ménages en milieu rural sont propriétaire de leur logement contre 32,7%. Alors que 42,4 des ménages en milieu urbain sont en location simple contre 7,5% en milieu rural.

Graphique 8 : Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence



Le tableau suivant qui représente la répartition des ménages selon le statut d'occupation par arrondissement communal montre qu'à Niamey c'est la location simple qui domine avec 41% des ménages, suivis du statut propriétaire 34,9%, on note 10,4% des ménages qui sont logés gratuitement, 8,6% qui sont dans les concessions familiales et quelques rares ménages qui sont dans des logements de fonction soit 1,3%. Le cas similaire est observé dans tous les arrondissements communaux où les locations simples et le statut propriétaire dominant.

Tableau 48: Répartition des ménages par arrondissement communal selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Propriétaire	Location simple	Location-vente	Familial	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre	Total
COMMUNE 1	34,9	37,7	1,0	6,2	14,7	2,4	3,1	100,0
COMMUNE 2	30,3	43,1	1,0	8,3	14,1	0,7	2,6	100,0
COMMUNE 3	24,1	51,7	0,8	12,3	7,4	1,4	2,4	100,0
COMMUNE 4	39,3	38,4	0,8	8,6	7,5	1,2	4,2	100,0
COMMUNE 5	45,9	34,5	0,4	8,3	5,6	0,7	4,7	100,0
NIAMEY (Région)	34,4	41,1	0,8	8,5	10,4	1,3	3,3	100,0

En ce qui concerne les caractéristiques des murs du type dominant de l'habitation là c'est les murs en dur qui domine à Niamey dans son global avec 45,7% des ménages, bien que ce taux est très faible en milieu rural(5,6). Suivis de la caractéristique du mur en banco avec un taux de 32,8 %, alors que plus de la moitié des murs des logements sont en banco en milieu rural(66,7).

Tableau 49: Répartition des ménages par caractéristiques du mûr selon le milieu de résidence

Caractéristiques des murs du type dominant	Urbain	%	Rural	%	Total	%
Banco	50495	31,4	4191	66,7	54686	32,8
Paille/tige/bois	11371	7,1	1324	21,1	12695	7,6
Semi-dur	15814	9,8	290	4,6	16104	9,6
Dur	75871	47,2	352	5,6	76223	45,7
Tôle	979	0,6	4	0,1	983	0,6
Peau/natte	1343	0,8	48	0,8	1391	0,8
Autre à préciser	4794	3,1	73	1,1	4867	2,9
Total	160667	100,0	6282	100,0	166949	100,0

Le tableau 51 montre que l'essentiel des toits des habitations de Niamey sont en tôle (106 553 ménages soit 63,8%), 16,5% des ménages ont (27579 ménages) les caractéristiques du toit de leurs constructions en paille/tige/bois qui ont des toits paille/tige/bois, 12,1 % des ménages ont leurs toits en banco et 3,5% en tuiles en béton.

Tableau 50: Répartition des ménages par caractéristiques du toit selon le milieu de résidence

Caractéristiques du toit du type dominant	Urbain	% Urbain	Rural	% Rural	Total	%
Paille/tige/bois	24 630	15,3	2 949	46,9	27 579	16,5
Tôle	105 538	65,7	1 015	16,2	106 553	63,8
Banco	18 092	11,3	2 171	34,6	20 263	12,1
Béton	5 755	3,6	24	0,4	5 779	3,5
Tuiles	585	0,4	0	0,0	585	0,4
Peau/natte	1 104	0,7	52	0,8	1 156	0,7
Autre à préciser	4979	3,0	72	1,1	5 051	3,0
Total	160 683	100,0	6 283	3,8	166 996	100,0

VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal

A Niamey, 65,6 % de l'ensemble des logements ont un plancher ciment 20,9% en sable/argile et seulement 10,4% en carreaux

Tableau 51: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du plancher du logement selon le milieu de résidence

Principal matériau du plancher	Urbain	% urbain	Rural	% Rural	Total	Total %
Sable/Argile	29927	18,6	4868	77,5	34795	20,9
Ciment	108172	67,4	1312	20,9	109484	65,6
Carreau	17324	10,8	28	0,4	17352	10,4
Autre à préciser	5173	3,2	73	1,2	5246	3,1
Total	160 596	100	6 281	100	166 998	100

Le statut d'occupation du logement principal est une caractéristique permettant de saisir l'exiguïté du logement. Ici, le nombre de pièce le plus fréquent dans les logements se situe entre 1-3pièces (111691 ménages), suivis de 4-7 pièces (32191 ménages). Une analyse du nombre de pièces occupé selon le statut de logement montre plus de deux tiers habitations des 1-3 pièces sont en location simple et quand le nombre de pièces dépasse 12 à coté de cette modalité vient les propriétaires.

Tableau 52 : Nombre de personnes par pièces selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	1-3	4-7	8-11	12 et plus	ND	Total
Propriétaire	9225	3246	547	92	994	14169
Location simple	75405	23450	3846	593	6260	110051
Location-vente	10927	2602	326	57	1263	15241
Familial	12693	1984	271	63	2654	17824
Logé gratuitement	2248	541	85	6	273	3183
Autre à préciser	227	64	15	0	47	357
ND	966	304	63	8	131	6173
Total	111691	32191	5153	819	11622	166998

VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées

Le tableau suivant fait ressortir la répartition de la population selon le nombre de pièces occupées dans les logements. Au niveau de la communauté urbaine de Niamey où la population est essentiellement urbaine, les populations occupant deux pièces sont les plus nombreuses (41,9 %). La proportion de la population vivant dans des logements à 5 pièces est 11,3%.

Tableau 53 : Répartition des ménages selon le nombre de pièce et le milieu de résidence

Type de l'habitation du ménage	Urbain	% Urbain	Rural	% rural	Total	% Total
une pièce	35135	22,7	1703	27,5	36838	22,9
deux pièces	65165	42,2	2210	35,7	67375	41,9
trois pièces	20823	13,5	709	11,4	21532	13,4
quatre pièces	16110	10,4	704	11,4	16814	10,5
cinq pièces	17262	11,2	867	14	18129	11,3
TOTAL	154495	100	6193	100	160688	100

VI.2. Cadre de vie des ménages

Les conditions de vie des ménages sont saisies ici par le mode d'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'évacuation des ordures ménagères, le type d'énergie utilisée pour la cuisson et le type d'aisance

VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson

Les différents modes d'approvisionnement permettent de classer les sources d'approvisionnement en deux catégories : les sources d'eau potable qui sont les robinets et les puits modernes et les sources d'eau non potable qui sont les autres sources. Le mode d'approvisionnement en eau de boisson est très diversifié. En effet le tableau ci-dessous montre que les ménages de Niamey à 58% s'approvisionnent à partir du robinet, presque 28% de la fontaine, 2,3% du forage et 1,0% en eau minéral. En réunissant les proportions des populations qui s'approvisionnent à partir de ces sources on pouvait conclure qu'au moins 90% des ménages de la région de Niamey s'approvisionnent convenablement en eau potable. Il est important de noter qu'en milieu rural une proportion non négligeable des ménages s'approvisionne en puits traditionnels et en eau de surface, respectivement 12,2% et 4,3%.

En ce qui concerne le tableau A26 en annexe, les ménages de l'arrondissement communal1s'approvisionnent plus en eau de robinet plus que les autres sources, suivis de l'arrondissement communal2, ensuite l'arrondissement communal3, après l'arrondissement communal4 et enfin l'arrondissement communal5

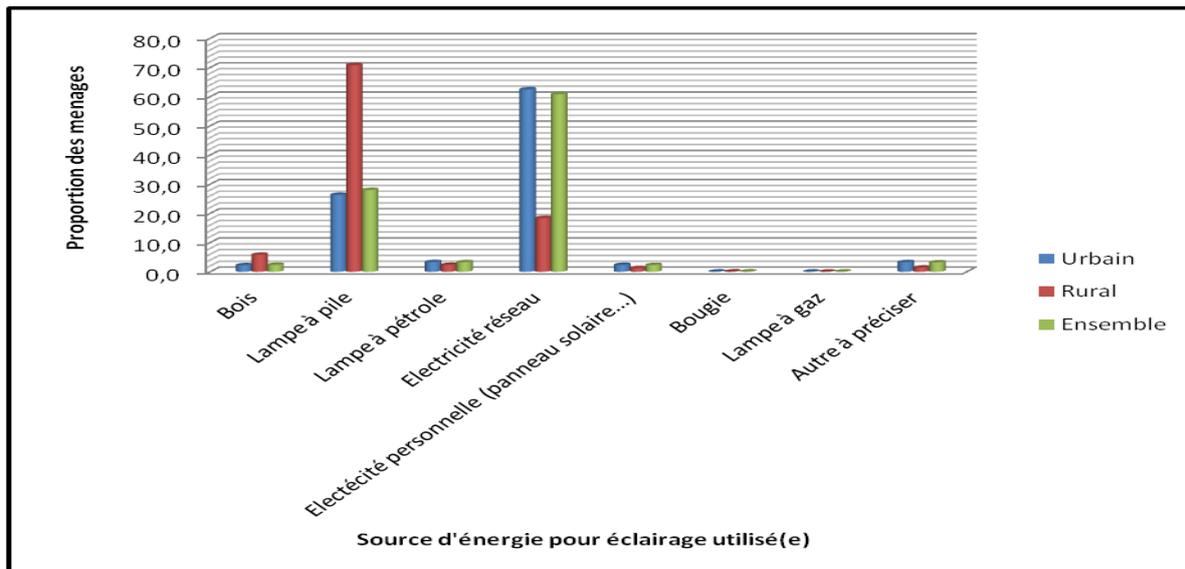
Tableau 54: Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau le milieu de résidence

Principal mode d'approvisionnement en eau de boisson du ménage	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Source	454	0,3	55	0,9	509	0,3
Eau minérale	1 709	1,1	32	0,5	1 741	1
Robinet	96 132	60	1 010	16,1	97 142	58,3
Fontaine (eau courante hors concession)	45 538	28,4	848	13,5	46 386	27,9
Poste d'eau autonome	1 537	1	13	0,2	1 550	0,9
Forage	3 367	2,1	518	8,2	3 885	2,3
Station de pompage pastorale	123	0,1	8	0,1	131	0,1
Puits cimenté	3 291	2,1	2 581	41	5 872	3,5
Puits traditionnel	1 007	0,6	770	12,2	1 777	1,1
Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	693	0,4	269	4,3	962	0,6
Autre à préciser	6 357	3,9	187	3	6 544	4,0
Total	160 208	100	6 291	100	166 499	100

VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages

Pour ce qui est de l'éclairage, le graphique ci-dessous indique que la source d'énergie la plus utilisée par la population de Niamey est l'électricité réseau avec 60,8% des ménages de la région, suivi de la lampe à pile (28,0%). Le mode d'éclairage diffère d'un milieu à un autre. C'est ainsi qu'en milieu rural, la lampe à pile vient en première position avec 70,8% et l'électricité est en deuxième position avec 18,4%.

Graphique 9 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence



Le cas similaire est constaté dans les arrondissements communaux. Selon le tableau A27 en annexe donnant la source d'énergie pour éclairage, l'électricité réseau est le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages. Cependant quel que soit l'arrondissement communal considéré en moyenne plus 20000 ménages éclairent leurs logements avec l'électricité réseau.

VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population suivant la source d'énergie utilisée pour la cuisine selon le milieu de résidence. Il relate que le bois est la source d'énergie par excellence utilisé par les ménages à Niamey aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, plus de 70% de ménages, utilise le bois pour la cuisson des aliments. En milieu urbain de Niamey seulement 14,% de ménages utilisent le gaz.

Dans les arrondissements communaux aussi, le bois est plus utilisé par les ménages pour la cuisine. L'arrondissement communal4 vient en premier position par rapport à l'utilisation du bois, suivis de l'arrondissement communal2, ensuite l'arrondissement communal1, après l'arrondissement communal 3 et enfin l'arrondissement communal5 avec respectivement 32 308, 31 124, 22 256, 17 937 et 14 949 ménages qui l'utilisent (voir tableau A28 annexe).

Le gaz qui peut être un produit de substitution est très peu utilisé. C'est le lieu de lancer un appel aux décideurs pour qu'ils prennent des mesures au vu de l'avancée du désert.

Tableau 55: Répartition des ménages par source d'énergie utilisée suivant le mode de cuisson selon le milieu de résidence

combustible utilisé(e) par le ménage pour la cuisine	Urbain	%	Rural	%	Total	%
Ne fait pas la cuisine	5402	3,5	115	1,9	5517	3,4
Bois	112952	72,7	5622	90,4	118574	73,4
Charbon de bois	12065	7,8	165	2,7	12230	7,6
Tige/Paille	389	0,3	63	1,0	452	0,3
Gaz	23045	14,8	144	2,3	23189	14,4
Pétrole	255	0,2	5	0,1	260	0,2
Charbon minérale	955	0,6	67	1,1	1022	0,6
Electricité	118	0,1	4	0,1	122	0,1
Bouse de vache	2	0,0	30	0,5	32	0,0
Autre à préciser	154	0,1	1	0,0	155	0,1
Total	155337	100,0	6216	100,0	161553	100,0

VI.3. Assainissement

Les objectifs de cette partie consistent à cerner globalement les conditions d'hygiène et d'assainissement de la population de Niamey à travers les dispositifs compatibles avec les exigences de la santé publique et de l'environnement en examinant le type de lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures ménagères et le mode des eaux usées.

VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères

Un de problème qu'on rencontre à Niamey est celui de l'évacuation des ordures ménagères auquel s'ajoute la gestion des sachets plastiques.

Cette évacuation se fait à partir de six modalités mentionnées dans le tableau ci-dessous, à savoir :

- ✓ Ramassage privé
- ✓ Tas d'immondices
- ✓ Bac/dépotoir
- ✓ Fossé/enfouissement
- ✓ Incinération
- ✓ Nature/brousse

Le tableau ci-dessous montre la répartition de la population de Niamey suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence. L'évacuation des ordures ménagères Il ressort que le ramassage privé est le principal mode d'évacuation des ordures ménagères à Niamey 43,2% des ménages utilisent ces procédés pour se débarrasser de leurs ordures. 20,6% utilisent la nature/brousse, 18,5% évacuent leurs ordures par tas d'immondices et 10,6% ont la possibilité d'utiliser les dépotoirs publics. L'enfouissement et l'incinération ne sont utilisés que respectivement par 2,1%, 1,4%, des ménages de Niamey.

L'examen du même tableau relatif à l'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence montre qu'en milieu urbain, les ordures sont évacuées principalement par le ramassage privé et par tas d'immondices respectivement avec des taux de 44,7% et 18,9%. Seulement 11% de ménages dans la communauté urbaine qui déposent les ordures ménagères dans les dépotoirs. En milieu rural la nature/brousse constitue le principal procédé d'évacuer les ordures avec 83,2% des ménages qui lui utilisent.

Aussi dans les différents arrondissements communaux le ramassage privé constitue le principal mode d'évacuation des ordures ménagères (voir tableau A29 en annexe).

Tableau 56: Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Ramassage privé	71 672	44,7	252	4,0	71 924	43,2
Tas d'immondices	30 313	18,9	452	7,2	30 765	18,5
Bac/dépotoir	17 566	11,0	20	0,3	17 586	10,6
Fossé/enfouissement	3 356	2,1	77	1,2	3 433	2,1
Incinération	2 231	1,4	138	2,2	2 369	1,4
Nature/brousse	29 094	18,1	5 230	83,2	34 324	20,6
Autre à préciser	6 161	3,8	118	1,9	6 279	3,8
Total	160 393	100	6 287	100	166 680	100

VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées

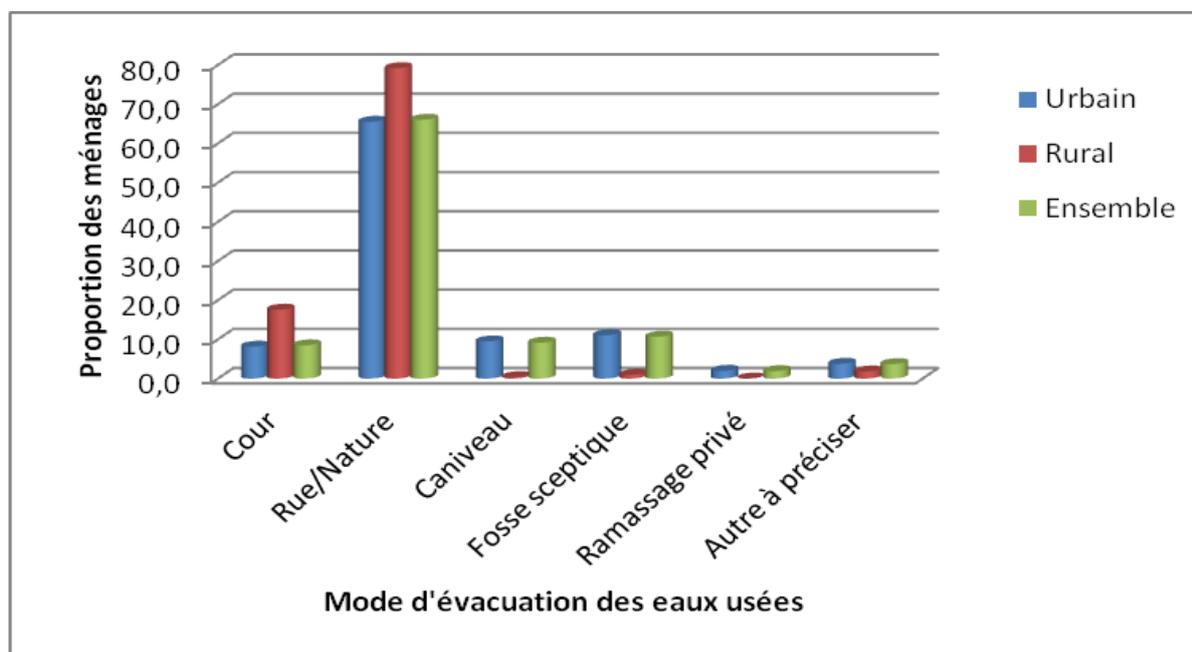
Les eaux usées ont une influence directe sur la santé des populations car ce sont les sièges où se développent les moustiques responsables du paludisme, principale cause de mortalité en Afrique et au Niger. Les eaux usées issues des ménages sont déversées à Niamey principalement dans les rues ou dans la nature (66,0%) et dans les cours les fosses septiques (10,7%).

Selon le graphique 10 ci-dessous en milieu urbain, ce sont plus de six ménages sur dix (65,5%) qui utilisent la rue/Nature pour se débarrasser de leurs eaux usées et 11,1% les déversent dans les fosses septiques, 9,5% dans les caniveaux, 8,1% déversent dans la cour de leur maison.

En milieu rural, ce sont 79,2% des ménages qui utilisent les rue/nature pour se débarrasser de leurs eaux usées alors que 17,6% préfèrent les déverser dans leurs cours.

Dans tous les arrondissements communaux les membres de ménages préfèrent verser les eaux usées dans la rue/nature. C'est ainsi que dans l'arrondissement communal 1 12 1681 déversent leurs eaux usées dans la rue, dans l'arrondissement communal 2, 28523 déversent la rue, dans l'arrondissement communal 3 14644, l'arrondissement communal 4 30645 et 14578 ménages dans l'arrondissement communal 5 (voir tableau A30 annexe).

Graphique 10 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence



VI.3.3. Mode d'aisance utilise par les ménages

Les types de lieu d'aisance font référence à l'existence ou non de WC, une latrine moderne ou traditionnelle ou leur non existence dans le ménage. Quand l'un ou l'autre de ces types n'existe pas la modalité utilisée est nature/brousse. Le tableau 58 représente la répartition de ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage selon le milieu de résidence. Cependant les données montrent qu'à Niamey, dans la communauté urbaine selon le recensement général de la population en 2012, que le WC est le mode d'aisance le plus utilisé, avec 44,9% (16,7 WC à l'intérieur et 28,2 à l'extérieur du logement) des ménages qui l'utilisent. Environ 45% de ménages utilisent les latrines (modernes et traditionnelles) et 5,7 % la nature/brousse. En milieu rural (périphérie de Niamey) un peu plus de 7 ménages sur 10 (71,1) utilisent la nature/brousse. Si on considère Niamey dans son ensemble 43,6 % de ménages utilisent les WC (à l'intérieur et extérieur du logement), 43,9% utilisent les latrines (modernes et traditionnelles) et seulement 8,2% utilisent la nature/brousse comme lieu d'aisance.

Dans les arrondissements communaux 2, 3, 4 et 5, on relève que le WC à l'extérieur de la maison est le plus utilisé avec respectivement 10 156 WC, 8 704 WC, 11 777 WC, et 5 825 WC à l'exception de l'arrondissement communal 1 où le WC à l'intérieur de la maison est le plus utilisé par les ménages avec un nombre de 9 986 contre 9 177 WC à l'extérieur de la maison. (Voir tableau A31 annexe)

Tableau 57 : Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage selon le milieu de résidence

Type de lieu d'aisance le plus utilisé par le ménage	Urbain	%	Rural	%	Total	%
WC à l'intérieur du logement	26 672	16,7	151	2,4	26 823	16,1
WC à l'extérieur du logement	45 151	28,2	485	7,7	45 636	27,5
Latrine moderne	33 291	20,8	315	5	33 606	20,2
Latrine traditionnelle	38 658	24,2	720	11,5	39 378	23,7
Toilette publique	711	4,4	21	0,3	732	0,4
Brousse/Nature	9 163	5,7	4 466	71,1	13 629	8,2
Autre à préciser	6 205	3,9	123	2	6 328	3,9
Total	159 851	100	6 281	100	166 132	100

VI.4. Equipement

Ici l'équipement des ménages c'est des matériels que les ménages possèdent et qu'ils utilisent. Ils s'agissent notamment de matériel de luxe tels que des postes téléviseurs et radios, des réfrigérateurs, des ventilateurs, des cellulaires etc. De moyens de transport, comme les véhicules, les motos et les pirogues et les matériels agricoles qui sont les tracteurs agricoles, les motopompes et les charrettes.

L'examen du tableau A32 indique que pour le matériel de luxe, l'appareil cellulaire est l'instrument le plus répandu dans les ménages de la région de Niamey et ses arrondissements communaux, non seulement en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans l'ensemble, quel que soit la commune moins de 20% seulement des ménages de la région sont dépourvus de cet outil de communication. Ce dernier est suivi de postes téléviseurs et radios, ventilateur et lecteurs VCD/DVD en milieu urbain et poste radio, poste téléviseur et Foyer amélioré en milieu rural.

Ainsi, à Niamey, 32,2% des ménages en possèdent des motos, 18% possèdent des véhicules, 16,8% des bicyclettes pour le transport.

Pour le matériel agricole, le plus utilisé par les ménages de Niamey est la charrette avec 4,1% des ménages. Un autre matériel agricole très utilisé pour les cultures irriguées est la motopompe, avec 1,8%. Le tracteur agricole est utilisé par seulement 1,4 des ménages à Niamey.

CONCLUSION

La présente étude sur la monographie régionale de Niamey a pour objectif principal de fournir de données fiables sur la population de la région. La Région de Niamey a un taux intercensitaire 2001-2012 de 2,9%.

Elle a consisté en une analyse transversale des différents phénomènes socio-économiques et démographiques. Il s'agit en l'occurrence des effectifs globaux, des structures et des caractéristiques sociodémographiques.

Les données du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012 au Niger ont constitué la principale source d'information pour l'étude. Ceci permet pour la première fois au pays de mettre à la disposition du public une analyse des données du RGPH au niveau régional afin de répondre aux besoins de plus en plus pressent des décideurs/partenaires pour non seulement la programmation mais aussi et surtout le suivi des programmes et projets mis en œuvre sur la population.

Certes, une telle étude est la première du genre effectuée au Niger, c'est ainsi qu'elle ouvre des perspectives non seulement pour sa pérennité mais aussi à d'autres groupes spécifiques de la population.

La région de Niamey a un véritable défi démographique à relever à savoir une urbanisation galopante due non seulement à la pression démographique mais aussi à la migration. Elle a une population relativement jeune ou celle de moins de quinze ans occupe plus de 40%.

BIBLIOGRAPHIE

ANSD (2008), résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal, rapport national de présentation.

INS (2007). Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, III) du Niger, Macro international Inc.

INS (2013). Rapport sur les principaux résultats de la troisième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS, IV) du Niger, Macro international Inc.

RGP/H 2001, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages à partir des données du RGP/H 2001.

RGP/H 2012, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages.

RGPH/2012, Monographie des adolescentes au Niger

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total			Proportion		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	urb	rural	Ens
0-4 ans	79 565	79332	158897	4 935	4 898	9 833	84500	84 230	168 730	16,2	20,1	16,4
5-9 ans	64 016	68 411	132 427	3 714	4 049	7 763	67 730	72 460	140 190	13,5	15,9	13,7
10-14 ans	52 536	60 710	113 246	3 026	3 017	6 043	55 562	63 727	119 289	11,6	12,4	11,6
15-19 ans	57 025	56 482	113 507	3 021	2 875	5 896	60 046	59 357	119 403	11,6	12,1	11,6
20-24 ans	48 678	48 669	97 347	1 512	1 557	3 069	50 190	50 226	100 416	10,0	6,3	9,8
25-29 ans	41 666	42 543	84 209	1 766	1 704	3 470	43 432	44 247	87 679	8,6	7,1	8,5
30-34 ans	33 860	33 358	67 218	1 389	1 323	2 712	35 249	34 681	69 930	6,9	5,6	6,8
35-39 ans	27 019	27 288	54 307	1 208	1 274	2 482	28 227	28 562	56 789	5,6	5,1	5,5
40-44 ans	22 108	19 467	41 575	833	939	1 772	22 941	20 406	43 347	4,3	3,6	4,2
45-49 ans	17 762	16 399	34 161	732	773	1 505	18 494	17 172	35 666	3,5	3,1	3,5
50-54 ans	13 156	12 980	26 136	530	612	1 142	13 686	13 592	27 278	2,7	2,3	2,7
55-59 ans	10 238	9 596	19 834	510	499	1 009	10 748	10 095	20 843	2,0	2,1	2,0
60 - 64 ans	7 352	6 039	13 391	342	299	641	7 694	6 338	14 032	1,4	1,3	1,4
65 - 69 ans	5 103	4 421	9 524	302	266	568	5 405	4 687	10 092	1,0	1,2	1,0
70 - 74 ans	3 532	2 698	6 230	220	208	428	3 752	2 906	6 658	0,6	0,9	0,6
75 - 79 ans	1 871	1 515	3 386	149	137	286	2 020	1 652	3 672	0,3	0,6	0,4
80-84 ans	814	841	1 655	64	68	132	878	909	1 787	0,2	0,3	0,2
85 ans et +	578	401	979	34	34	68	612	435	1 047	0,1	0,1	0,1
Total	486 879	491 150	978 029	24 287	24 532	48 819	511 166	515 682	1 026 848	100	100	100

Tableau A2 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe par arrondissement communal

Groupe d'âge	Masculin	Proportion	Féminin	Proportion	Total
ARRONDISSEMENT 1					
0-14 ANS	40 557	38,7	43 993	41,8	84 550
15-64 ans	61 923	59,1	59 359	56,4	121 282
65 ans et plus	2 222	2,1	1 966	1,9	4 188
Total	104702	100	105318	100	210 020
ARRONDISSEMENT 2					
0-14 ANS	53 993	44,1	55 577	44,7	109 570
15-64 ans	65 487	53,5	66 517	53,4	132 004
65 ans et plus	2 956	2,4	2 368	1,9	5 324
Total	122436	100	124 462	100	246 898
ARRONDISSEMENT 3					
0-14 ANS	30 099	36,4	31 336	38,9	61 435
15-64 ans	50 348	60,9	47 080	58,5	97 428
65 ans et plus	2 194	2,7	2 118	2,6	4 312
Total	82641	100	80 534	100	163 175
ARRONDISSEMENT 4					
0-14 ANS	57 178	42,3	61 404	44,1	118 582
15-64 ans	74 575	55,1	75 162	54	149 737
65 ans et plus	3 497	2,6	2 668	1,9	6 165
Total	135 250	100	139 234	100	274 484
ARRONDISSEMENT 5					
0-14 ANS	25 965	39,3	28 107	42,5	54 072
15-64 ans	38 374	58	36 558	55,3	74 932
65 ans et plus	1 798	2,7	1 469	2,2	3 267
Total	66 137	100	66 134	100	132 271
REGION DE NIAMEY					
0-14 ANS	207 792	40,7	220 417	42,7	428 209
15-64 ans	290 707	56,9	284 676	55,2	575 383
65 ans et plus	12 667	2,5	10 589	2,1	23 256
Total	511 166	100,0	515 682	100	1 026 848

Tableau A3: Effectif de la population de 10 ans et plus par Statut matrimonial selon le milieu de résidence

Situation matrimoniale	Urbain			Rural			ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	187 733	149 688	337 421	7 421	5 326	12 747	195 154	155 014	350 168
Marié monogame	114 188	116 844	231 032	6 012	6 234	12 246	120 200	123 078	243 278
Marié polygame à 2 épouses	20 898	33 924	54 822	1 208	2 245	3 453	22 106	36 169	58 275
Marié polygame à 3 épouses	4 027	8 490	12 517	175	400	575	4 202	8 890	13 092
Marié polygame à 4 épouses et plus	1 293	2 535	3 828	58	122	180	1 351	2 657	4 008
Veuf (ve)	2 098	15 722	17 820	91	792	883	2 189	16 514	18 703
Divorcé(e)	2 665	9 782	12 447	79	313	392	2 744	10 095	12 839
Autres à préciser	225	343	568	2	10	12	227	353	580
Total	333 127	337 328	670 455	15 046	15 442	30 488	348 173	352 770	700 943

Tableau A4 : Répartition de la population en union par arrondissement communal selon le groupe d'âge, le sexe et le milieu de résidence

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 1									
10 - 14 ans	208	917	1 125	19	72	91	227	989	1 216
15 - 19 ans	1 059	3 181	4 240	62	307	369	1 121	3 488	4 609
20 - 24 ans	1 038	3 990	5 028	78	284	362	1 116	4 274	5 390
25 - 29 ans	2 790	5 683	8 473	240	385	625	3 030	6 068	9 098
30 - 34 ans	4 465	5 645	10 110	306	343	649	4 771	5 988	10 759
35 - 39 ans	4 889	4 788	9 677	322	323	645	5 211	5 111	10 322
40 - 44 ans	4 327	3 311	7 638	226	254	480	4 553	3 565	8 118
45 - 49 ans	3 620	2 610	6 230	198	187	385	3 818	2 797	6 615
50 - 54 ans	2 790	1 766	4 556	153	135	288	2 943	1 901	4 844
55 - 59 ans	2 112	1 095	3 207	144	97	241	2 256	1 192	3 448
60 - 64 ans	1 175	557	1 732	94	55	149	1 269	612	1 881
65 - 69 ans	772	388	1 160	89	32	121	861	420	1 281
70 - 74 ans	519	183	702	68	22	90	587	205	792
75 - 79 ans	284	79	363	35	8	43	319	87	406
80-84 ans	120	50	170	15	3	18	135	53	188
85 ans et plus	86	23	109	8	1	9	94	24	118
Total	30 254	34 266	64 520	2 057	2 508	4 565	32 311	36 774	69 085
ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 2									
10 - 14 ans	131	1 076	1 207	1	7	8	132	1 083	1 215
15 - 19 ans	1 131	4 530	5 661	6	50	56	1 137	4 580	5 717
20 - 24 ans	1 200	5 004	6 204	16	18	34	1 216	5 022	6 238
25 - 29 ans	3 918	7 009	10 927	39	43	82	3 957	7 052	11 009

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
30 - 34 ans	5 630	6 659	12 289	39	25	64	5 669	6 684	12 353
35 - 39 ans	5 601	5 664	11 265	33	39	72	5 634	5 703	11 337
40 - 44 ans	4 795	3 851	8 646	16	27	43	4 811	3 878	8 689
45 - 49 ans	3 667	3 019	6 686	19	27	46	3 686	3 046	6 732
50 - 54 ans	2 864	1 945	4 809	15	22	37	2 879	1 967	4 846
55 - 59 ans	2 122	1 357	3 479	19	11	30	2 141	1 368	3 509
60 - 64 ans	1 684	784	2 468	16	9	25	1 700	793	2 493
65 - 69 ans	1 111	419	1 530	8	8	16	1 119	427	1 546
70 - 74 ans	814	232	1 046	9	5	14	823	237	1 060
75 - 79 ans	402	87	489	2	-	2	404	87	491
80-84 ans	186	57	243	2	-	2	188	57	245
85 ans et plus	148	31	179	2	-	2	150	31	181
Total	35 404	41 724	77 128	242	291	533	35 646	42 015	77 661
ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 3									
10 - 14 ans	84	563	647	3	25	28	87	588	675
15 - 19 ans	815	1 710	2 525	33	128	161	848	1 838	2 686
20 - 24 ans	628	2 476	3 104	43	71	114	671	2 547	3 218
25 - 29 ans	1 761	4 104	5 865	101	111	212	1 862	4 215	6 077
30 - 34 ans	2 957	3 868	6 825	77	86	163	3 034	3 954	6 988
35 - 39 ans	3 296	3 327	6 623	74	93	167	3 370	3 420	6 790
40 - 44 ans	3 171	2 436	5 607	59	60	119	3 230	2 496	5 726
45 - 49 ans	2 678	2 066	4 744	60	41	101	2 738	2 107	4 845
50 - 54 ans	2 030	1 600	3 630	29	27	56	2 059	1 627	3 686
55 - 59 ans	1 612	1 152	2 764	28	21	49	1 640	1 173	2 813
60 - 64 ans	1 231	586	1 817	11	12	23	1 242	598	1 840
65 - 69 ans	839	383	1 222	15	5	20	854	388	1 242
70 - 74 ans	547	199	746	17	3	20	564	202	766
75 - 79 ans	304	76	380	12	2	14	316	78	394
80-84 ans	125	30	155	3	-	3	128	30	158
85 ans et plus	86	19	105	3	-	3	89	19	108
Total	22 164	24 595	46 759	568	685	1 253	22 732	25 280	48 012
ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 4									
10 - 14 ans	178	983	1 161	11	56	67	189	1 039	1 228
15 - 19 ans	1 151	3 678	4 829	50	275	325	1 201	3 953	5 154
20 - 24 ans	1 126	4 979	6 105	72	185	257	1 198	5 164	6 362
25 - 29 ans	3 365	7 199	10 564	216	287	503	3 581	7 486	11 067
30 - 34 ans	5 458	6 917	12 375	219	246	465	5 677	7 163	12 840
35 - 39 ans	5 682	5 923	11 605	236	221	457	5 918	6 144	12 062
40 - 44 ans	5 134	4 184	9 318	137	144	281	5 271	4 328	9 599
45 - 49 ans	4 334	3 320	7 654	131	128	259	4 465	3 448	7 913
50 - 54 ans	3 071	2 271	5 342	94	84	178	3 165	2 355	5 520
55 - 59 ans	2 471	1 577	4 048	94	66	160	2 565	1 643	4 208
60 - 64 ans	1 848	810	2 658	61	45	106	1 909	855	2 764

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
65 - 69 ans	1 337	508	1 845	54	33	87	1 391	541	1 932
70 - 74 ans	880	246	1 126	40	25	65	920	271	1 191
75 - 79 ans	445	113	558	19	11	30	464	124	588
80-84 ans	173	60	233	13	7	20	186	67	253
85 ans et plus	122	18	140	6	2	8	128	20	148
Total	36 775	42 786	79 561	1 453	1 815	3 268	38 228	44 601	82 829
ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5									
10 - 14 ans	97	495	592	38	124	162	135	619	754
15 - 19 ans	677	1 623	2 300	160	565	725	837	2 188	3 025
20 - 24 ans	562	2 003	2 565	183	367	550	745	2 370	3 115
25 - 29 ans	1 488	3 017	4 505	442	537	979	1 930	3 554	5 484
30 - 34 ans	2 229	2 824	5 053	448	446	894	2 677	3 270	5 947
35 - 39 ans	2 387	2 396	4 783	415	455	870	2 802	2 851	5 653
40 - 44 ans	2 089	1 816	3 905	329	346	675	2 418	2 162	4 580
45 - 49 ans	1 808	1 523	3 331	277	292	569	2 085	1 815	3 900
50 - 54 ans	1 281	1 071	2 352	209	202	411	1 490	1 273	2 763
55 - 59 ans	1 081	754	1 835	204	168	372	1 285	922	2 207
60 - 64 ans	803	413	1 216	143	77	220	946	490	1 436
65 - 69 ans	574	263	837	115	63	178	689	326	1 015
70 - 74 ans	394	120	514	69	29	98	463	149	612
75 - 79 ans	209	55	264	68	22	90	277	77	354
80-84 ans	77	38	115	22	5	27	99	43	142
85 ans et plus	53	11	64	11	4	15	64	15	79
Total	15 809	18 422	34 231	3 133	3 702	6 835	18 942	22 124	41 066

Tableau A5 : Répartition des migrants durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

NIAMEY	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0 - 4 ans	6 778	6 527	13 305	95	103	198	6 873	6 630	13 503
5 - 9 ans	5 890	6 680	12 570	102	115	217	5 992	6 795	12 787
10 - 14 ans	7 420	10 305	17 725	121	134	255	7 541	10 439	17 980
15 - 19 ans	13 336	13 289	26 625	137	168	305	13 473	13 457	26 930
20 - 24 ans	11 108	10 484	21 592	72	128	200	11 180	10 612	21 792
25 - 29 ans	11 577	12 873	24 450	89	152	241	11 666	13 025	24 691
30 - 34 ans	11 028	10 911	21 939	76	124	200	11 104	11 035	22 139
35 - 39 ans	10 711	10 410	21 121	110	112	222	10 821	10 522	21 343
40 - 44 ans	10 171	8 151	18 322	81	93	174	10 252	8 244	18 496
45 - 49 ans	8 484	7 049	15 533	60	79	139	8 544	7 128	15 672
50 - 54 ans	6 728	5 866	12 594	58	68	126	6 786	5 934	12 720
55 - 59 ans	5 268	4 411	9 679	55	56	111	5 323	4 467	9 790
60 - 64 ans	4 065	2 954	7 019	36	37	73	4 101	2 991	7 092
65 - 69 ans	2 628	2 175	4 803	32	32	64	2 660	2 207	4 867

NIAMEY	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
70 - 74 ans	1 870	1 385	3 255	21	25	46	1 891	1 410	3 301
75 - 79 ans	957	755	1 712	12	17	29	969	772	1 741
80-84 ans	402	426	828	5	6	11	407	432	839
85 ans et plus	288	190	478	2	2	4	290	192	482
Total	118 709	114 841	233 550	1 164	1 451	2 615	119 873	116 292	236 165

Tableau A6 : Répartition de la population par groupe d'âge selon la survie des parents

Groupe d'âge 5ans	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin						
0 - 4 ans	1 187	679	837	80 978	377	84 058
5 - 9 ans	2 385	1 020	404	63 281	217	67 307
10 - 14 ans	3 986	1 549	584	48 445	278	54 842
15 - 19 ans	7 075	2 281	3 099	45 408	385	58 248
20 - 21 ans	1 120	401	227	8 016	36	9 800
Total	15 753	5 930	5 151	246 128	1 293	274 255
Féminin						
0 - 4 ans	1 128	720	477	81 366	339	84 030
5 - 9 ans	2 471	1 162	292	68 109	244	72 278
10 - 14 ans	5 166	2 066	1 064	54 734	376	63 406
15 - 19 ans	6 662	2 430	1 655	47 920	364	59 031
20 - 21 ans	1 236	459	253	8 511	43	10 502
Total	16 663	6 837	3 741	260 640	1 366	289 247
Ensemble						
0 - 4 ans	2 315	1 399	1 314	162 344	716	168 088
5 - 9 ans	4 856	2 182	696	131 390	461	139 585
10 - 14 ans	9 152	3 615	1 648	103 179	654	118 248
15 - 19 ans	13 737	4 711	4 754	93 328	749	117 279
20 - 21 ans	2 356	860	480	16 527	79	20 302
Total	32 416	12 767	8 892	506 768	2 659	563 502

Tableau A7 : Répartition de la population alphabétisée par Arrondissement communal selon le milieu de résidence et le sexe

Arrondissement	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Arrond 1	77 195	77 190	154 385	4 899	5 183	10 082	82 094	82 373	164 467
Arrond 2	94 940	97 633	192 573	616	588	1 204	95 556	98 221	193 777
Arrond 3	65 507	65 283	130 790	1 313	1 362	2 675	66 820	66 645	133 465
Arrond 4	100 257	101 689	201 946	3 535	3 615	7 150	103 792	105 304	209 096
Arrond 5	43 558	43 879	87 437	7 471	7 742	15 213	51 029	51 621	102 650
Niamey	381 457	385 674	767 131	17 834	18 490	36 324	399 291	404 164	803 455

Tableau A8 : répartition de la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau D'instruction	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Aucun Niveau	87 494	120 481	207 975	8 967	11 297	20 264	96 461	131 778	228 239
Ecole Coranique	24 947	26 754	51 701	1 770	613	2 383	26 717	27 367	54 084
Cours d'adulte	2 800	2 230	5 030	90	137	227	2 890	2 367	5 257
Primaire	153 513	157 672	311 185	6 323	6 724	13 047	159 836	164 396	324 232
Secondaire 1	63 136	58 473	121 609	1 517	1 271	2 788	64 653	59 744	124 397
Secondaire 2 et plus	68 661	48 074	116 735	563	420	983	69 224	48 494	117 718
Education Non Formelle	9 741	5 108	14 849	501	102	603	10 242	5 210	15 452
Total	410 292	418 792	829 084	19 731	20 564	40 295	430 023	439 356	869 379

Tableau A9 : Niveau d'instruction de la population par arrondissement communal selon le sexe

Arrondissement communal	Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Total
ARRONDISSEMENT 1	Aucun Niveau	21,2	28,6	24,9
	Ecole Coranique	4,9	4,3	4,6
	Cours d'adulte	0,6	0,4	0,5
	Primaire	34,7	36,0	35,3
	Secondaire 1	15,0	14,0	14,5
	Secondaire 2 et plus	21,7	15,9	18,8
	Education Non Formelle	2,0	0,8	1,4
ARRONDISSEMENT 2	Aucun Niveau	24,1	30,5	27,4
	Ecole Coranique	9,0	9,7	9,4
	Cours d'adulte	0,8	0,5	0,6
	Primaire	38,1	37,8	38,0
	Secondaire 1	13,5	12,0	12,8
	Secondaire 2 et plus	11,2	7,7	9,4
	Education Non Formelle	3,2	1,8	2,5
ARRONDISSEMENT 3	Aucun Niveau	16,7	23,6	20,1
	Ecole Coranique	5,6	5,7	5,7
	Cours d'adulte	0,7	0,7	0,7
	Primaire	36,6	37,6	37,1
	Secondaire 1	17,3	16,0	16,7
	Secondaire 2 et plus	21,4	15,4	18,4
	Education Non Formelle	1,8	0,9	1,4
ARRONDISSEMENT 4	Aucun Niveau	23,3	31,8	27,6
	Ecole Coranique	5,5	5,8	5,6
	Cours d'adulte	0,7	0,5	0,6
	Primaire	39,7	38,8	39,2
	Secondaire 1	15,9	13,8	14,8
	Secondaire 2 et plus	12,6	8,3	10,4
	Education Non Formelle	2,3	1,1	1,7
ARRONDISSEMENT 5	Aucun Niveau	27,0	35,6	31,4
	Ecole Coranique	5,4	4,3	4,8
	Cours d'adulte	0,7	0,7	0,7
	Primaire	34,9	36,0	35,5
	Secondaire 1	13,1	12,5	12,8
	Secondaire 2 et plus	16,6	9,8	13,2
	Education Non Formelle	2,3	1,0	1,7
REGION DE NIAMEY	Aucun Niveau	22,4	30,0	26,3
	Ecole Coranique	6,2	6,2	6,2
	Cours d'adulte	0,7	0,5	0,6
	Primaire	37,2	37,4	37,3
	Secondaire 1	15,0	13,6	14,3
	Secondaire 2 et plus	16,1	11,0	13,5
	Education Non Formelle	2,4	1,2	1,8

Tableau A10 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	milieu de résidence								
	urbain			rural			ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fémi	Total	Masc	Fém	Total
Agriculture, chasse et activités annexes	3,9	1,1	3,1	68,4	37,8	63,5	7,1	2,0	5,7
Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	0,1	0,1	0,1	0,9	0,6	0,9	0,2	0,1	0,2
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	0,1	0,2	0,1	0,0	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1
Extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Extraction de minerais d'uranium	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Extraction de minerais métalliques	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Autres activités extractives	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1,2	0,8	1,0	0,4	0,3	0,4	1,1	0,7	1,0
Fabrication de textiles	0,6	1,3	0,8	0,1	1,3	0,3	0,6	1,3	0,8
Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures	3,7	10,5	5,6	0,7	5,1	1,4	3,5	10,4	5,4
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de chaussures	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	1,3	0,4	1,0	0,1	0,1	0,1	1,2	0,4	1,0
Édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1

Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Fabrication de produits chimiques	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction	0,1	0,0	0,1	0,2	0,5	0,2	0,1	0,0	0,1
Métallurgie ; fonderie	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2
Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux	1,0	0,1	0,8	0,3	0,1	0,3	1,0	0,1	0,7
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Fabrication d'autres matériels de transport	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2
Récupération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution électricité et de gaz	0,9	0,2	0,7	0,2	0,1	0,2	0,8	0,2	0,7
Captage, traitement et distribution d'eau	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction	6,0	0,4	4,4	3,1	0,1	2,6	5,8	0,4	4,4
Commerce et réparation d'automobiles	5,0	1,0	3,9	0,9	0,2	0,8	4,8	1,0	3,8
Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros	2,7	2,6	2,7	0,3	0,1	0,3	2,6	2,6	2,6
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	26,3	33,5	28,3	7,2	37,4	12,0	25,4	33,6	27,6

Hôtels et restaurants	0,7	1,5	0,9	0,1	0,5	0,2	0,6	1,4	0,9
Transports terrestres	10,0	0,8	7,5	3,7	0,3	3,2	9,7	0,7	7,3
Transports aériens	0,3	0,2	0,3	0,0	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Activités des auxiliaires de transport	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Postes et télécommunications	1,0	1,1	1,0	0,2	0,0	0,2	0,9	1,1	1,0
Intermédiation financière	0,8	1,1	0,9	0,2	0,1	0,2	0,8	1,1	0,9
Assurance	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités immobilières	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Location sans opérateur	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités informatiques et activités connexes	0,3	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	0,3	0,3	0,3
Recherche - développement	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Services fournis principalement aux entreprises	1,6	1,1	1,5	1,0	0,1	0,8	1,6	1,0	1,4
Activités d'administration publique	11,9	8,4	11,0	4,6	1,7	4,1	11,6	8,2	10,7
Éducation	5,1	15,1	7,8	1,3	6,3	2,1	4,9	14,9	7,6
Activités de santé et d'action sociale	2,3	7,0	3,6	0,9	2,5	1,1	2,3	6,9	3,5
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,3	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3
Activités associatives	0,5	0,4	0,5	0,4	0,7	0,4	0,5	0,4	0,5
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,7	0,5	0,7	0,1	0,1	0,1	0,7	0,5	0,7
Activités de services personnels	6,4	5,7	6,2	2,0	2,0	2,0	6,2	5,6	6,0
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,9	1,8	1,2	0,3	0,2	0,3	0,9	1,8	1,1
Activités des organisations extraterritoriales	1,1	0,9	1,1	0,5	0,4	0,5	1,1	0,9	1,0
Total	100								

Tableau A11 : Proportion de la population résidente active occupée (au sens du BIT) par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale 2ème	Urbain		Rural		Total	
	Masc	Fém	Masc	Fém	Masc	Fémi
Agriculture	4,0	1,3	68,1	37,1	7,2	2,2
Elevage, pêche, chasse	0,7	0,5	2,5	1,4	0,8	0,5
Membres de l'exécutif et du corps législatif	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Autres autorités administratives	0,7	0,6	0,2	0,1	0,7	0,6
Dirigeants et état-major d'entreprises	0,8	0,5	0,1	0,1	0,7	0,5
Membres du culte religieux	1,3	0,3	0,6	0,4	1,3	0,3
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	2,1	1,3	0,1	0,2	2,0	1,2
Cadres supérieurs dans les entreprises	0,7	0,5	0,0	0,3	0,7	0,5
Cadres supérieurs de la fonction publique et des communes	1,2	0,9	0,3	0,0	1,2	0,9
Cadres supérieurs (Fonction publique et entreprise)	2,8	3,1	0,2	0,3	2,7	3,0
Cadres moyens et techniciens dans les entreprises	0,8	0,9	0,1	0,2	0,8	0,9
Cadres moyens et techniciens de la fonction publique et des communes	1,4	2,0	0,3	0,3	1,3	1,9
Cadres moyens et techniciens (Fonction publique et entreprise)	4,2	16,8	0,9	7,1	4,0	16,6
Employés du commerce	8,6	8,1	1,6	3,2	8,3	7,9
Indépendants du commerce	19,5	26,4	5,6	30,5	18,8	26,5
Employés hors commerce	23,2	13,9	10,5	4,1	22,6	13,6
Artisans et ouvriers de l'industrie	24,2	15,8	8,2	8,7	23,4	15,6
Artisans et ouvriers des services	3,6	7,0	0,8	6,0	3,5	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A12 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par situation dans l'emploi antérieur selon le sexe

Situation dans l'emploi	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Employeur	64	2,3	14	1,7	78	2,1
Salarié du public	255	9,0	145	17,6	400	11,0
Salarié parapublic	32	1,1	16	1,9	48	1,3
Salarié du privé	447	15,8	205	24,9	652	17,9
Service civique (ASCN)	17	0,6	16	1,9	33	0,9
Indépendant	600	21,2	200	24,3	800	21,9
Aide familial	115	4,1	40	4,9	155	4,2
Travailleur à la tâche	136	4,8	19	2,3	155	4,2
Apprenti/Stagiaire	81	2,9	43	5,2	124	3,4
Membre coopérative	8	0,3	26	3,2	34	0,9
Autres	1 072	37,9	99	12,0	1 171	32,1
Total	2 827	100,0	823	100,0	3 650	100,0

Tableau A13 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
15 - 19 ans	255	50	305
20 - 24 ans	152	59	211
25 - 29 ans	357	141	498
30 - 34 ans	393	147	540
35 - 39 ans	326	122	448
40 - 44 ans	309	57	366
45 - 49 ans	290	83	373
50 - 54 ans	269	76	345
55 - 59 ans	283	42	325
60 - 64 ans	193	46	239
Total	2 827	823	3 650

Tableau A14 : Répartition des chômeurs ayant déjà travaillé par branche d'activités antérieures selon le sexe

Branche d'activités antérieures	Total			Urbain			Rural		
	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém
Total	2569	1834	735	2479	1755	724	90	79	11
AGRICULTURE, CHASSE ET SYLVICULTURE	157	133	24	108	87	21	49	46	3
PECHE, PISCICULTURE, AQUACULTURE	21	17	4	21	17	4	0	0	0
ACTIVITES EXTRACTIVES	35	23	12	32	21	11	3	2	1
ACTIVITES DE FABRICATION	193	134	59	190	131	59	3	3	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ ET D'EAU	32	29	3	31	28	3	1	1	0
CONSTRUCTION	135	124	11	134	123	11	1	1	0
COMMERCE ; REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET D'ARTICLES DOMESTIQUES	565	390	175	552	380	172	13	10	3
HOTELS ET RESTAURANTS	33	21	12	32	20	12	1	1	0
TRANSPORTS, ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	366	330	36	359	323	36	7	7	0
ACTIVITES FINANCIERES	54	23	31	54	23	31	0	0	0
IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES	103	67	36	102	66	36	1	1	0
ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	340	234	106	337	231	106	3	3	0
ÉDUCATION	131	64	67	130	64	66	1	0	1
ACTIVITES DE SANTE ET D'ACTION SOCIALE	119	44	75	119	44	75	0	0	0
ACTIVITES A CARACTERE COLLECTIF OU PERSONNEL	203	143	60	197	140	57	6	3	3
ACTIVITES DES MENAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS DE PERSONNEL DOMESTIQUE	20	15	5	19	14	5	1	1	0
ACTIVITES DES ORGANISATIONS EXTRATERRITORIALES	62	43	19	62	43	19	0	0	0

Tableau A15 : Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

niveau d'instruction	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Aucun Niveau	640	23,3	105	13,0	745	20,9
Ecole Coranique	293	10,7	36	4,4	329	9,2
Cours d'adulte	51	1,9	6	0,7	57	1,6
Primaire	617	22,4	142	17,6	759	21,3
Secondaire 1	466	16,9	124	15,3	590	16,6
Secondaire 2 et plus	586	21,3	389	48,1	975	27,4
Education Non Formelle	97	3,5	7	0,9	104	2,9
Total	2 750	100,0	809	100,0	3 559	100,0

Tableau A16 : Répartition de la population (en %) résidente des enfants de 5-14 ans par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Occupé	3 641	2 124	5 765	456	102	558	4 097	2 226	6 323
Au chômage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Femme au foyer	-	8 403	8 403	-	599	599	-	9 002	9 002
Elève/Étudiant	86 945	90 385	177 330	3 672	3 742	7 414	90 617	94 127	184 744
A la recherche du premier emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Retraité	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rentier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres inactifs	24 806	27 352	52 158	2 535	2 602	5 137	27 341	29 954	57 295
Total	115 392	128 264	243 656	6 663	7 045	13 708	122 055	135 309	257 364

Tableau A17 : Répartition des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

Type de l'habitation du ménage	Urbain	%	Rural	%	Total	%
Case	17 643	11,3	2 019	32,5	19 662	12,2
Maison en banco (construction traditionnelle)	47 603	30,6	3 712	59,7	51 315	31,7
Villa	36 398	23,4	154	2,5	36 552	22,6
Immeuble	1 464	0,9	20	0,3	1 484	0,9
Tente	661	0,4	21	0,3	682	0,4
Baraque/Cabane/Hangar	3 042	2,0	47	0,8	3 089	1,9
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	47 073	30,3	230	3,7	47 303	29,2
Autre à préciser	1 634	1	15	0,2	1 649	1
Total	155 518	100	6 218	100	161 736	100

Tableau A18 : Proportion des ménages par arrondissement communal selon le type d'habitation

Type de l'habitation du ménage	ARROND 1	ARROND 2	ARROND 3	ARROND 4	ARROND 5	Total
Case	14,3	14,2	8,0	11,7	10,8	12,2
Maison en banco (construction traditionnelle)	25,0	21,4	25,3	42,0	52,2	31,7
Villa	33,6	17,8	25,3	18,1	17,8	22,6
Immeuble	1,5	0,8	1,2	0,5	0,5	0,9
Tente	0,7	0,4	0,2	0,3	0,6	0,4
Baraque/Cabane/Hangar	3,2	2,3	1,4	0,9	1,5	1,9
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	20,5	42,1	37,8	25,3	15,7	29,2
Autre à préciser	1,3	1,0	0,7	1,1	0,9	1,0
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau A19 : Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence

Typologie de l'habitation	Urbain	% Urbain	Rural	% Rural	Total	% total
Construction Traditionnelle Précaire	54431	33,9	2274	36,1	56705	34,0
Construction Traditionnelle	47997	29,9	3717	59,1	51714	31,0
Construction Moderne	58274	36,2	305	4,8	58579	35,0
Total	160702	100,0	6296	100,0	166998	100,0

Tableau A20 : Répartition des ménages par type d'habitation selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Familial	Logé gratuitement	Autre à préciser	Total
Case	16,3	13,5	6,0	6,4	7,5	12,3	12,1
Maison en banco (construction traditionnelle)	33,8	32,1	42,9	19,2	23,5	33,9	31,7
Villa	19,6	18,8	21,0	48,5	32,6	22,4	22,6
Immeuble	0,9	0,6	1,1	2,6	1,4	1,4	0,9
Tente	0,8	0,4	0,2	0,2	0,2	0,6	0,4
Baraque/Cabane/Hangar	3,0	2,2	0,9	0,6	0,6	3,4	1,9
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	24,5	31,4	27,0	21,6	33,1	18,8	29,3
Autre à préciser	1,1	1,0	0,9	1,0	1,2	7,3	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A21 : Répartition des ménages par arrondissement communal selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Familial	Logé gratuitement	Autre à préciser
ARRONDISSEMENT 1	10,9	61,6	8,2	17,4	1,5	0,3
ARRONDISSEMENT 2	8,0	73,4	8,7	6,8	2,9	0,3
ARRONDISSEMENT 3	6,4	54,6	21,9	14,8	2,2	0,1
ARRONDISSEMENT 4	9,2	75,2	5,3	8,8	1,3	0,2
ARRONDISSEMENT 5	9,4	75,7	4,9	7,9	1,9	0,3
REGION DE NIAMEY	8,8	68,4	9,5	11,1	2,0	0,2

Tableau A22 : Répartition des ménages par caractéristiques du mur du logement selon le milieu de résidence

Caractéristiques des murs du type dominant	Urbain		Rural		Total	
	Urbain	%	Rural	%	Total	%
Banco	50495	31,4	4191	66,7	54686	32,8
Paille/tige/bois	11371	7,1	1324	21,1	12695	7,6
Semi-dur	15814	9,8	290	4,6	16104	9,6
Dur	75871	47,2	352	5,6	76223	45,7
Tôle	979	0,6	4	0,1	983	0,6
Peau/natte	1343	0,8	48	0,8	1391	0,8
Autre à préciser	4794	3,0	73	1,2	4867	2,9
Total	160667	100,0	6282	100,0	166949	100,0

Tableau A23 : Répartition des ménages par caractéristiques du toit du logement selon le milieu de résidence

Caractéristiques du toit du type dominant	Urbain		Rural		Total	
	Urbain	% Urbain	Rural	% Rural	Total	%
Paille/tige/bois	24 630	15,3	2 949	46,9	27 579	16,5
Tôle	105 538	65,7	1 015	16,2	106 553	63,8
Banco	18 092	11,3	2 171	34,6	20 263	12,1
Béton	5 755	3,6	24	0,4	5 779	3,5
Tuiles	585	0,4	0	0,0	585	0,4
Peau/natte	1 104	0,7	52	0,8	1 156	0,7
Autre à préciser	4979	3,1	72	1,1	5 051	3,0
Total	160 683	100,0	6 283	3,8	166 996	100,0

Tableau A24 : Répartition des ménages par caractéristiques du plancher du logement selon le milieu de résidence

Principal matériau du plancher	Urbain	% urbain	Rural	% Rural	Total	Total %
Sable/Argile	29927	18,6	4868	77,5	34795	20,9
Ciment	108172	67,4	1312	20,9	109484	65,6
Carreau	17324	10,8	28	0,4	17352	10,4
Autre à préciser	5173	3,2	73	1,2	5246	3,1
Total	160 596	100	6 281	100	166 998	100

Tableau A25 : Répartition en % de personnes par pièce selon le statut d'occupation de logement

Statut d'occupation	1-3	4-7	8-11	12 et plus	ND	Total
Propriétaire	65,1	22,9	3,9	0,6	7,0	100,0
Location simple	68,5	21,3	3,5	0,5	5,7	100,0
Location-vente	71,7	17,1	2,1	0,4	8,3	100,0
Familial	71,2	11,1	1,5	0,4	14,9	100,0
Logé gratuitement	70,6	17,0	2,7	0,2	8,6	100,0
Autre à préciser	63,6	17,9	4,2	0,0	13,2	100,0
ND	15,6	4,9	1,0	0,1	2,1	100,0
Total	66,9	19,3	3,1	0,5	7,0	100,0

Tableau A26 : Répartition des ménages par arrondissement communal suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Arrondissements communaux	Milieu de Résidence	Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine	Poste d'eau autonome	Forage	Station pompage pastorale	Puits cimentés	Puits traditionnels	Eau de Surface	Autre à préciser	Total
Arrondissement 1	Urbain	112	489	24 993	6 313	220	233	14	239	293	159	1 322	34 387
	Rural	3	11	822	704	4	57	2	66	110	48	41	1 868
	Total	115	500	25 815	7 017	224	290	16	305	403	207	1 363	36 255
Arrondissement 2	Urbain	143	213	23 958	12 676	584	419	55	233	88	124	1 264	39 757
	Rural	-	-	4	-	-	23	-	163	18	3	8	219
	Total	143	213	23 962	12 676	584	442	55	396	106	127	1 272	39 976
Arrondissement 3	Urbain	44	205	19 931	5 422	281	89	5	82	51	66	743	26 919
	Rural	-	4	6	-	1	10	-	432	5	4	18	480
	Total	44	209	19 937	5 422	282	99	5	514	56	70	761	27 399
Arrondissement 4	Urbain	107	557	18 075	14 704	336	2 482	39	2 450	375	245	2 019	41 389
	Rural	1	1	64	13	5	118	3	916	57	7	50	1 235
	Total	108	558	18 139	14 717	341	2 600	42	3 366	432	252	2 069	42 624
Arrondissement 5	Urbain	48	245	9 175	6 423	116	144	10	287	200	99	1 009	17 756
	Rural	51	16	114	131	3	310	3	1 004	580	207	70	2 489
	Total	99	261	9 289	6 554	119	454	13	1 291	780	306	1 079	20 245

Tableau A27 : Répartition des ménages par arrondissement communal, suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence

Arrondissements communaux	Milieu de Résidence	Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	bougie	Lampe à Gaz	Autre à préciser	Total
Arrondissement 1	Urbain	804	8 698	944	21 842	1 111	20	15	1 060	34 494
	Rural	83	584	47	1 097	20	1	-	22	1 854
	Total	887	9 282	991	22 939	1 131	21	15	1 082	36 348
Arrondissement 2	Urbain	941	13 012	1 676	22 185	957	24	19	966	39 780
	Rural	3	204	2	-	-	-	-	2	211
	Total	944	13 216	1 678	22 185	957	24	19	968	39 991
Arrondissement 3	Urbain	381	2 885	484	22 525	163	10	3	603	27 054
	Rural	17	432	10	-	4	-	-	13	476
	Total	398	3 317	494	22 525	167	10	3	616	27 530
Arrondissement 4	Urbain	952	13 090	1 493	22 998	1 107	20	16	1 689	41 365
	Rural	51	1 068	41	24	11	1	-	14	1 210
	Total	1 003	14 158	1 534	23 022	1 118	21	16	1 703	42 575
Arrondissement 5	Urbain	488	4 603	688	10 717	382	3	4	906	17 791
	Rural	205	2 107	44	21	40	2	1	37	2 457
	Total	693	6 710	732	10 738	422	5	5	943	20 248

Tableau A28 : Répartition des ménages par arrondissement communal suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

Arrondissements communaux	Milieu de Résidence	Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoir	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
Arrondissement 1	Urbain	16 445	5 683	3 916	673	517	6 011	1 233	34 478
	Rural	188	43	12	32	29	1 532	32	1 868
	Total	16 633	5 726	3 928	705	546	7 543	1 265	36 346
Arrondissement 2	Urbain	20 063	6 791	2 628	801	524	7 679	1 250	39 736
	Rural	3	3	-	5	1	205	2	219
	Total	20 066	6 794	2 628	806	525	7 884	1 252	39 955
Arrondissement 3	Urbain	22 825	995	1 323	132	136	852	796	27 059
	Rural	3	153	1	1	2	300	14	474
	Total	22 828	1 148	1 324	133	138	1 152	810	27 533
Arrondissement 4	Urbain	8 058	12 292	5 393	1 334	553	11 814	1 909	41 353
	Rural	19	41	3	3	1	1 151	17	1 235
	Total	8 077	12 333	5 396	1 337	554	12 965	1 926	42 588
Arrondissement 5	Urbain	4 281	4 552	4 306	416	501	2 738	973	17 767
	Rural	39	212	4	36	105	2 042	53	2 491
	Total	4 320	4 764	4 310	452	606	4 780	1 026	20 258

Tableau A29 : Répartition des ménages par arrondissement communal suivant la source d'énergie utilisée pour la cuisson selon le milieu de résidence

Arrondissements communaux	Milieu de Résidence	Ne fait pas la cuisine	Bois	Charbon de bois	Tige/Paille	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bourse de vache	Autre à préciser	Total
Arrondissement 1	Urbain	1207	20576	2614	85	8561	77	232	37	1	62	33452
	Rural	22	1680	25	5	104	0	9	4	1	0	1850
	Total	1229	22256	2639	90	8665	77	241	41	2	62	35302
Arrondissement 2	Urbain	1158	30919	2848	95	3518	39	220	34	1	19	38851
	Rural	0	205	6	0	3	0	3	0	0	0	217
	Total	1158	31124	2854	95	3521	39	223	34	1	19	39068
Arrondissement 3	Urbain	1489	17492	2539	27	4645	66	144	20	0	42	26464
	Rural	6	445	8	1	1	1	3	0	1	1	467
	Total	1495	17937	2547	28	4646	67	147	20	1	43	26931
Arrondissement 4	Urbain	977	31174	2694	151	4366	41	241	15	0	20	39679
	Rural	18	1134	25	5	12	0	31	0	0	0	1225
	Total	995	32308	2719	156	4378	41	272	15	0	20	40904
Arrondissement 5	Urbain	571	12791	1370	31	1955	32	118	12	0	11	16891
	Rural	69	2158	101	52	24	4	21	0	28	0	2457
	Total	640	14949	1471	83	1979	36	139	12	28	11	19348

Tableau A30 : Répartition des ménages par arrondissement communal suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Arrondissements communaux	Milieu de Résidence	Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
Arrondissement 1	Urbain	3421	20305	2888	6065	541	1231	34451
	Rural	416	1376	10	35	1	29	1867
	Total	3837	21681	2898	6100	542	1260	36318
Arrondissement 2	Urbain	3089	28306	3376	2638	1120	1199	39728
	Rural	0	217	0	0	0	2	219
	Total	3089	28523	3376	2638	1120	1201	39947
Arrondissement 3	Urbain	1702	14161	5879	3968	598	759	27067
	Rural	3	463	0	0	0	14	480
	Total	1705	14624	5879	3968	598	773	27547
Arrondissement 4	Urbain	3319	29851	2154	3591	534	1894	41343
	Rural	411	794	2	11	0	16	1234
	Total	3730	30645	2156	3602	534	1910	42577
Arrondissement 5	Urbain	1531	12446	919	1501	389	975	17761
	Rural	277	2132	13	15	0	54	2491
	Total	1808	14578	932	1516	389	1029	20252

Tableau A31: Répartition des ménages par arrondissement communal suivant le type de lieu d'aisance le plus utilisé selon le milieu de résidence

Arrondissements communaux	Milieu de Résidence	WC à l'intérieur de la maison	WC à l'extérieur de la maison, privé avec chasse d'eau	WC extérieur commun	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Brousse/Nature	Toilette publique	Autre à préciser	Total
Arrondissement 1	Urbain	9 903	8 948	5 181	6 053	265	2 639	299	1 265	34 553
	Rural	83	229	152	298	17	1 055	2	33	1 869
	Total	9 986	9 177	5 333	6 351	282	3 694	301	1 298	36 422
Arrondissement 2	Urbain	5 624	10 149	9 712	10 212	155	2 463	245	1 275	39 835
	Rural	-	7	3	35	-	170	1	3	219
	Total	5 624	10 156	9 715	10 247	155	2 633	246	1 278	40 054
Arrondissement 3	Urbain	5 344	8 696	5 526	6 044	178	487	32	784	27 091
	Rural	1	8	-	-	-	456	-	15	480
	Total	5 345	8 704	5 526	6 044	178	943	32	799	27 571
Arrondissement 4	Urbain	3 905	11 646	9 135	12 108	81	2 519	112	1 909	41 415
	Rural	20	128	45	109	2	913	3	15	1 235
	Total	3 925	11 774	9 180	12 217	83	3 432	115	1 924	42 650
Arrondissement 5	Urbain	1 896	5 712	3 737	4 241	32	1 055	163	972	17 808
	Rural	47	113	115	278	2	1 872	9	57	2 493
	Total	1 943	5 825	3 852	4 519	34	2 927	172	1 029	20 301

Tableau 32 : Répartition des ménages par possession des biens d'équipement selon le département

Biens et équipements	NIAMEY			Commune 1			Commune 2			Commune 3			Commune 4			Commune 5		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Matériel de luxe																		
Postes téléviseurs	62,5	18,1	60,8	65,8	45,5	64,8	56,1	3,7	55,8	78,1	1,1	76,8	56,4	8,5	55,0	60,8	6,9	54,1
Lecteurs VCD/DVD	43,0	11,4	41,8	49,1	27,4	47,9	37,1	1,4	36,9	53,2	1,1	52,3	38,6	5,6	37,6	39,1	5,2	34,9
Poste radio	54,9	45,6	54,6	60,0	48,7	59,4	50,7	43,1	50,6	59,7	26,4	59,1	51,5	45,8	51,3	55,3	46,9	54,3
Réfrigérateur/Congélateur	26,3	4,6	25,5	35,9	10,1	34,5	20,2	0,5	20,1	35,5	3,0	34,9	20,2	1,3	19,6	21,5	2,7	19,2
Climatiseur/humidificateur	12,9	1,4	12,5	21,6	2,6	20,6	8,6	0,0	8,5	17,9	3,6	17,7	8,4	0,4	8,1	8,7	0,8	7,7
Téléphone fixe	7,0	1,3	6,8	12,2	2,4	11,7	4,3	0,0	4,3	8,3	1,7	8,2	4,9	0,5	4,8	5,9	0,9	5,3
Antenne parabolique	14,8	3,1	14,4	24,4	6,2	23,5	10,0	0,0	9,9	18,2	3,8	18,0	10,7	0,8	10,4	11,4	2,0	10,2
Ordinateur	17,4	5,1	17,0	27,5	5,2	26,3	11,6	0,0	11,6	21,2	24,5	21,3	12,5	1,3	12,2	16,3	3,7	14,7
Cellulaire	83,1	71,8	82,6	81,2	76,7	81,0	83,9	67,7	83,8	89,8	76,4	89,6	80,5	79,0	80,5	80,2	64,1	78,2
Ventilateur	53,7	16,0	52,2	57,1	31,6	55,8	47,2	0,0	46,9	73,6	45,7	73,1	45,7	3,2	44,4	49,4	6,4	44,1
Cuisinière	19,1	5,0	18,6	30,7	6,9	29,5	12,2	0,0	12,1	23,1	20,9	23,1	14,3	1,3	13,9	17,4	2,9	15,6
Foyer amélioré	32,3	20,4	31,9	37,2	13,7	36,0	26,2	22,2	26,2	29,4	14,3	29,2	34,8	21,7	34,4	35,3	25,8	34,1
Moyen de transport																		
Moto	32,6	21,1	32,2	34,1	26,5	33,7	29,8	9,7	29,7	36,1	7,0	35,6	31,0	15,2	30,6	34,6	23,6	33,2
Bicyclette	16,8	16,3	16,8	21,0	15,8	20,7	13,3	6,5	13,3	16,3	4,0	16,1	15,3	13,9	15,2	21,0	20,9	21,0
Véhicule	18,5	4,5	18,0	27,8	6,1	26,7	14,6	0,5	14,5	20,8	1,3	20,5	14,6	3,8	14,3	14,6	4,5	13,4
Pirogue	2,1	3,0	2,2	3,7	2,9	3,6	1,4	0,5	1,4	1,3	1,3	1,3	1,7	0,6	1,6	2,9	4,8	3,1
Matériel agricole																		
Tracteur agricole	1,4	1,1	1,4	2,4	0,8	2,3	0,9	0,0	0,9	0,8	1,3	0,8	1,1	0,1	1,1	2,1	1,8	2,0
Motopompe	1,6	7,1	1,8	2,8	4,2	2,9	0,8	5,6	0,9	0,9	11,1	1,1	1,2	8,9	1,4	2,5	7,8	3,2
Charrette	3,5	18,3	4,1	4,4	23,1	5,3	2,7	18,5	2,8	2,5	18,9	2,7	3,6	26,9	4,3	5,2	10,3	5,9
Autres																		
Autres	2,3	3,3	2,4	3,5	3,7	3,5	1,3	0,9	1,3	2,1	1,1	2,1	1,9	3,8	1,9	3,7	3,3	3,6